

**UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS**  
**UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
**SECTION : SOCIOLOGIE**

**Master II**



**UE : 621.2 Mémoire de Master II**

**THEME** : Le pastoralisme face à l'agrobusiness dans la vallée du fleuve Sénégal

**Sujet** : Analyse de la dynamique d'appropriation foncière des éleveurs pasteurs en contexte d'agrobusiness : Les cas de Sen huile et SCL à GNITH, RONKH et DIAMA

**Présenté par:**

Samba Mamadou SOW

**Sous la direction de:**

M. Sambou NDIAYE

**Année académique : 2014-2015**

## DEDICACES

- ❖ Après avoir rendu grâce au BON DIEU qui m'a offert la santé, la paix et le courage, je dédie ce travail à mes parents qui m'ont donné une bonne éducation et m'ont appris le courage, l'abnégation, la soumission, bref le sens de la lutte qui caractérise les vertus de grands hommes. Aucun mot n'a assez de teneur pour vous remercier.
  
- ❖ Que le TOUT PUISSANT ALAH vous préserve longtemps pour que je puisse partager avec vous les fruits de votre investissement.
  
- ❖ A toutes les familles SOW et NDIAYE de Barkédji, à tous mes amis de l'UGB et ceux du Lycée Djignabo et de l'UCAD.

## REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire fut un exercice quotidien et passionnant qui n'aurait pu se concrétiser sans l'apport déterminant de plusieurs personnes.

Ainsi, je tiens à remercier particulièrement mon Directeur de recherche, Pr Sambou NDIAYE, qui a su me prodiguer les conseils essentiels et utiles durant toutes les étapes nécessaires à la confection de ce Travail d'Etude de Recherche (TER). Sa disponibilité aura été manifeste tout au long de ce projet.

Merci Monsieur NDIAYE pour la qualité de votre encadrement loyal.

Merci à Mr Pape Samba Ndiaye NDIAYE pour ses corrections et suggestion qui ont sanctionné l'écriture finale de ce Mémoire.

Mes sincères remerciements vont à l'endroit du Dr Djiby DIA Chef du Bureau d'Analyse Macroéconomique BAME de l'ISRA et de Jérémy Bourgoïn, tous chercheurs à l'ISRA. Vos conseils, suggestions et corrections constituent un atout encourageant pour moi.

Merci Jérémy pour la relecture minutieuse de ce mémoire malgré votre calendrier très envahi.

Nous remercions Dr Cristian Corniaux du CIRAD. Votre disponibilité, votre sens d'écoute et d'accueil a été pour moi un privilège fondamental dans mes recherches.

**LAST BUT NOT LEAST.** Merci à Mr Cheickh Omar BA pour sa disponibilité et conseils. Il a été très disponible pour nous durant les deux dernières années où nous avons appris à affronter la réalité du terrain de recherche.

Je ne saurais terminer sans remercier tous les professeurs de la section de Sociologie de L'UGB qui ont eu à participer à ma formation.

A toute la **promotion 21** de la section de sociologie de l'Université Gaston berger

## **LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES**

<b>A.N.R.E.V.A</b>	Agence nationale du Plan de Retour Vers l'Agriculture
<b>ARD</b>	Agence Régionale de Développement
<b>AP</b>	Agro-Pasteur
<b>CIRAD</b>	Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement
<b>CL</b>	Collectivité Locale
<b>CIMEL</b>	Centre D'impulsion pour la modernisation de l'Elevage
<b>CNCR</b>	Conseil National de Concertation et de Coordination des Ruraux
<b>CR</b>	Communauté Rurale
<b>CSAO/OCDE</b>	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
<b>DACL</b>	Division Appui aux Collectivités Locales
<b>DAPS</b>	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques
<b>DDAC</b>	Direction de l'Appui aux Collectivités Locales
<b>DSRP</b>	Le Documents de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>ECOWAP</b>	Politique agricole de la CEDEAO
<b>ENSA</b>	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
<b>FONSTAB</b>	Fonds d'Appui à la Stabulation
<b>GAT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>GOANA</b>	Grande Offense Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
<b>IFRI</b>	International Food Policy Research Institute
<b>IPAR</b>	Initiative Prospective Agricole et Rurale
<b>ISRA</b>	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
<b>LDN</b>	Loi sur la Domaine Nationale
<b>LOA</b>	Loi d'Orientation Agricole

<b>LOASP</b>	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
<b>NPA</b>	Nouvelles politiques agricoles
<b>REVA</b>	Retour Vers l'Agriculture communément appelé le plan
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>PAS</b>	Programme d'Ajustement Structurels
<b>PDIDAS</b>	Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agrobusiness
<b>PDR</b>	Plan de développement rural
<b>PDRG</b>	Plan Directeur de la Rive Gauche
<b>PCR</b>	président de la Communauté Rurale
<b>PNDEL</b>	Plan National de Développement de l'Elevage
<b>POAS</b>	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
<b>PODES</b>	Plan d'Orientations pour le Développement Economique et Social
<b>SAED</b>	Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
<b>SCL</b>	Société de cultures légumières
<b>SIPSA</b>	Système d'information sur la vulnérabilité en milieu pastoral sahélien
<b>SH</b>	SEN HUILE
<b>TER</b>	Travail d'Etude de Recherche
<b>UCAD</b>	Université Cheikh Anta Diop
<b>UEMB</b>	Unités d'Embouche Bovine
<b>UPLC</b>	Des Unités de Production Laitière Caprine

## **LISTE DES TABLEAUX, FIGURES, SHEMAS ET PHOTOS**

### **Liste des tableaux**

<b>Tableau.1.1.</b> Résumé des principaux actes de la modernisation du sous-secteur de l'élevage de 2000 à 2012.....	<b>28</b>
<b>Tableau.1.2.</b> Processus de naissance et la mise en cohérence de la Loi Agro sylvo pastoral en 2004 <sup>1</sup> .....	<b>31</b>
<b>Tableau.1.3.</b> Les sites d'implantation de Senhuile et SCL dans les CL de GNITH, RONKH et DIAMA.....	<b>38</b>
<b>Tableau 1.4.</b> Dynamique d'aménagements de Senhuile dans les CL de RONKH, GNITH et autres localités de la vallée.....	<b>39</b>
<b>Tableau 3.5.</b> Opératoirisation des concepts.....	<b>52</b>
<b>Tableau : 3.6.</b> Les principales parties prenantes dans les logiques d'appropriations.....	<b>57</b>
<b>Tableau 4.7.</b> Répartition de tous les acteurs interrogés.....	<b>64</b>
<b>Tableau 4. 8.</b> Répartition des entretiens/ Campements de pasteurs.....	<b>65</b>
<b>Tableau 4.9.</b> Répartition des outils, leurs cibles et des données visées selon leurs intérêts.....	<b>82</b>
<b>Tableau 5.10.</b> Zones de provenance de mains d'œuvres de Senhuile et SCL.....	<b>82</b>
<b>Tableau 5.11.</b> Quantité de terres occupées par Sen Huile dans la Communes de GNITH et de RONKH.....	<b>86</b>
<b>Tableau 5.12.</b> La part des terres occupées par SCL dans la CR de DIAMA.....	<b>87</b>
<b>Tableau.6.13.</b> Dynamique d'implantation d'agrobusiness à GNITH, RONKH et DIAMA en trois Etapes: Action et Réaction des acteurs en dispute d'espace foncier.....	<b>92</b>

---

<sup>1</sup> Voir Mémoire de Master 1 Samba Mamadou SOW/2014/UGB

## Liste des Figures et/ou Schémas

<b>Schéma 1.1.</b> Dynamique de la décentralisation au Sénégal en trois étapes depuis 1972.....	<b>26</b>
<b>Schéma 3.2.</b> Le foncier, une ressource de dispute.....	<b>54</b>
<b>Schéma 3.3.</b> Le foncier pastoral à l'épreuve de la dynamique d'appropriation foncière.....	<b>55</b>
<b>Schéma 1.1.</b> Dynamique de la décentralisation au Sénégal en trois étapes depuis 1972.....	<b>68</b>
<b>Schéma 4.4.</b> Carte de localisation des CL de DIAMA, GNITH et RONKH/ Saint Louis.....	<b>72</b>
<b>Schéma 4.5.</b> Situation des projets agro-industries implantés dans le Delta du fleuve Sénégal.....	<b>83</b>
<b>Figure 5.7.</b> Dynamique d'occupation foncière de Senhuile dans la vallée.....	<b>84</b>
<b>Figure 5. 6:</b> Dynamique d'occupation foncière de SCL dans la vallée.....	<b>85</b>
<b>Schéma 5.8.</b> Situation de Senhuile et SCL dans l'arrondissement de NDIAYE.....	<b>87</b>
<b>Schéma 6.9.</b> La dynamique d'appropriation foncière des pasteurs en contexte de Senhuile à Ndiourki 1, Ndiourki 2 et Ndiougoudou.....	<b>102</b>



## Liste des Photos

<b>Photo 1:</b> Plaque matérialisant la présence de Senhuile dans la vallée du fleuve Sénégal.....	<b>77</b>
<b>Photo 2:</b> Logo de SCL.....	<b>78</b>
<b>Photo 3:</b> Des aliments fourragers après les récoltes de Senhuile et profitant au cheptel des villages environnants.....	<b>79</b>
<b>Photo 4:</b> Un lieu d'abreuvoir du bail des villages environnants alimenté par les équipements de Senhuile.....	<b>92</b>
<b>Photo 5:</b> Canal PS3 servant d'alimenter les exploitations de Senhuile autour des villages de Ndiourki 1, Ndiourki 2 et Ndiougoudou.....	<b>96</b>
<b>Photo 6:</b> De campement en extension vers l'Est pour éviter des exploitations de Senhuile...	<b>97</b>
<b>Photo 7:</b> Champs de maïs en exploitation par Senhuile à Ndiourki 2.....	<b>101</b>
<b>Photo 8:</b> L'Est des villages de Ndiourki 1, Ndiourki 2 et Ndiougoudou : une alternative pour les parcours pastoraux.....	<b>104</b>
<b>Photo 9 :</b> De parcours pastoraux réorientés vers l'Est des campements abritant les exploitations de Senhuile.....	<b>104</b>
<b>Photo 10 :</b> De parcours pastoraux réorientés vers l'Est des campements abritant les exploitations de Senhuile.....	<b>105</b>
<b>Photo 11:</b> A SCL, après récolte, les résidus de récoltes réutilisés pour la jachère.....	<b>106</b>
<b>Photo 12:</b> Résidus de récolte laissés pour la jachère à Senhuile.....	<b>107</b>
<b>Photo 13:</b> Un champ d'arachide exploité par SCL à Alngourane (DIAMA).....	<b>107</b>
<b>Photo 14 :</b> promotion de l'élevage intensif par SCL à DIAMA.....	<b>111</b>





## **LISTE DES ANNEXES**

**ANNEXE 1 :** Guide d'entretien adresse aux agropasteurs et autorités locales des communes de GNITH et RONKH

**ANNEXE 2 :** Guide d'entretien adresse aux agropasteurs et autorités locales de la commune de DIAMA

**ANNEXE 3:** Focus groupe avec pasteurs de GNITH et RONKH

**ANNEXE 4 :** Focus groupe avec pasteurs de DIAMA

**ANNEXE 5 :** Questionnaire pour personnel administratif de SCL

**ANNEXE 6 :** Questionnaire pour personnel administratif de Senhuile

**ANNEXE 7 :** Questionnaire pour les agropasteurs/ réserve de ndiael



## TABLE DES MATIERES

DEDICACES.....	1
REMERCIEMENTS .....	3
LISTE DES TABLEAUX, FIGURES, SHEMAS ET PHOTOS.....	6
LISTE DES ANNEXES .....	9
RESUME.....	14
INTRODUCTION.....	15
<b>PREMIERE PARTIE : CONTEXTUALISATION SOCIO-HISTORIQUE DU CHAMPS D’ETUDE.....</b>	<b>17</b>
Chapitre. I- Contexte socio-historique de l’étude du pastoralisme.....	18
1.1.La place de l’élevage pastorale à l’échelle internationale .....	18
1.2. L’élevage pastoral au Sénégal : Son rôle socioéconomique et sa place dans les politiques publiques.....	21
1.2.1. L’élevage dans la politique de l’animation rurale de Dia Mamadou: 1960-1962 .....	21
1.2.2. L’élevage pastoral dans la politique interventionniste de l’Etat sous Senghor: 1964-1979 .....	22
1.2.3. L’élevage pastoral entre les Plans d’Ajustement Structurels (PAS) et la décentralisation tout azimut (les années 1990-2000).....	24
1.2.4. Les Plans « innovants » du secteur agricole des années 2000 au Sénégal .....	27
1.2.4.1. L’élevage pastoral à l’épreuve de la décennie d’intensification du secteur agricole sous le régime libéral (2000-2012).....	27
1.2.5. La consolidation des politiques publiques d’intensification et les enjeux du pastoralisme : une stratégie pour le secteur de l’élevage fiable depuis 2012 .....	32
1.3.L’agriculture familiale au Sénégal : Fonction et dynamique d’évolution .....	34
1.3.1. L’agriculture familiale dans la vallée : un sous-secteur fragile en contexte de la pression foncière.....	34



1.3.2. La vallée du fleuve à l'épreuve de la pression foncière et la résistance des activités agraires.....	35
1.4.L'émergence des firmes d'agrobusiness : Une logique de lutte contre la pauvreté à l'épreuve de l'enjeu foncier au Sénégal.....	37
1.4.1. Dynamique d'occupation foncière de SCL et Sen Huile dans les Collectivités locales de DIAMA, GNITH et RONKH .....	38
1.4.2. L'enjeu socioéconomique des fermes agricoles modernes dans la vallée du fleuve..	39
Chapitre II : Etat de la question .....	40
2.1. L'intensification agricole: un nouveau paradigme d'innovation.....	40
2.1.1. L'innovation du secteur agricole au Sud: Enjeux et Réalités socioéconomique .....	41
2.1.2.. L'élevage pastoral versus innovation socioéconomique? Une question entre enjeux de développement et logique de représentation.....	41
2.1.3. L'élevage pastoral et l'agrobusiness : l'origine de conflits de représentation .....	43
2.3. Le foncier de la vallée du fleuve aux prises entre les logiques capitalistes et les logiques paysannes.....	44
<b>DEUXIEME PARTIE : PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE ET CADRE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>46</b>
.....	46
Partie II : Problématique et cadre méthodologique .....	47
Chapitre III : Problématique .....	47
3.1. Problème de recherche.....	47
3.2. Question de recherche .....	48
3.3. Objectif général .....	48
3.3.1. Objectifs spécifiques.....	48
3.4. Conceptualisation .....	49
3.4.1. Eclairage conceptuel.....	49
Tableau 3.5. Opératoirisation des concepts.....	51
3.5. Hypothèse .....	53



3.6. Modèle d'analyse.....	53
CHAPITRE 4 : Cadre méthodologique .....	58
4.1. Posture épistémologique et méthodologique .....	58
4.2. Stratégies de recherche .....	59
4.3. Techniques et outils d'enquête .....	61
4.5. Modalités de transcriptions de données recueillies sur le terrain .....	65
4.5. Difficultés rencontrées et stratégies de contournement .....	66
4.6. Présentation des territoires d'études .....	67
4.6.1. Présentation de la commune de GNITH.....	68
4.6.2. Présentation de la commune de RONKH.....	69
4.6.3. Présentation de la commune de DIAMA.....	70
<b>TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DES ESULTATS DE RECHERCHE ....</b>	<b>74</b>
Chapitre 5 : Senhuile et SCL : Profile sociohistorique, incidences socioéconomiques et dynamiques d'occupations foncières.....	76
5.1. Profile sociohistorique de Senhuile et SCL.....	76
5.1.1. Senhuile à l'épreuve de sa gestion exclusive.....	78
5.1.2. SCL et le processus inclusif dans sa gestion du début .....	79
5.2. Senhuile, SCL et les incidences socioéconomiques à GNITH, RONKH et DIAMA ...	80
5.3. Les dynamiques d'occupations foncières de Senhuile et SCL dans l'arrondissement de NDIAYE.....	85
5.3.1. Senhuile à la conquête de la réserve naturelle de Ndiael.....	86
5.4. Sen Huile et SCL : Les extensions et les qualités de terres .....	90
Chapitre VI. Les dynamiques d'appropriation foncière chez agropasteurs de GNITH, RONKH et DIAMA et les types de stratégies qu'ils déploient en contexte d'agrobusiness	92
6.1. La dynamique de l'élevage pastoral autour des exploitations de Senhuile et l'exigence des accords signés avec SCL.....	94
6.1.1. S'adapter pour mieux résister: Une nouvelles stratégie des éleveurs pasteurs de Ndiougoudou, Ndiourki 2 et Ndiourki 1 .....	94



6.1.2. Diama 1, Diama 2 et Alngourane : Les agropasteurs en attentes pour le respect des accords partenariat signés avec SCL .....	99
6.2.1. L'association des agropasteurs pour la défense du foncier pastoral en contexte de Senhuile : les cas des villages de NDiourki 1, NDiourki 2, Médina Moutaga et Nadiél dans les CL de GNITH et RONKH .....	101
Chapitre VII : Dynamique d'appropriation foncière et dynamique territoriale à DIAMA, GNITH et RONKH.....	110
7.1. Le mouvement des éleveurs : un véritable cadre de redynamisation territorial à GNITH et RONKH.....	110
7.2. L'appropriation foncière pour un développement territorial durable à DIAMA.....	112
CONCLUSION .....	115



## **RESUME**

Cette étude porte sur la dynamique d'appropriation foncière des éleveurs pasteurs en contexte d'agrobusiness. Celle-ci évolue selon la dynamique de pression foncière due aux extensions agricoles modernes comme les agrobusiness surtout à la veille des années 2000, date à laquelle les perspectives de lutte contre la pauvreté s'orientent vers les cultures à grandes échelles.

Les éleveurs pasteurs à cause de leur vulnérabilité socioéconomique voire politique ne bénéficient pas souvent d'appuis extérieurs pilotés par ailleurs par les Etats ou les partenaires au développement. C'est cette même réalité qui prévaut dans la vallée du fleuve Sénégal où la pression des agrobusiness constitue une véritable menace aux activités agraires comme l'élevage pastoral. L'appropriation foncière devient dès lors un enjeu fondamental pour les acteurs pastoraux en vue de mieux assoir le pastoralisme en tant qu'activité à caractère extensif à retombées socioéconomique importantes.

A DIAMA, GNITH et RONKH, les éleveurs face à la pression foncière induite par la présence de l'agrobusiness, mettent en place des stratégies offensives et défensives caractérisées par de conflits d'intérêt et de logiques entre acteurs en dispute de l'espace foncier. Situés tous au Nord de la région de Saint Louis, DIAMA, RONKH et GNITH, par leurs potentialités en matière de ressources naturelles constituent un creuset où s'affrontent des activités agricoles à caractères extensifs comme l'agrobusiness et/ou l'élevage pastoral. La disponibilité foncière et l'accès facile à l'eau dans ces territoires attirent les bailleurs de l'agrobusiness qui sont en perpétuelles recherches d'espaces propices à l'épanouissement de leurs activités. Alors, quelles sont les stratégies d'appropriations foncières déployées par les agropasteurs en contexte d'agrobusiness dans les CL de DIAMA, GNITH et RONKH dans contexte?

Pour défendre leurs intérêts, toute stratégie susceptible de pouvoir maintenir l'activité pastorale est déployée. Cependant, force est de préciser que le rapport agrobusiness-élevage pastoral n'est pas ici que conflictuel mais ce rapport est aussi source de relations de partenariat entre acteurs en dispute foncière. La question fondamentale est de savoir si les agropasteurs s'adaptent avec les agrobusiness pour pouvoir exister dans leurs milieux d'épanouissement ou s'ils s'adaptent pour mieux se positionner pour mieux défendre leurs stratégies offensives et/ou défensives qu'ils déploient dans le future?

**Mots clés :** Eleveurs pasteurs, DIAMA, RONKH, GNITH, Appropriation, Agrobusiness



## INTRODUCTION

Cette étude porte sur l'analyse de la dynamique d'appropriation foncière des éleveurs pasteurs en contexte d'agrobusiness. Le pastoralisme en tant qu'activité à vocation extensive, reste un secteur d'activité dont l'épanouissement est inhérent à la disponibilité des surfaces de terres. Et, l'agrobusiness étant une agriculture à grande échelle est aussi une activité qui convoite des terres vacantes dans la vallée du fleuve en vue de mieux promouvoir son activité.

En effet, la cohabitation des deux secteurs d'activité induit forcément à de conflits d'intérêt lié à l'enjeu du foncier qui reste une ressource très précieuse et pour les agrobusinessseurs et pour les pasteurs. Pour cette étude, l'enjeu scientifique est d'analyser la dynamique d'appropriation foncière des acteurs du pastoralisme en contexte d'agrobusiness.

Les relations des activités à caractères extensifs comme l'élevage pastoral et agrobusiness sont très souvent conflictuelles et leurs acteurs déploient des stratégies pour mieux se positionner comme des acteurs les plus influents sur les plans social et économique voire politique.

Cependant, face à la crise économique mondiale, le recours à l'agrobusiness qui est une agriculture moderne à grande échelle, répondant au besoin d'autosuffisance alimentaire et capable de promouvoir une main d'œuvre importante semble être une alternative pour aspirer au développement. Dans le monde rural des pays du sud, la disponibilité des terres dont le droit traditionnel appartient aux paysans attire davantage l'attention des bailleurs de l'agrobusiness, créant ainsi de conflits d'intérêts et de logiques.

Toutefois, force est de reconnaître que, malgré de nombreuses recherches très riches en informations sur le secteur agricole en contexte de rareté foncier, peu de chercheurs ont accès leurs investigations sur les modes d'occupations foncières chez les éleveurs pasteurs en contexte de dispute de l'espace foncier.

Analyser la dynamique d'appropriation foncière des éleveurs pasteurs en contexte de pression foncière revêt beaucoup d'enjeux épistémologiques dans ce Travail Etude de Recherche (TER). Nous cherchons à appréhender les représentations que les acteurs se font de leurs pratiques, de leurs milieux et de leurs statuts à la fois socio culturel et économique et les type de stratégies qu'ils déploient en rapport avec leurs intérêts socioéconomique voire politique.



En partant d'une hypothèse suivante « la modification de mode d'occupation du sol induite par la pression de l'agrobusiness, modifie aussi les dynamiques d'appropriation foncière chez les éleveurs pasteurs », analyser la dynamique d'appropriation foncière des acteurs de l'élevage pastoral en contexte de menace foncière relève d'un projet scientifique majeur.

Pour satisfaire l'enjeu épistémologiques dans cette étude, nous allons nous appuyer sur une méthodologie rigoureuse et susceptible de répondre à nos attentes scientifiques. Dans cette étude, la majorité des acteurs cibles est constituée par des « *illettrés* ». Pour cela, utiliser une méthode qualitative dans la collecte de données constitue une meilleure option. Celle-ci, à travers la souplesse de ses outils nous aidera à communiquer avec les acteurs avec moins de contraintes épistémologiques.

Toutefois, force est de préciser que nous nous ouvrirons aussi aux opportunités qu'offrent les autres méthodes. Il s'agira donc dans cette recherche d'une triangulation des méthodes. Cette approche nous aide à mieux atteindre nos objectifs épistémologiques et éventuellement à mieux cerner les véritables obstacles de cette étude.

Constituant des zones d'activités extensives comme l'agriculture familiale, l'agrobusiness et le pastoralisme, GNITH, RONKH et DIAMA sont des creusets où s'affrontent des acteurs de logiques différentes. C'est pour cette raison d'ailleurs que quelques difficultés méthodologique et épistémologique s'imposent naturellement à notre étude. L'enjeu du foncier, le blocage communicationnel lié au non scolarisation des pasteurs entraînant ainsi certaines incohérences entre les pensées des acteurs et la transcription des données recueillies sur le terrain et, la méfiance dans la communication surtout du côté du personnel administratif de Senhuile sont parmi les entraves sérieuses auxquelles notre recherche est confrontée.

Cette étude se structure en trois grandes parties. D'abord, nous ferons dans la première partie un repérage des éléments socio historiques tant au niveau national qu'au niveau international du phénomène étudié et les fondements théoriques du sujet d'étude en rapport avec l'enjeu du développement territorial. Ensuite, la deuxième partie de cette étude s'appesantit sur la problématique de recherche et la méthodologie utilisée. Enfin, la troisième partie est celle où l'interprétation des données recueillies sur le terrain est étalée.





**PREMIERE PARTIE : CONTEXTUALISATION  
SOCIO-HISTORIQUE DU CHAMPS D'ETUDE**



Dans cette partie qui constitue la phase d'entrée de ce TER, nous présentons d'abord les bases du contexte sociohistorique et cadre théorique de l'étude. L'objectif est de présenter dans un premier chapitre, les enjeux socioéconomiques et politique de l'élevage pastoral à l'échelle internationale, nationale voire locale. En tant qu'un sous-secteur agricole, l'élevage pastoral revêt pour cette partie un enjeu fondamental.

Et, dans le deuxième chapitre, il s'agira de faire l'état de la question autour des théories sur les enjeux socioéconomiques du secteur agricole en général en contexte de modernisation de l'économie.

## **Partie I : Contextualisation socio-historique et cadre théorique.**

### **Chapitre. I- Contexte socio-historique de l'étude du pastoralisme**

Le pastoralisme en tant qu'activité agraire, « *est un mode de vie basé principalement sur l'élevage du bétail, notamment des petits ruminants, des bovins et des chameaux* »<sup>2</sup>.

A l'instar de tout fait social, l'élevage pastoral reste une activité très controversée en ce qui concerne sa définition, sa fonction et son statut socioculturel et/ou économique. Toutefois, il revêt des enjeux socioéconomiques non négligeables et pour les pays développés et pour les pays en développement. Cette activité est le système de production dominant à l'origine de plus de 80% du bétail ruminant<sup>3</sup> dont la valeur ajoutée joue un rôle socioéconomique dans les sociétés.

#### **1.1. La place de l'élevage pastorale à l'échelle internationale**

L'élevage pastoral occupe une place importante dans toutes les sociétés du monde. Il est qualifié en référence à Marcel Mauss comme *un fait social total*<sup>4</sup>. Richesse des pauvres, l'élevage constitue à la fois un mode d'accumulation de capital et une source de revenus<sup>5</sup>. L'élevage pastoralisme représente 10% des Produits Intérieurs Bruts (PIB)<sup>6</sup> mondiaux et

---

<sup>2</sup> « Pour une politique panafricaine du pastoralisme », in CADRE POUR UNE POLITIQUE DU PASTORALISME

EN AFRIQUE, Adis Abeba, 2010, p6-56p

<sup>3</sup> Jacqueline Damon et John. Igue, « *l'Afrique de l'ouest dans la compétition mondiale* », p302-503p

<sup>4</sup> M. Mauss 1923

<sup>5</sup> Voir actes de l'atelier sous régionale sur les Politiques d'Élevages de Dakar, les 17 et 18 Novembre 2004, p12-46p

<sup>6</sup> Michele Nori et al, « *Droits pastoraux, modes de vie et adaptation au changement climatique* », Mai 2008



l'activité pastorale compte environ 100-200 millions en 2006<sup>7</sup> de pasteurs à travers le monde et, le chiffre est beaucoup plus si l'on inclut les agro-pasteurs utilisant les systèmes extensifs.

En effet, l'élevage pastoral est une activité qui joue un rôle majeur dans la production des richesses surtout dans les pays en développement où le secteur agricole domine les autres secteurs socioéconomiques.

*Les zones pastorales occupent environ 40% des terres africaines, avec de grandes variations selon les pays. Le bétail et les activités qui lui sont liées contribuent pour au moins 50 % de la valeur totale de la production marchande et de la subsistance consommées par une famille moyenne de pasteurs. Et, en général, les zones pastorales sont peu propices à l'agriculture et l'élevage reste la meilleure possibilité d'exploiter les ressources rares de la biomasse; les pasteurs sont les gardiens des ressources clés disponibles dans les zones arides et semi-arides que le système pastoral contribue à protéger et à sauvegarder<sup>8</sup>*

L'Afrique subsaharienne est une des zones africaine où le pastoralisme reste encore un des secteurs agricoles dont la durabilité et l'épanouissement sont bénéfiques à la population rurale surtout. Lors d'un colloque sur le pastoralisme, tenu en Octobre 2010, en Ethiopie, les scientifiques et la plupart des gouvernants africains, ont réfléchi sur les mécanismes de revalorisation et de pérennisation de l'élevage pastoral, promoteur de ressources économiques, vecteur de la durabilité des activités agricoles connexes et la protection de l'environnement. L'importance socio-économique du pastoralisme africain vient de ce que :

Les propos suivants constituent le discours d'Addis Abeba en 2010. « *Le pastoralisme africain est très dépendant des troupeaux, sources de bien-être social et économique, et d'une mobilité stratégique qui permet l'accès à l'eau et aux pâturages dans des zones de grande variabilité des précipitations. Le pastoralisme est présent partout en Afrique et, dans certaines régions, il est le moyen d'existence dominant* »

Ce statut de l'élevage pastoral fait qu'il est devenu un levier par lequel, les autres activités agricoles comme l'agriculture familiale et la pêche restent très liés. L'élevage pastoral en particulier sert à la protection de l'écosystème, gage de la pérennité de l'agriculture durable.

---

<sup>7</sup> Revue mondiale de l'économie du pastoralisme, in world initiative for sustainable pastoralism, (IUCN, Nairobi 2006)

<sup>8</sup> UNION AFRICAINE, Département d'économie rurale et d'agriculture, CADRE POUR UNE POLITIQUE DU PASTORALISME EN AFRIQUE, Octobre 2010, Addis Abeba, Ethiopie, p4-56p



En parlant de la situation socioéconomique des systèmes agraires, HENK ET SISSOKKO avancent que « *La connaissance du rôle de l'élevage a semblé indispensable, au regard de l'analyse de la durabilité de l'agriculture, dans son sens le plus large* »<sup>9</sup> . En plus, les déjections d'animaux participent aussi à l'enrichissement du sol à travers la fumure que l'élevage est susceptible de fournir à l'agriculture. C'est d'ailleurs ce que HENK et SISSOKKO confirment en ces propos « *L'élevage extensif a surtout une fonction d'appui à l'agriculture. L'objectif est ici d'assurer la production du fumier et la traction animale* »<sup>10</sup>. La complémentarité entre l'agriculture et l'élevage est donc considérée comme un système fonctionnel où chaque activité joue une fonction dans les systèmes socioéconomiques dans les pays du sud en particulier où les activités agropastorales dominent généralement l'économie<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Voir Mémoire de Master1 Samba M. SOW « vulnérabilité et les pratiques de résiliences de l'élevage pastoral en contexte d'agrobusiness », 2014/UGB/Section de Sociologie

<sup>10</sup>HENK B ; ET SISSOKKO,Op cit p81

<sup>11</sup> Voir Mémoire de Master 1 Samba M. SOW/2014



## **1.2. L'élevage pastoral au Sénégal : Son rôle socioéconomique et sa place dans les politiques publiques**

Le sous-secteur de l'élevage à travers ses filières, reste un des secteurs agricole le plus dynamique au Sénégal. Et, il connaît une évolution qui suit une courbe ascendante même s'il est confronté dès fois à des effets pervers liés à la situation aux crises de la sécheresse qui frappent couramment le Sénégal à l'image des pays Sahel.

L'effectif du cheptel est ressorti à 15 354 685 têtes en 2011 contre 14 971 039 têtes l'année précédente, soit une augmentation de 2,2%. Cette hausse est en liaison avec celles des effectifs des caprins (2,8%), porcins (2,8%), ovins (2,6%) et bovins (1,0%). Le cheptel est dominé par les ovins (37,4%), les caprins (31,9%)<sup>12</sup>. Le Sénégal est aussi un des pays sahéliens où l'élevage pastoral en particulier participe réellement aux performances du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. Et, 13% de la population sénégalaise pratiquent l'élevage pastoral<sup>13</sup>. Ce secteur constitue donc un levier sur lequel le développement socio-économique du Sénégal peut s'appuyer.

Cependant, cette activité reste très vulnérable par rapport aux autres secteurs socioéconomiques. Cela s'explique par l'image négative que l'Etat a des acteurs de l'élevage pastoral. Oussouby Touré confirme cette assertion en ces propos « *les éleveurs sont victimes de clichés dans l'opinion publique et les hautes sphères de décision. Ces préjugés tenaces sont plus répandus que les résultats discrets de plusieurs décennies de recherche scientifique et plus bruyants que les revendications des organisations d'éleveurs* » O. Touré ( 2014 : 5)

### **1.2.1. L'élevage dans la politique de l'animation rurale de Dia Mamadou: 1960-1962**

Entre 1960 et 1962, le Sénégal indépendant a été marqué par une volonté de l'Etat de venir en aide le monde rural. Cela s'est traduit par une stratégie dénommée « *L'animation rurale* » qui se conçoit comme une modalité de la participation des communautés dans les processus

---

<sup>12</sup> Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), Février 2013,

<sup>13</sup> Oussouby TOURE 1997



de prise de décision<sup>14</sup>. Renforcer les activités paysannes comme l'agriculture familiale et le pastoralisme reste une priorité des politiques de l'Etat sénégalais à travers un modèle de développement mené par l'Etat. Mamadou Dia, le principal artisan de ces politiques, mise sur des approches du développement socioéconomique inspirées à la fois du « socialisme » et du « capitalisme » mais porteur de valeurs africaines. D'où le concept « *Communautarisme négro africain* » qui servait de cadre au nouvel Etat indépendant<sup>15</sup>.

Le pastoralisme en tant qu'une activité phare dans les activités socioéconomiques occupait une place de choix dans les nouvelles politiques agricoles (NPA) qui visaient à booster l'élevage dans le secteur agricole et le plan de développement rural (PDR) qui permettait aussi de garantir la prise en compte de l'économie du monde rurale, gage d'un développement fiable du Sénégal<sup>16</sup>. Selon Dia, le développement socioéconomique doit se faire par le maintien du modèle du développement socioéconomique hérité des colonisateurs, mais tout en intégrer les valeurs issues des acteurs du développement.

### **1.2.2. L'élevage pastoral dans la politique interventionniste de l'Etat sous Senghor: 1964- 1979**

Après le modèle de développement socioéconomique prôné par Mamadou Dia entre 1960 et 1962, l'Etat providentiel sous SENGHOR a entrepris de de grands projets dont les vocations consistent à restaurer les milieux naturels et de développer le secteur agricole sénégalais.

Le premier grand projet est le PDRG (Plan Directeur de la Rive Gauche) qui prévoit la réalisation d'aménagement structurants permettant l'exploitation en irrigué de quelques 45000ha dans la vallée du fleuve Sénégal. L'exploitation de ce potentiel devra contribuer à réduire la dépendance alimentaire du pays et à réduire la pression sur les ressources naturelles<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> Mémoire de Master « analyse de la logique et de la portée de l'intervention de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) auprès des organisations de producteurs dans la communauté rurale de Gandon: A l'exemple de l'ANCAR de Saint-Louis en partenariat avec le foyer de Sanar », Université Gaston berger, 2009

<sup>15</sup>NDIAYE. Sambou. « Le développement local à la veille de l'alternance politique de 2000 », in Momar C. DIOP, « Sénégal 200-2012 », les institutions et Politiques Publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale, Karthala, p760

<sup>16</sup> Voir Mémoire Master 1 de Samba Mamadou SOW 2014

<sup>17</sup> Amady A. Dieng p160-161



En effet, l'élevage au Sénégal à l'instar des pays du sud reste majoritairement agraire et extensif. Réguler cette activité est souvent d'actualité dans les plans ou programmes de développement. Mais face à la résistance de cette activité, les Etats ou partenaires au développement ont du mal à bien structurer le secteur de l'élevage pastoral.

*« Au Sénégal comme dans la plupart des pays sahéliens, les systèmes d'élevage sont rarement spécialisés et restent dominés par les modes extensifs de conduite des animaux qui s'adaptent avec souplesse aux variations saisonnières et interannuelles des ressources en biomasse végétale et en eau »<sup>18</sup>.*

Sous le régime de Senghor, la législation foncière a été un volet très dynamique dans les politiques publiques sénégalaises. La naissance de la Loi sur le Domaine Nationale en 1964 en est une preuve. L'importance de celle-ci est d'avoir fait la typologie de terres du Domaine National. Elle a classé les terres en Zones urbains, zones classées, zones pionnières et zones terroirs. Et, seules les zones de terroirs qui sont destinées en partie à l'élevage pastoral. Ce dernier, étant une activité vouée pratiquement au monde rural à cause de son caractère extensif, connaît de difficultés liées à son accès à l'espace libre pour son épanouissement.

Toutefois, force est de préciser que la Loi sur le Domaine National (LDN) 1964 a été un grand pas dans l'organisation de l'élevage pastoral en tant qu'un système à la fois socioculturel et économique. Dans la législation foncière de ladite Loi, les parcours pastoraux ont été règlementés et spécifiés à travers le territoire national. A l'instar des autres secteurs d'activités, l'élevage pastoral a bien été règlementé par la Loi sur le Domaine National de 1964. Cette dernière est considérée pour certains chercheurs comme une Loi au service de l'Etat sénégalais centraliste de l'époque.

Selon CROUSS « La grande innovation de loi sur le domaine national (LDN), elle a fait table rase des droits traditionnels « des propriétaires » et maîtres de la terre en transférant en principe l'ensemble de ces droits à l'Etat qui devient « maître de la terre », en vue d'assurer leur utilisation et leur mise en valeur rationnelle (article 2) »<sup>19</sup>.

Après la Loi sur le domaine national de 1964, la Loi n°80-268 du 10 Mars 1980 a aussi marqué la législation foncière au Sénégal. Son objectif était d'organiser des parcours et fixer les

---

<sup>18</sup> Oussouby Toure 2014, « Etat des lieux de la problématique du foncier au Sénégal », p1-17P

<sup>19</sup> CROUSS, op cit, p230



conditions d'utilisation des pâturages. Elle visait à recadrer les parcours du bétail en vue de leur donner une viabilité face au monopole de l'agriculture<sup>20</sup>. Elle marque cependant une étape importante dans la législation du secteur de l'élevage.

En 1980 fut née la Loi n°80-268 du 10 Mars 1980. Cette dernière définit ainsi l'activité pastorale comme étant « *l'ensemble des espaces libres utilisés pour l'alimentation des animaux ou susceptibles de l'être* »<sup>21</sup>. Ses fondements consistent à préciser les différents types de pâturages et à fixer les règles concernant l'organisation et l'exploitation des pâturages, des points d'eaux pastoraux tout en créant des commissions de conservation des pâturages (commission régionale, départementale) et un conseil d'arrondissement pour la conservation des pâturages. Ces différentes commissions sont chargées de veiller cependant au respect des normes édictées par le décret pour une meilleure cohabitation entre éleveurs et agriculteurs<sup>22</sup>. Dans l'article premier de cette loi, les quatre types de pâturages qui suivent ont été définis

- Les pâturages naturels ou parcours du bétail qui constituent l'ensemble des espaces libres, naturels et traditionnels destinés à la pâture des animaux
- Les jachères ou espaces cultivables laissés au repos non exploités
- Les pâturages artificiels ou prairies artificielles aménagés pour production de fourrages ou de réservés à cet effet

Les pâturages post culturaux ou ensemble de surface cultivées libérées de récolte constituées par le reste des sous-produits agricoles (paille foin) etc.

### **1.2.3. L'élevage pastoral entre les Plans d'Ajustement Structurels (PAS) et la décentralisation tout azimut (les années 1990-2000)**

Les Plans d'Ajustement Structurels (PAS) du gouvernement du Sénégal des 90 ont bien pris en charge la gestion foncière qui a toujours constitué une question épineuse des politiques publiques. Avec les lois n° 90-37 et n° 96-07<sup>23</sup>, la gestion foncière incluse dans la décentralisation a connu une ampleur inégalable dans l'histoire du Sénégal indépendant entre 1990 et 2000.

---

<sup>20</sup> Voir Mémoire de Master 1 Samba Mamadou SOW/2014/UGB

<sup>21</sup> Voir Loi n° 80-268 du 10 Mars 1980

<sup>22</sup> Informations recueillies au niveau de la Direction du Pastoralisme. Cette structure nous a servi de cadre pour collecter beaucoup d'informations à travers des corrections et suggestions que les responsables du site structures nous ont apporté.

<sup>23</sup> Voir loi n°96-07 du 22 mars 1996 modifiée par la loi n°2002-15 du 15 Avril 2002





La régulation du foncier est dès lors une des préoccupations prise au sérieux par les Collectivités Locales. Ainsi, les neuf domaines de compétences transférées en cohérence avec les principes de la loi 96-7 du 22 Mars 1996 marque une étape fondamentale dans le processus de la décentralisation et la gestion foncière au Sénégal.

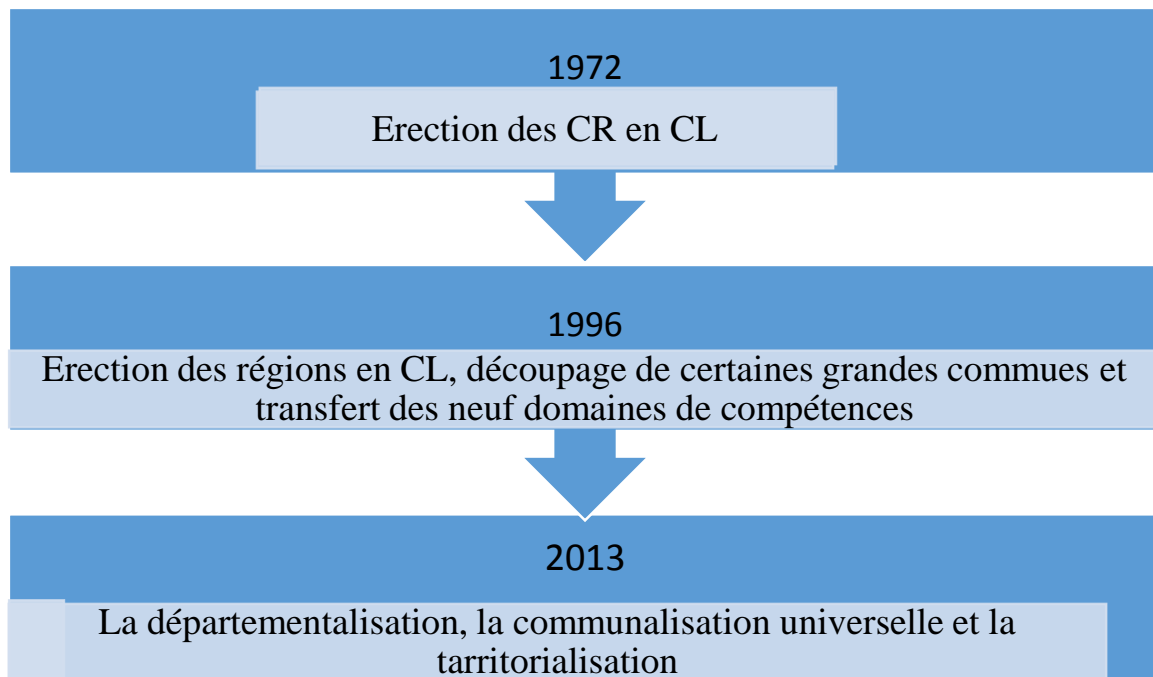
En résumé, on peut dire que les années 1990 ont marqué une étape très importante dans le cadre de la décentralisation au Sénégal. Ainsi, l'acte II de la décentralisation intervenu en 1996 se résume autour des points suivants.

- ❖ L'érection de la région qui n'était qu'une simple circonscription administrative en Collectivités locales
- ❖ Découpage de certaines grandes communes (Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et plus tard Thiès) en communes d'arrondissements
- ❖ Transfert par l'Etat de neuf domaines de compétences (9) aux trois ordres de collectivités locales (région, commune et communauté rurale)

Pour montrer l'importance de la décentralisation dans le processus du développement au Sénégal nous matérialisons dans le schéma 1.1. qui suit les différentes étapes de la décentralisation et leurs fondements théoriques.

**Schéma 1.1.** Dynamique de la décentralisation au Sénégal en trois étapes depuis 1972





**Sources** : Schéma de préparation, d'élaboration et de mise en œuvre de l'Acte III de la décentralisation de l'Acte III de la décentralisation « la territorialisation des politiques publiques, un substrat du chemin du véritable développement et Guide des bonnes pratiques en matière de délégation de services publics locaux, cahiers PNDL, Aout 2014, p9-36p.



#### **1.2.4. Les Plans « innovants » du secteur agricole des années 2000 au Sénégal**

Les années 2000 ont été marquées par l'intensification du secteur agricole au Sénégal. Le régime d'alternance 2000 sous l'égide de WADE a fait de l'agriculture « modernisée » une des priorités dans les DSRP I et DSRP II (Le Documents de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté) qui étaient des feuilles de route de la recherche développement socioéconomique au Sénégal entre 2000 et 2012.

Ainsi, les programmes de modernisation du secteur agricole ont débuté en 2006 avec notamment comme premier acte le plan du Retour Vers l'Agriculture communément appelé le plan REVA. Le fondement de celui-ci était d'amener les jeunes sénégalais à s'investir dans l'agriculture, seule secteur capable de promouvoir le développement socioéconomique du pays. En plus, la grande révolution dans le cadre de la modernisation du secteur agricole s'est intervenue en 2009 avec la GOANA (Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance) et/ou le programme biocarburants<sup>24</sup> et par la suite la mise en place de l'Agence nationale du Plan de Retour Vers l'Agriculture (A.N.R.E.V.A.)<sup>25</sup>.

##### **1.2.4.1. L'élevage pastoral à l'épreuve de la décennie d'intensification du secteur agricole sous le régime libéral (2000-2012)**

A l'instar du secteur agricole dans sa globalité, le sous-secteur de l'élevage aussi a connu une innovation sans précédente au cours de la décennie de l'alternance 2000 au Sénégal. Des programmes d'intensification du secteur agricole ont été les principaux leviers sur lesquels, les DRSP I et DRSP II ont été fondés dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté au Sénégal. La célèbre phrase du président WADE des années 2000<sup>26</sup> explicite la volonté de l'Etat de faire de l'élevage intensif un sous-secteur fiable et rentable sur lequel l'autosuffisance alimentaire peut être obtenu là où le pastoralisme semble être une pratique gaspilleuse de ressources naturelles et peu rentable.

---

<sup>24</sup> IPAR rapport de recherche, « LES ACQUISITIONS DE TERRES A GRANDE ECHELLE AU SENEGALDESCRIPTION D'UN NOUVEAU PHENOMENE », MAI 2011

<sup>25</sup><sup>25</sup> Voir les plans du développement agricole du Sénégal 2000-2012

<sup>26</sup> Voir Discours à la Nation du Président Wade 31 Décembre 2006



*« L'image de bovins faméliques et cachectiques errant à la recherche d'hypothétiques pâturages et points d'eau à jamais doit disparaître du paysage agricole sénégalais ». « Dans le secteur de l'élevage, nos efforts porteront surtout sur la stabulation en faveur des éleveurs pour leur éviter la traditionnelle transhumance à la recherche d'une herbe rare, et sur l'insémination artificielle pour améliorer les espèces en rendement et qualité. » (Abdoulaye Wade, 31 décembre ; 2006) <sup>27</sup>*

Cependant, l'avènement de Nouvelles Initiatives Sectorielles pour le Développement de l'Élevage (NISDEL), l'élaboration du Plan National de Développement de l'Élevage (PNDEL), la création de Centres d'Impulsion et de Modernisation de l'Élevage (CIMEL) et la naissance de Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB) restent des initiatives phares qui ont eu marqué la révolution du secteur de l'élevage au Sénégal.

**Tableau 1.1. Résumé des principaux actes de la modernisation du sous-secteur de l'élevage de 2000 à 2012**

Période « innovantes» du sous-secteur de l'élevage de 2000 à 2012	Programmes phares mis en place pour l'innovation du sous-secteur de l'élevage	Objectifs visés et/ou Résultats obtenus
2004	⇒ L'avènement de Nouvelles Initiatives Sectorielles pour le Développement de l'Élevage (NISDEL) et l'élaboration du Plan National de Développement de l'Élevage (PNDEL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ sécuriser la production alimentaire</li> <li>✓ lutter contre la pauvreté en milieu rural</li> </ul>

<sup>27</sup> Extrait de THÈSE de doctorat d'Astou Sougou Diao Camara, décembre 2013



<p><b>2004</b></p>	<p>⇒ Création de Centres d'Impulsion et de Modernisation de l'Elevage (CIMEL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer des Unités de Production Laitière Bovine (UPLB) pour la production laitière de qualité et de quantité (30L/vache par jour)</li> <li>✓ Des Unités de Production Laitière Caprine (UPLC). Pour pallier à la contrainte de financement des exploitations laitières esbovines.</li> <li>✓ Des Unités d'Embouche Bovine (UEMB) pour l'exploitation des potentialités bouchères de nos races locales.</li> </ul>
<p><b>2009</b></p>	<p>⇒ Naissance de Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place de fonds de crédit pour soutenir la stabulation</li> </ul>
<p><b>2009</b></p>	<p>⇒ L'instauration de Maisons Des Eleveurs (MDE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Création des groupements d'acteurs et structures de financements pour le bon fonctionnement du sous-secteur de l'élevage</li> </ul>

**Source :** Etude de Cas Samba Mamadou SOW/UGB/2013, CIMEL de Mbakhana Mbarigo, Ministère de l'élevage et SAED.



Dans les politiques publiques du régime libéral, la législation foncière y occupe une place importante. La naissance de Loi Agro sylvo pastoral de 2004 constitue une preuve tangible.

Avec un processus d'élaboration assez long, la loi d'orientation agricole a mission pour d'adapter les enjeux actuels de développement rural à la sécurisation des exploitations agricoles<sup>28</sup>.

Le secteur agricole sénégalais reste un secteur à la recherche d'un espace foncier à statut juridique fiable. La LOA propose la création d'une agence de l'espace agricole chargée d'aménager les terres du domaine national, en vue de les concéder aux chefs d'exploitation à caractère industriel ou commercial, sous forme de contrat bail. Ces derniers pourront, après mise en valeur, transformer les baux en titres fonciers. De ce fait, les conseils ruraux n'auront aucun contrôle sur ces terres (Touré, O., Seck, S. M. et al. 2011)<sup>29</sup>

**Tableau 1.2. Processus de naissance et la mise en cohérence de la Loi Agro sylvo pastoral en 2004<sup>30</sup>**

---

<sup>28</sup> Voir la procédure d'élaboration de la loi en 2004

<sup>29</sup> IPAR JUILLET 2014 p37-80p

<sup>30</sup> Voire Mémoire de Master 1 Samba Mamadou SOW/2014/UGB



<b>Date</b>	<b>Evénements</b>
<b>2001</b>	Souhait exprimé par les organisations des producteurs de promouvoir une Loi d'Orientation Agricole et une Réforme Foncière
<b>Octobre 2002</b>	Volonté politique exprimée au plus haut niveau d'élaborer une LOA
<b>Fin 2002</b>	La présidence de la république transmet à la DAPS un « projet de Loi d'Orientation Agricole » destinée « à offrir une vision de long terme du secteur »
<b>Janvier 2003</b>	Annonce par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage du projet de LOASP lors d'une journée du Monde Rural à Dakar
<b>Début 2003</b>	La DAPS retravaille certain passage du projet de la Loi avant de le soumettre aux partenaires
<b>Mars 2003</b>	Diffusion aux organisations paysannes et autres acteurs du Monde Rural du Projet de la LOA M. Ndiobo NDIENE est chargé de « coordonner le processus de concertation de la LOA »
<b>Avril-Juin 2003</b>	Le CNCR lance des concertations locales, puis des ateliers de synthèse régionaux
<b>Septembre 2003</b>	La CNCR présente la synthèse national des ateliers de concertation en présence du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage. Il propose de retirer la réforme foncière du projet de LOA
<b>Avril-Juillet 2003</b>	Plus de 50 personnalités et institutions apportent leur contribution au Projet LOA
<b>Juillet- Septembre 2003</b>	Une nouvelle version du projet est rédigée par le Ministère de l'Agriculture qui prend en compte un grand nombre de recommandations formulées par les acteurs du monde Rural
<b>Octobre 2003</b>	Finalisation du projet de la Loi par le Comité national Paritaire incluant le Ministère et le CNCR. La Loi est rebaptisée « Loi d'Orientation agrosylvo Pastorale » et ne contient pas de réforme foncière.
<b>Novembre 2003</b>	Parallèlement au projet de LOAP, une réflexion sur « la réforme foncière est lancée par le CNCR et Ministère de l'Agriculture et de l'élevage.
<b>Janvier 2004</b>	Le projet de LOAP est présenté et adopté en Conseil des Ministres.
<b>15-16 Mars 2004</b>	Le projet de LOAP est discuté en cours d'un « atelier d'information et de sensibilisation des partenaires » à Mbodiène.



Source : UGB/2014, SAED et ANCAR

### **1.2.5. La consolidation des politiques publiques d'intensification et les enjeux du pastoralisme : une stratégie pour le secteur de l'élevage fiable depuis 2012**

La deuxième alternance de 2012 au Sénégal a donné de nouvelles perspectives au sous-secteur de l'élevage sénégalais. Dans la logique des politiques de modernisation du secteur agricole, installées par le gouvernement de WADE depuis 2000, on peut dire que l'approche moderniste du secteur agricole n'a pas changé sous la seconde alternance.

Les premiers actes posés par le gouvernement du régime de Macky étaient de pousser davantage la modernisation du secteur agricole en général et du sous-secteur de l'élevage en particulier.<sup>31</sup>. Toutefois, force est de préciser que tout en continuant les chantiers de la modernisation de l'élevage entamés par WADE, dans sa politique publique, Macky SALL dans la sienne, pousse davantage la volonté de continuer l'innovation du sous-secteur de l'élevage au Sénégal, sans pour autant négliger le pastoralisme qui constitue le levier fort du l'élevage Sénégalais<sup>32</sup>.

Pour le gouvernement de la deuxième alternance, la modernisation intense de l'élevage en vue d'améliorer la productivité animale et l'entretien du pastoralisme passe par trois axes que sont <sup>33</sup>:

- ❖ L'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales
- ❖ Le renforcement des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation de la production animale avec une meilleure intégration dans la filière industrielle ; une meilleure structuration des segments industriels et familiaux des filières lait local, bétail-viande, ainsi que des cuirs et peaux<sup>34</sup>.
- ❖ Et l'amélioration considérable des capacités d'accueil des Centre D'impulsion pour la modernisation de l'Elevage (CIMEL) qui restaient moins équipées jusqu'à 2012

L'Etat a aussi appuyé l'élevage pastoral en facilitant aux pasteurs l'accès à l'aliment de bétail en subventionnant celui-ci au cours des deux dernières années. Et, en Novembre 2013, lors de la

---

<sup>31</sup> Voir Cheick Omar Ba, « la critique des politiques agricoles sous WADE » in Momar C. DIOP, « Sénégal 200-2012 », les institutions et Politiques Publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale, Karthala, p148

<sup>32</sup> Voir l'histoire des politiques publiques du Sénégal indépendant jusqu'à nos jours

<sup>33</sup> Voir Mémoire de Master 1 de Samba Mamadou SOW/UGB/2014

<sup>34</sup> Voir plan Sénégal Emergent PSE, « Agriculture Elevage », p59-107p





réhabilitation du Ranch de DOLLY, celui se voit doté d'un financement à hauteur de 2, 5milliards FCFA environ pour afin concrétiser la vocation du ranch qui avait pour fonction de booster le pastoralisme dans la zone sylvo pastorale depuis les années 1960<sup>35</sup>.

En résumé on peut retenir que tout en améliorant les acquis en termes de modernisation de l'élevage laissé par WADE, le régime actuel revalorise en même temps le pastoralisme qu'il considère comme un levier par lequel la modernisation de l'élevage devrait être stimulée.

A l'instar des régimes précédents, la deuxième alternance au Sénégal a fait de la décentralisation un des volets importants de sa politique publique<sup>36</sup>. En effet, ayant commencé le processus de de la décentralisation sous la période coloniale, le Sénégal a connu plusieurs réformes après l'accession à l'indépendance (1960), en vue de l'adapter au nouveau contexte de l'Etat souverain<sup>37</sup>. Cependant, force est de préciser que trois actes majeures auront marqué la décentralisation au Sénégal de l'indépendance jusqu'au nos jours.

Et, L'élevage pastoral en tant qu'activité à caractère extensif et utilisatrice de ressources rares comme l'eau et le foncier, reste un des sujet phares qui font débats au sein de l'Acte III de la décentralisation au Sénégal qui est présentement une des étapes de décentralisation en vigueur.

Pour mieux articuler le développement autour des secteurs agraires surtout qui représentent une place importante dans l'économie sénégalaise, le soubassement de l'acte III ouvre un large perspectif pour le pastoralisme notamment à travers des pôles régionaux de développement. La revitalisation des filières du sous-secteur de l'élevage pastoral reste un des espoirs nourris par l'Acte III.

Les filières du l'élevage pastoral deviennent un enjeu important pour la revitalisation des ressources qui constituent un des socles du Développement économique Local<sup>38</sup> (DEL). Ceci, à travers la revalorisation des filières porteuses et la promotion de l'approche chaine de valeurs de celles-ci. Et, la territorialisation comme étant une nouvelle approche des politiques publiques, permet à l'élevage pastoral, une des activités les rependues à l'échelle nationale de profiter de la revitalisation des ressource

---

<sup>35</sup> Voir décret n° 2013-1281 du 23 septembre 2013

<sup>36</sup> Jacques Faye, « Foncier et décentralisation, l'expérience du Sénégal », Mai 2008

<sup>37</sup> Guide des bonnes pratiques en matière de délégation de services publics locaux, cahiers PNDL, Aout 2014, p9-36p

<sup>38</sup> Dr Ndiaye Sambou/UGB, « Relecture du PSE dans une perspective de développement économique local »



### **1.3.L’agriculture familiale au Sénégal : Fonction et dynamique d’évolution**

A l’instar du sous-secteur de l’élevage, le sous-secteur de l’agriculture familiale malgré des menaces dues à la pression foncière et la concurrence des agrobusiness, joue un rôle très important dans la fonction du tissu socioéconomique du pays.

Avec 95%<sup>39</sup> du secteur de l’agriculture sénégalais, l’agriculture familiale joue un rôle social et regorge un atout économique considérable<sup>40</sup>. C’est d’ailleurs ce qui pousse à la Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal à conclure en 2010 que l’agriculture familiale sénégalaise peut nourrir le pays<sup>41</sup>. Et, selon cette organisation, la prise en charge de ce sous-secteur participerait mieux à la lutte contre la pauvreté au Sénégal. L’International Food Policy Research Institute (IFPRI) soutient que « seuls les petits agriculteurs peuvent permettre de mettre fin à la famine en Afrique.

#### **1.3.1. L’agriculture familiale dans la vallée : un sous-secteur fragile en contexte de la pression foncière**

*« L’agriculture familiale joue un rôle important dans la sécurité alimentaire en Afrique. Cependant, l’accaparement des terres par certaines firmes étrangères, des notabilités politiques, coutumières et des promoteurs immobiliers et touristiques met sérieusement en péril l’avenir des petits producteurs et celui de l’agriculture familiale. Le phénomène est tel que les paysans deviennent, de plus en plus, des « ouvriers agricoles » sur leurs propres terres »<sup>42</sup>.*

Les propos ci-dessus montrent à quel point, le sous-secteur de l’agriculture familiale constitue un sous-secteur important mais concurrencé d’une façon déloyale par les firmes agricoles souvent soutenues par des acteurs locaux ou nationaux à forte influence sociale, économique et/ou politique. L’envahissement des firmes internationales d’agrobusiness dans la vallée du fleuve Sénégal est de nos jours une des dures réalités auxquelles, les secteurs agraires font face.

---

<sup>39</sup> Voir les travaux d’IPAR 2014. Plusieurs recherches menées par les Organismes nationaux ou internationaux révèlent que l’agriculture familiale sénégalaise représente à peu près 95% des exploitations agricoles du pays. Or pour l’agriculture à grands capitaux ou l’agrobusiness ne constituent que 5% des exploitations agricoles. D’où la nécessité pour certains organisations comme Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS) de veiller à la dynamisation de l’agriculture familiale.

<sup>40</sup> D’après les statistiques en 2012, elle participe à plus de 6% du PIB au Sénégal (ANSD) 2012

<sup>41</sup> FONGS

<sup>42</sup> AGRIDAPE, Revue sur l’agriculture durable à faibles apports externes, Avril 2012



Les agrobusiness à la recherche de terres vacantes, appuyés très souvent par l'Etat<sup>43</sup> connaissent une prolifération d'une façon exponentielle dans la vallée du fleuve. Cela s'explique en grande partie par l'enjeu actuel, qui consiste à s'investir sur les terres pour assurer l'autosuffisance alimentaire surtout dans les pays du, comme le Sénégal.

La pression sur le foncier devient alors beaucoup plus accrue dans la vallée du fleuve Sénégal où les activités agraires extensives comme le pastoralisme et l'agriculture familiale, qui financent et nourrissent 65,2% des individus et 57,5%<sup>44</sup> sont pratiquée par la quasi-totalité de la population rurale.

Toutefois force est de reconnaître que, la capacité financière des firmes internationales constitue une véritable menace et pour le pastoralisme et pour l'agriculture familiale, qui ne sont que des secteurs dont les pratiques restent toujours traditionnelles et peu fiables dans les politiques publiques. Néanmoins, la complémentarité des deux activités (pastoralisme et agriculture familiale) contribue à la promotion de la productivité des activités agricoles.

*En Afrique subsaharienne, rares sont les petits exploitants sans bétail. Les prévisions de croissance de la demande de produits d'origine animale ouvrent aux populations pauvres tributaires de l'élevage de nouvelles opportunités et leur imposent en même temps de nouveaux défis puisqu'elles pourraient ne pas être en mesure de faire face aux normes de haute qualité requises par les agro-industries et la grande distribution nationales et internationales<sup>45</sup>*

### **1.3.2. La vallée du fleuve à l'épreuve de la pression foncière et la résistance des activités agraires**

Selon le rapport de l'Étude sur la Gouvernance du foncier agro-sylvo-pastoral dans les régions de Louga, Saint-Louis et Matam (Novembre 2012) : « *le capital foncier n'est pas extensible alors que les divers autres usages de cette ressource ne cessent de prendre de l'importance dans le développement des économies africaines (industrie, mines, infrastructures, tourisme*

---

<sup>43</sup> Voir processus d'implantation de Sen Huile. De Mbane à GNITH, l'implantation de ce projet agricole a été émaillée par des conflits. Toutefois, l'intervention de l'Etat semble toujours jouer en faveur de Sen Huile. Les quelques morts et blessés de Mbane par force l'ordre en est une preuve réelle. « *Le 26 octobre 2011, de conflits opposant les forces de l'ordre et la population locale, font un état de deux morts et plusieurs dizaines de blessés* »

<sup>44</sup> Voir rapport CONGAD 2012 sur le foncier, p139

<sup>45</sup> Le rôle de l'élevage dans l'agriculture africaine



etc.) »<sup>46</sup>. La vallée du fleuve étant une des rares zones du Sénégal où la disponibilité des terres et de l'eau est garantie avec 31 milliards de m<sup>3</sup> renouvelables en eau de surface du fleuves Sénégal (CONGAD, Novembre 2012). Cela fait cette partie du pays une des ruées de tous les secteurs d'activités économiques comme l'élevage, l'agriculture et firmes étrangères à capitaux puissants comme les agrobusiness.

Cette affluence des activités socioéconomiques n'est pas sans conséquences. La dynamique des activités a créé des nouvelles logiques de perception du foncier. Les activités agraires comme l'élevage pastoral, l'agrobusiness d'une part et les activités intensives (Fermes modernes) d'autres part disputent le foncier qui se trouve être la seule ressource d'épanouissement des trois activités citées ci-dessus.

Toutefois, force est de préciser que la vulnérabilité de l'élevage pastoral reste un des facteurs qui agitent l'enjeu du foncier.

Depuis les Nouvelles Politiques Agricoles (NPA) des années 60, on note un écart entre la prise en charge de l'agriculture et le pastoralisme<sup>47</sup>, deux secteurs agraires qui constituent le socle de l'économie sénégalaise.

Le premier, grâce à ses enjeux sociaux, politiques et économiques a connu un favoritisme sur le plan financier alors que le second continue de souffrir de sa situation vulnérable liée d'une part à l'exclusion de ses acteurs des organes de décisions publiques et d'autre part à son caractère extensif qui consiste à utiliser de vastes étendues de terres libres à toute activité. Cela est une des causes qui participent à l'incohérence des politiques de développement qui continue de créer un fossé entre les couches sociales.

Il en découle ainsi l'antagonisme historique et perpétuel entre les acteurs de l'agriculture et les acteurs du pastoralisme surtout dans les pays en développement comme le Sénégal où la pauvreté et l'incohérence des politiques publiques, accentuent la dimension conflictuelle de l'enjeu foncier.

---

<sup>46</sup> Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD), Rapport de l'Étude sur la Gouvernance du foncier agro-sylvo-pastoral dans les régions de Louga, Saint-Louis et Matam, Novembre 2012, p41-187p. Touré et al, précisent davantage que : « *La compilation des recherches menées au cours de la période récente a permis de mesurer l'ampleur des transactions foncières à grande échelle qui concerneraient près de 600 000 hectares, soit 40 % des terres arables encore disponibles* »

<sup>47</sup>Voir Cheick Omar Ba « la critique des politiques agricoles sous WADE » in Momar C. DIOP, « Sénégal 200-2012 », les institutions et Politiques Publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale, Karthala, p148



*« La vision « moderniste » et libérale conduit à considérer que le pastoralisme pratiqué au Sénégal ne valorise pas le cheptel et doit être radicalement transformé en un élevage intensif (infrastructures pérennes, parcage du bétail, embouche, abatage important et réguliers/production de grandes quantités de lait, forte valorisation des sous-produits, etc.) qui se traduira par la sédentarisation des éleveurs. Cette conception considère que l'élevage extensif, transhumant ou semi-transhumant n'est pas une forme de mise en valeur des terres et les éleveurs ne sauraient bénéficier de droits fonciers légitimes ou autres »<sup>48</sup>.*

Cette vision de l'élevage pastoral crée plutôt un conflit entre pasteurs et agricultures. Pourtant, les deux acteurs cités ci-après peuvent constituer de pairs en vue de mieux harmoniser le développement du monde rural où les deux activités sont plus développées.

#### **1.4.L'émergence des firmes d'agrobusiness : Une logique de lutte contre la pauvreté à l'épreuve de l'enjeu foncier au Sénégal**

Les années 2000 ont marqué une nouvelle étape dans le processus de recherche développement. La mise en place des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fut un acte révélateur dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Les propos ressortis des actes du colloque de FAO en 2000 confirment la thèse selon laquelle la lutte contre la faim est une des priorités du moment et que l'intensification du secteur agricole est un levier sûr par lequel, la lutte contre la pauvreté doit se reposer. Les propos suivants viennent attester cette assertion.

*« L'élimination de la faim doit rester l'objectif central des responsables de l'alimentation et de l'agriculture. C'est au pays en développement qu'il appartient au premier chef de renforcer leur capacité de production et de dans le même temps de relever le pouvoir d'achat ceux qui n'ont pas de quoi manger<sup>49</sup>. A problème mondiale, solution mondiale. Il faut que tous les partenaires conjuguent leurs efforts de développement. La communauté internationale a un rôle crucial à jouer : elle doit s'employer à promouvoir un*

---

<sup>48</sup> Op. cit p125

<sup>49</sup> FAO «l'agriculture mondiale : Horizon 2000 », éditions economica, 332P



*environnement extérieur favorable qui contribuera à une équitable et équilibrée de l'économie mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*<sup>50</sup>»

Les politiques de lutte contre la pauvreté souvent portées par les bailleurs et gouvernants demandent des moyens à la fois humains, techniques et la disponibilité des ressources rares comme l'eau et la terre. Au Sénégal, ces conditions semblent être remplies par la vallée du fleuve Sénégal. Celle-ci, grâce à sa position géographique, la disponibilité des ressources naturelles comme l'eau et la terre, attire davantage des investisseurs « accapareurs » du foncier souvent exploités par pastoralisme et l'agriculture familiale.

#### **1.4.1. Dynamique d'occupation foncière de SCL et Sen Huile dans les Collectivités locales de DIAMA, GNITH et RONKH**

La deuxième alternance en 2000 a été marquée par une réorientation moderniste du secteur agricole au Sénégal. L'enjeu du foncier devient alors un des enjeux fondamentaux qui agitent les grandes questions du développement au Sénégal. Oussouby Touré remarque que : « *La multiplication des projets liés au développement des biocarburants et l'arrivée d'investisseurs censés apporter des capitaux dans l'agriculture qui est fortement encouragée par la politique du chef de l'Etat (Plan REVA, GOANA) confèrent à la question foncière une*

*Nouvelle dimension* » Quant aux projets agricoles Sen Huile et SCL, leurs dynamiques et extensions connaissent un processus constant dans la vallée plus particulièrement dans les Communes de GNITH, RONKH et DIAMA où la question foncière préoccupe tous les secteurs d'activités. Le tableau qui suit matérialise les dynamiques d'aménagement des deux projets agricoles :

**Tableau.1.3.** Les sites d'implantation de Senhuile et SCL dans les CL de GNITH, RONKH et DIAMA

<b>Communes concernées</b>	<b>GNITH</b>	<b>RONKH</b>	<b>DIAMA</b>
Hameaux ou Campements d'agropasteurs affectés par l'implantation de Senhuile et SCL	Diourki 1, Diourki 2 et Diougoudou	Médina Mountaga, Nadiél 1 et Nadiél 2	Diama 1, Diama 2 et Alngourane

<sup>50</sup> FAO «l'agriculture mondiale : Horizon 2000 », éditions economica, 332P



**Source :** Samba Mamadou SOW/TER 2015/UGB

**Tableau 1.4.** Dynamique d'aménagements de Senhuile dans les CL de RONKH, GNITH et autres localités de la vallée

<b>CL concernée par les aménagements de Senhuile</b>	GNITH	RONKH	GANDON
<b>Zones cibles</b>	Réserve de Ndiaél	Réserve de Ndiaél	Gandon

**Source :** Samba Mamadou SOW/TER 2015/UGB

#### **1.4.2. L'enjeu socioéconomique des fermes agricoles modernes dans la vallée du fleuve**

L'intensification du secteur agricole dans la vallée du fleuve Sénégal est surtout marquée par l'intensification massive du sous-secteur de l'élevage. La création de nouvelles fermes agricoles et la modernisation d'anciennes fermes ont été un des actes phares dans ce processus « d'intensification ». L'implantation des Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage (CIMEL) marque une nouvelle ère dans le processus d'intensification de l'élevage. En effet dans la vallée du fleuve Sénégal, la ferme moderne de Makhana Mbarigo constitue un symbole dans la promotion du secteur d'élevage moderne et porteuse d'espoir pour le développement socioéconomique.

Héritage ancien qui est réhabilité pour accueillir le Centre d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage (CIMEL), la ferme moderne de Makhana nourrit l'espoir d'une ferme susceptible de promouvoir le développement socioéconomique dans la zone d'implantation. C'est ainsi qu'une superficie de 76 hectares a été aménagée par les colons dans le village de Makhana dès 1926, pour mettre en place le plan cadastrale, qui leur permettait d'importer les buffles, en vue de pérenniser l'agriculture dans la vallée du fleuve et de lutter contre le typha dans la même vallée<sup>51</sup>.

---

<sup>51</sup> Ces informations ont été recueillies en 2013 par études de recherches de Samba Mamadou SOW/UGB. Les autorités du CIMEL de Makhana rappellent que est un héritage d'un projet buffle initié par les colons. Ce dernier avait pour fonction d'accueillir des buffles importés pour l'agriculture de la vallée du fleuve Sénégal



## **Chapitre II : Etat de la question**

La sécurité alimentaire dont l'appellation varie selon les espaces « lutte contre la pauvreté ou l'insécurité alimentaire dans les pays du Sud et « l'autosuffisance alimentaire dans les pays en transition » est une des point phares dans les politiques de développement actuelles.

Ainsi, les gouvernants, partenaires et/ou bailleurs au développement et Organisations Non Gouvernementales (ONG) intègrent la sécurité alimentaire parmi les priorités à travers les programmes et plans au niveau international, transnational ou national.

Le Sénégal à l'instar de pays dits en développement est en perpétuelle recherche de l'autosuffisance alimentaire surtout dans le monde rural où se trouvent 75 % des personnes pauvres à travers le monde<sup>52</sup>.

Toutefois, la recherche de l'autosuffisance alimentaire au Sénégal rencontre des obstacles liés aux conflits permanents entre l'émergence des firmes agricoles modernes comme l'agro-industrie et la résistance des secteurs agraires comme le pastoralisme qui constitue une des activités les plus répandues mais les plus ancrées du pays. La vallée du fleuve Sénégal ne déroge pas à cette règle.

### **2.1. L'intensification agricole: un nouveau paradigme d'innovation**

Cerner le concept intensification reste un exercice complexe. Dans la dynamique de lutte contre la pauvreté, le concept d'intensification agricole apparait comme un challenge qui restaure la viabilité du secteur agricole. Ainsi, définir « intensification » reste quand même un projet très complexe et difficile à cerner dans un contexte où le secteur agricole est composé de plusieurs sous-secteurs à vocations multiples. Mais en partant de FAO (2004), l'intensification agricole peut se définir techniquement comme une augmentation de la production par unité d'intrants (main-d'œuvre, productivité, argent etc.)<sup>53</sup>.

---

<sup>52</sup> Voir FAO, 2011

<sup>53</sup>FAO 2004, « Ethique et intensification agricole durable »





### 2.1.1. L'innovation du secteur agricole au Sud: Enjeux et Réalités socioéconomique

Le processus de la recherche développement doit être endogène et non exogène selon Joseph Kizerbo (1992). Selon ce dernier, il n'y pas de développement clés en main. Mais le développement clés c'est dans la tête. Cependant, force est de constater que les politiques du développement dans les pays du Sud comme le Sénégal sont souvent en déphasage avec la réalité socioéconomique.

*« Le projet de développement dans le monde rural africain est une « opération » orchestrée du « dehors » visant à modifier les systèmes techniques de production d'un espace géographique délimité en vue de parvenir à une amélioration de la productivité, déterminée selon une évaluation du maître d'œuvre du projet. Par ailleurs, le propre d'un projet est d'être clos sur lui-même, d'être local et totalitaire dans sa logique »<sup>54</sup>*

### 2.1.2.. L'élevage pastoral versus innovation socioéconomique? Une question entre enjeux de développement et logique de représentation

L'innovation est de nos jours un des concepts les plus utilisés surtout en science sociales. Elle traverse la quasi-totalité des courants de pensées qui traversent les sciences sociales. Dans leurs tentatives de définitions de l'innovation, certains auteurs comme Joseph Schumpeter pensent que l'innovation est « *nouvelle combinaison des moyens de production 1934* ». Il apparaît tantôt comme un système d'innovation (SI) dans des espaces restreints comme dans un cadre local ou territorial. Tantôt comme un système d'innovation national, quand il intervient dans des espaces soit national ou régional<sup>55</sup>.

Dans l'approche sociologique, définir l'innovation revient à la mettre en rapport dans son aspect social. Selon Sambou. NDIAYE, l'innovation est « (...) *un processus construit socialement par divers types d'acteurs implantés sur un territoire donné dans le but de répondre à des besoins, réaliser des aspirations ou profiter/ construire des opportunités et*

---

<sup>54</sup> Emil LE BRIS et al, p192-359p

<sup>55</sup> CRISES, (Centre de recherche sur les innovations sociales), est une organisation Interuniversitaire basée au Canada et qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».



*pouvant induire un changement social à divers niveaux* » (NDIAYE 2007). Ainsi, quelque soient les difficultés liées à l'appréhension de ce concept, il fait souvent allusion dans notre Travail d'Etude de Recherche (TER) à l'économie sociale.

En partant des recherches qui nous ont précédés<sup>56</sup>, nous remarquons que l'élevage pastoral étant une activité à vocation agraire et à caractère extensif, reste un sous-secteur en marge par rapport à l'agriculture qui a souvent eu une image positive de la part des Etats, partenaires au développement ou simples bailleurs. Les peuples pastoralistes, face à la perception souvent négative que les développementalistes ont de l'élevage, restent soumis à une vulnérabilité sociale, politique et/ou économique.

Cela traduit surtout le caractère de la recherche développement dans les pays du Sud où les projets de développement souvent en opposition avec les populations à développer. Alors qu'en est-il de la fonction de l'élevage pastoral en contexte d'économie mondiale de plus en plus innovante ?

*« Les modèles extérieurs et des constantes identitaires locales qui ont su résister au temps, telle l'opposition entre pasteurs et agriculteurs qui explique la constitution ou non d'Etats. Inscrites dans la longue durée, les crises actuelles, de la Côte d'Ivoire au Kenya, de l'Algérie à l'Afrique du Sud ou encore du Soudan au Rwanda, deviennent enfin intelligibles au lecteur, lequel s'élèvera ici bien au-dessus des stéréotypes idéologiques ressassés par tant d'africanistes francophones contemporains pour accéder à la vérité profonde de l'Afrique. Les sociétés ne constituent pas des modèles répétables : elles sont des configurations spécifiques dont la prise en compte est essentielle pour assurer la sécurité foncière »<sup>57</sup>.*

L'élevage pastoral est donc une activité dont la perception souvent rend vulnérable par rapport aux autres activités qui se prêtent souvent plus facile à l'innovation quelle qu'elle soit. Les acteurs de l'élevage, face à l'innovation fulgurante de secteur agricole mettent en place des stratégies offensives en vue de préserver le système pastoral « ancien » qui apparait comme un héritage à valoriser. D'où le conflit de logique auquel le développement territorial fait très souvent face dans la vallée du fleuve Sénégal.

---

<sup>56</sup> Dans cette étude, nous avons remarqué à travers notre documentation du contexte et cadre théorique que le pastoralisme reste vulnérable par rapport aux autres sous-secteurs agricoles. Cela est signalé à travers les auteurs comme Oussouby Touré (1997, 2012 et 2014) et de récents écrits de l'IPAR

<sup>57</sup> Emil Le bris p332



Emil Le Bris, parlant du conflit de logique dans un processus de développement mentionne l'enjeu du développement territorial qui fait souvent face aux réticences des acteurs « paysans » surtout dans les pays du sud où les modèles de développement sont souvent venus du dehors. Ainsi, les politiques de développement au lieu d'aboutir à des résultats, créent des conflits entre tribus ou clans.

### **2.1.3. L'élevage pastoral et l'agrobusiness : l'origine de conflits de représentation**

Élevage et pastoralisme ont nourri une littérature grise abondante et contrastée depuis la période coloniale<sup>58</sup>. Toutefois, force est de préciser qu'un rôle résiduel est très souvent conféré à l'élevage pastoral marginalisé dans les plans ou politiques du développement socioéconomique<sup>59</sup>. Et, l'agrobusiness reste une activité capable de procurer une main d'œuvre et promouvoir une autosuffisance alimentaire. Il apparaît donc comme une activité porteuse d'espoir dans le processus de recherche développement dans les pays du Sud surtout.

Or, l'élevage pastoral est caractérisé par une souffrance visible liée aux calamités comme les sécheresses prolongées dans certaines zones pastorales en particulier en Afrique. Ce statut vulnérable de l'élevage pastoral, influence même les Etas, les bailleurs et/ou simples partenaires au développement, cultivant ainsi une sorte d'opposition historique entre l'agrobusiness, activité capable de participer au bien être humain et l'élevage pastoral, une activité dont le caractère vulnérable expose ses acteurs.

*« Peu d'efforts sont déployés pour analyser les causes de la famine. La doctrine selon laquelle la famine est le résultat de l'échec de l'approvisionnement en nourriture, est trop simpliste: la famine résulte de l'absence de droit d'accès. Dans les régions pastorales, la richesse en terme d'actif s'est souvent très élevée même si elle volatile, mais les marchés ne permettent pas aux pasteurs de convertir cette richesse dans les moments difficiles. L'absence du droit à l'alimentation peut aussi dans ce cas être*

---

<sup>58</sup> Voir la place de l'élevage et pastoralisme dans les enjeux du commerce mondial à travers Agreement on Tariffs and Trade (GATT) communément appelé en français Accord Général sur les Tarifs Douanières et de Commerce.

<sup>59</sup> Véronique Ancey et Georges Monas, « Le pastoralisme au Sénégal, entre politique « moderne » et gestion des risques par les pasteurs



*considérée comme un échec du marché: les coûts de transaction élevés, la faiblesse du flux de l'information vers les producteurs, l'absence de concurrence dans l'approvisionnement en biens et services, et l'incapacité à choisir le moment de la vente, à cause du manque d'alternatives pour investir la richesse générée »<sup>60</sup>.*

En plus, le conflit entre les activités de l'élevage pastoral et de l'agrobusiness s'explique davantage par la menace que l'agrobusiness constitue pour l'agriculture familiale. Cette dernière étant très complexe dans les sociétés où activités agraires sont très répandues car elle englobe et l'élevage et l'agriculture, reste très vulnérables face à l'extension de l'agrobusiness qui menace souvent son environnement immédiat.

### **2.3. Le foncier de la vallée du fleuve aux prises entre les logiques capitalistes et les logiques paysannes**

L'économie de la vallée du fleuve Sénégal à l'instar des zones rurales des pays du sud en particulier, reste tributaire à l'agriculture. Le foncier y apparaît comme la première ressource de convoitise entre acteurs locaux. Ces derniers composés d'acteurs techniques, politiques et simples acteurs au développement ont des perceptions divergentes du foncier.

Aux yeux des agropasteurs, étant une des couches les plus importantes de la vallée du fleuve voient en foncier comme une ressource dont les règles restent toujours soumises au droit traditionnel qui stipule que « l'usus », « fructus » et « abusus » du foncier sont imputables aux Lois édictées par les normes et règles sociales. C'est ce que semble confirmer d'ailleurs les propos suivants d'Emil Le bris. « *Le droit traditionnel du foncier peut être appréhendé comme l'expression d'une maîtrise sur en un espace en raison d'un statut* »<sup>61</sup>. Cette perception du foncier des populations rurale constitue une des réalités les plus rependues dans les pays du sud où le taux d'analphabètes est un des plus élevés au monde.

A côté de cette perception voulant faire du foncier un bien dont les règles émanent des lois socioculturelles de chaque société qui l'abrite, émerge une autre perception du foncier qui fait de celui-ci une ressource rare dont l'utilisation doit être rentable économiquement et

---

<sup>60</sup> Revue mondiale de l'économie du pastoralisme (Nairobi, 2006)

<sup>61</sup> Emil Le bris p334-335



socialement. Cette appréciation du foncier est surtout incarnée par les *économistes* animés toujours par la rentabilité des ressources rares.

Au niveau de la vallée du fleuve Sénégal s'affrontent donc deux logiques. La première émanant des paysans pasteurs qui pensent du foncier comme étant une ressource dont l'usage est totalement lié à l'aspect socioculturel. Et, la seconde émanant des *économistes* (bailleurs de l'agrobusiness, partenaires au développement) qui voient en foncier comme une ressource rare dont l'utilisation doit profiter socialement et économiquement aux populations. La vallée du fleuve à l'instar des milieux des pays du Sud où les activités agraires sont menacées souvent par les activités modernistes connaît une gestion conflictuelle de ses ressources naturelles.

C'est dans cette même perspective que nous évoquons André Marty pour appuyer le différend entre logique paysanne et logique *économiste*. Selon lui :

*« la crise de gestion de l'espace pastoraux dans le nord du SAHEL n'est pas la conséquence des modèles traditionnels de gestion collective, mais le résultat d'un processus historique bien plus complexe : processus qui est essentiellement déterminé par l'interférence non contrôlée entre trois logiques sociales de régulation concurrentes (logique communautaires traditionnelles, logique marchande du profit, logique du contrôle étatique »<sup>62</sup>*

---

<sup>62</sup> Emil Le bris p336



**DEUXIEME PARTIE : PROBLEMATIQUE DE  
RECHERCHE ET CADRE METHODOLOGIQUE**



Dans cette deuxième partie, il s'agira pour nous de mettre l'accent sur notre problème de recherche, les objectifs et l'éclairage conceptuel autour des concepts phares qui composent notre sujet de recherche. Et, dans le quatrième chapitre, nous dévoilerons la méthodologie utilisée dans cette étude.

## **Partie II : Problématique et cadre méthodologique**

### **Chapitre III : Problématique**

#### **3.1. Problème de recherche**

La question sur l'activité agricole en contexte de pression foncier est de nos jours une des questions qui alimentent les débats scientifiques. D'aucuns abordent cette question sous un angle purement conflictuel où les stratégies de réappropriation sont animées par des logiques différents des acteurs. D'autres l'expliquent à partir des analyses psychosociologiques fondées sur des facteurs internes qui régissent les couches sociales qui gravitent autour des secteurs agraires comme le pastoralisme et de l'agriculture à grande échelle comme l'agrobusiness<sup>63</sup>.

Rares sont cependant, ceux qui pointent le doigt les logiques des acteurs dans leurs stratégies. Le monde rural sénégalais est de nos jours un espace de « *dispute* » entre plusieurs acteurs pratiquant d'activités différentes. Et, la vallée du fleuve Sénégal, par sa position stratégique, attirent les investisseurs nationaux et internationaux de tout bord.

Alors, les scientifiques, surtout ceux des sciences sociales, au lieu de chercher à dévoiler très souvent qu'un *paysan* est réfractaire aux innovations porteuses de développement, il serait plus intéressant de réorienter les postures épistémologiques, en vue de mieux cerner les rapports entre le paysan, son environnement et le développement.

---

<sup>63</sup> MAGRIN Géraud, « *L'élevage pastoral au Sénégal entre pression spatiale et mutation commerciale* », UMR PRODIG (Université Paris 1, CNRS, p4. DELVILLE Philippe Lavigne semble confirmer cette thèse en ces propos « *éleveurs et agriculteurs vivent aujourd'hui dans un environnement incertain, (...)* », DELVILLE, (2000 :249)

<sup>63</sup>DELVILLE Philippe Lavigne et al, p250



Dans le cadre de ce Travail d'Etude de Recherche (TER), étudier l'appropriation foncière des agropasteurs revient pour nous de montrer que *les dynamiques des systèmes de production modifient aussi les dynamiques d'occupation du sol dans la vallée fleuve Sénégal où l'espace foncier constitue une véritable source de dispute* entre acteurs social, politique, culturel et/ou économique.

Les agropasteurs face à la pression foncière se repositionnent comme de « nouveaux » acteurs qui se réapproprient le foncier. Il est intéressant pour cette étude de voir en quelque sorte les véritablement position stratégique autour de l'enjeu du foncier pour un « éleveur pasteur ou agropasteur ».

Cela nous aidera certainement à mieux cerner les vraies causes influentes du conflit entre la cohabitation des activités à caractères extensifs comme l'agrobusiness et l'élevage pastoral et l'émergence de fermes agricoles dont les vocations consistent à participer à lutter contre la pauvreté en boostant l'autosuffisance alimentaire à l'échelle nationale.

En contexte de compétition entre plusieurs acteurs (les agropasteurs, les acteurs étatiques et les agrobusiness) il serait importun d'étudier le dynamisme de l'élevage pastoral qui, malgré son caractère extensif et sa vulnérabilité joue quand même une fonction régulatrice dans le tissu socioéconomique du monde rural surtout où les vulnérabilités sociale, économique, politique et/ou économique sont plus répandues à l'échelle nationale.

### **3.2. Question de recherche**

Quelles sont la nature et la portée des stratégies d'appropriation foncière déployées par les pasteurs en contexte d'agrobusiness ?

### **3.3. Objectif général**

Décrire et analyser les stratégies d'appropriations foncières déployées par les agropasteurs en contexte d'agrobusiness.

#### **3.3.1. Objectifs spécifiques**

- ❖ Décrire et analyser les incidences et menaces de l'agrobusiness sur l'élevage pastoral





- ❖ Décrire la nature et les stratégies d'appropriation foncière déployées par les pasteurs
- ❖ Analyser la portée des stratégies déployées par les pasteurs

### 3.4. Conceptualisation

#### 3.4.1. Eclairage conceptuel

Eclairer un concept c'est de le rendre explicite. C'est-à-dire le rendre accessible en profondeur. Eclairer un concept scientifique, c'est de le rendre intelligible. Dans le cadre de notre Travail Etude de Recherche (TER), il s'agira rendre intelligible les concepts appropriation, Politiques publiques, réappropriation et Agrobusiness. Les concepts cités précédemment sont chargés socialement, politiquement et économiquement.

#### 3.3.1. Dynamique

Le concept Dynamique ou « Dynamique de Groupe » est une expression qu'on retrouve en général dans les sciences sociales comme la psychologie, anthropologie, sociologie et/histoire. Toutefois, en nous référant au dictionnaire de l'Encyclopédie de la Philosophie, on peut dire que l'acception de l'expression *Dynamique* est plutôt psychosociale. Cette expression est utilisée pour la première fois par Kurt Lewin en psychologie sociale. Et, elle fait fait allusion à l'ensemble des motivations et forces s'exerçant dans un champ, qui détermine les conduites d'un groupe et ses modifications au cours du temps<sup>64</sup>.

André Lalande dans « *vocabulaire critique* », définit la *Dynamique*, par opposition à statique, comme « *un mouvement qui implique une transformation ou un devenir* »<sup>65</sup>. Dans le cadre de ce TER, nous référons plus à la définition de Lalande pour rendre intelligible l'expression *dynamique*. Cela se justifie par le fait que le foncier étant dans la vallée du fleuve Sénégal un espace « *discuté* », les agropasteurs cherchent plutôt dans leur dynamique de groupe cherche à transformer l'ordre institutionnel, juridique ou sociale, en vue de préserver ou repositionner l'élevage pastoral comme étant un des leviers de premier rôle dans la conscience des décideurs de développement.

Dans le cadre de ce TER, certes, nous pouvons assister à plusieurs type de dynamiques (social, économique, politique et/culturelle) de la part des acteurs agropastoraux, mais nous

---

<sup>64</sup>Voire l'Encyclopédie de la Philosophie, 1995, p440-1775p

<sup>65</sup> André Lalande, Vocabulaire technique et critique de la Philosophie, 256-1323p



mettrons surtout l'accent sur les dynamiques qui renseignent l'aspect social de l'appropriation foncière chez les agropasteurs.

### **3.3.2. Appropriation**

A travers les courants et disciplines scientifiques, le concept *appropriation* demeure très chargé. Les sciences sociales ont tenté de cerner l'intelligibilité de ce concept. Ce dernier, proposé par K Marx, désigne « *le processus de développement par lequel l'être humain reconstruit et fait sienne l'expérience accumulée au cours de l'histoire sociale* ». Selon André Lalande, *Appropriation* se définit comme un « *Acte par lequel on se saisit, pour en faire sa propriété individuelle de ce qui n'appartenait à personne ou à tout le monde* »<sup>66</sup>. Et, Roland Doron et Françoise Parot (Dictionnaire de psychologie) définissent *l'Appropriation* comme un processus qui s'effectue sous le guidage des interventions humaines et qui se prolonge et se stabilise par l'intériorisation des significations et des opérations de traitement des paramètres du monde physique et social<sup>67</sup>.

Toutefois, si nous nous référons à De Sanctis et Poole (1994) et aux sciences dures, *l'appropriation* se définit aussi comme « *des actions immédiates, visibles, qui mettent en évidence des processus de structuration plus profonds* » (De Sanctis Poole, 1994 : 128).

A l'instar de tout concept, *l'appropriation* reste un concept très difficile à rendre intelligible. Dans le cadre de notre Travail d'Etude de Recherche (TER), l'appropriation foncière fait allusion aux stratégies défensives consistant pour un agropasteur d'avoir accès au foncier qui devient de plus en plus rare et, par son statut juridique, social, économique, l'usus du foncier, son fructus et son abus deviennent des enjeux fondamentaux pour les éleveurs pasteurs jusque-là considérant l'espace comme un bien culturel, héréditaire et toujours au service du paysan.

### **3.3.3. Eleveur pasteur**

Terme dès fois difficile à cerner, l'éleveur pasteur ou pasteur tout court est un acteur dont l'activité principale est la pratique de l'élevage extensif à caractère nomade dit le pastoralisme. D'après les écrits de Touré Ossouby et WANE(1997), « *le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par le pâturage extensif et seulement par le pâturage les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des troupeaux* ».

---

<sup>66</sup> Op. cit , p73-1323p

<sup>67</sup> Roland Doron et Françoise Parot, PUF, 1991



Et, Les activités pastorales sont également marquées par les pratiques collectives d'éleveurs. Avec la mise en commun de troupeaux pour une gestion collective facilitée, la pratique de la transhumance est une pratique ancienne, aujourd'hui encore symbolique du pastoralisme collectif<sup>68</sup>. Bien qu'insuffisantes, ces définitions pourraient constituer un rempart par lequel nous pouvons saisir la vocation du concept pasteur ou éleveur pasteur.

#### **3.3.4. Agrobusiness**

Agrobusiness et/ ou Agri business, se sont exploitations agricoles modernes, ayant connu beaucoup d'appellations à travers le temps et l'espace. Cependant elles peuvent être définies comme une « *unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son capital. Le système de production est la combinaison des producteurs et des facteurs de production : (capital foncier, travail et capital d'exploitation) dans l'exploitation agricole* »<sup>69</sup>. C'est en juin 2009 à Vienne, que le concept de l'agrobusiness a été vulgarisé pour le développement économique des pays en développement.

#### **3.4.6. Opérationnalisation des concepts**

#### **Tableau 3.5. Opératoirisation des concepts**

---

<sup>68</sup> Cette définition est issue d'u Panorama de l'association des pasteurs de France.

<sup>69</sup> Cahiers des sciences sociales, 1987, p393



CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS	OUTILS
<b>Dynamique</b>	Politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rapport avec le territoire</li> <li>❖ Rapport avec les autorités</li> </ul>	Entretien semi directif
	Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La perception du foncier</li> <li>❖ Usus individuel du foncier</li> </ul>	Entretien semi directif
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mode d'organisation de comité contestataire</li> <li>❖ La particularité des membres du comité de contestation</li> </ul>	Entretien semi directif
<b>Appropriation</b>	Politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mode et degré d'accès au foncier</li> <li>❖ Stratégies défensives</li> </ul>	Entretien semi directif
	Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rapport avec l'espace</li> <li>❖ Pratique traditionnelle foncière</li> </ul>	Entretien semi directif
	Socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Foncier pastoral, seule ressource pour maintenir l'activité de l'élevage pastoral</li> </ul>	Entretien semi directif
<b>Eleveur-Pasteur</b>	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Exploitant d petit lopin de terre</li> <li>❖ Détenteur de cheptel</li> </ul>	Entretien semi directif
	Economique	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ De ressources agricoles saisonnières</li> </ul>	Entretien semi directif
<b>Agrobusiness</b>	Politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Activité à portée capitaliste</li> <li>❖ Valorisation de l'espace</li> </ul>	Entretien et questionnaire
	Economique	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Promotion du marché de travail de bon marché</li> <li>❖ Promotion de la sécurité alimentaire</li> </ul>	Entretien et questionnaire



### 3.5. Hypothèse

La modification de mode d'occupation du sol induite par la pression de l'agrobusiness, modifie aussi les dynamiques d'appropriation foncière chez les éleveurs pasteurs.

### 3.6. Modèle d'analyse

Le foncier une ressource rare nécessaire pour toute activité humaine. Son enjeu est à la fois social, économique, culture et/ou politique. La vallée du fleuve Sénégal, en tant que centre de dispute des activités agricoles fait face aux conflits de logiques entre acteurs aux domaines d'activités différents.

Dans le cadre de ce TER, nous faisons une analyse typologiques de modes d'occupations foncières chez les agropasteurs. Cela nous permet de voir en quelque sorte l'impact à la fois social et économique induit par le rapport conflictuel entre agropasteurs et agrobusinessseurs. L'analyse de la dynamique d'appropriation foncière nous permet de montrer que le degré des rapports conflictuels dépend de l'enjeu de ressources convoitées. Car Les conflits, comme l'avaient souligné Thucydide ou Machiavel, font partie de notre quotidien et se distinguent par leur intensité (certains sont récurrents et modérés, d'autres aigus et extrêmes)

*« le degré de conscience des acteurs qui y participent, la nature et la structure des enjeux : ils peuvent être plus ou moins latents ou violents, porter sur la répartition des richesses ou la conquête du pouvoir, la possession ou la gestion de biens matériels ou symboliques ; la promotion des idées ou la transformation des règles »<sup>70</sup>.*

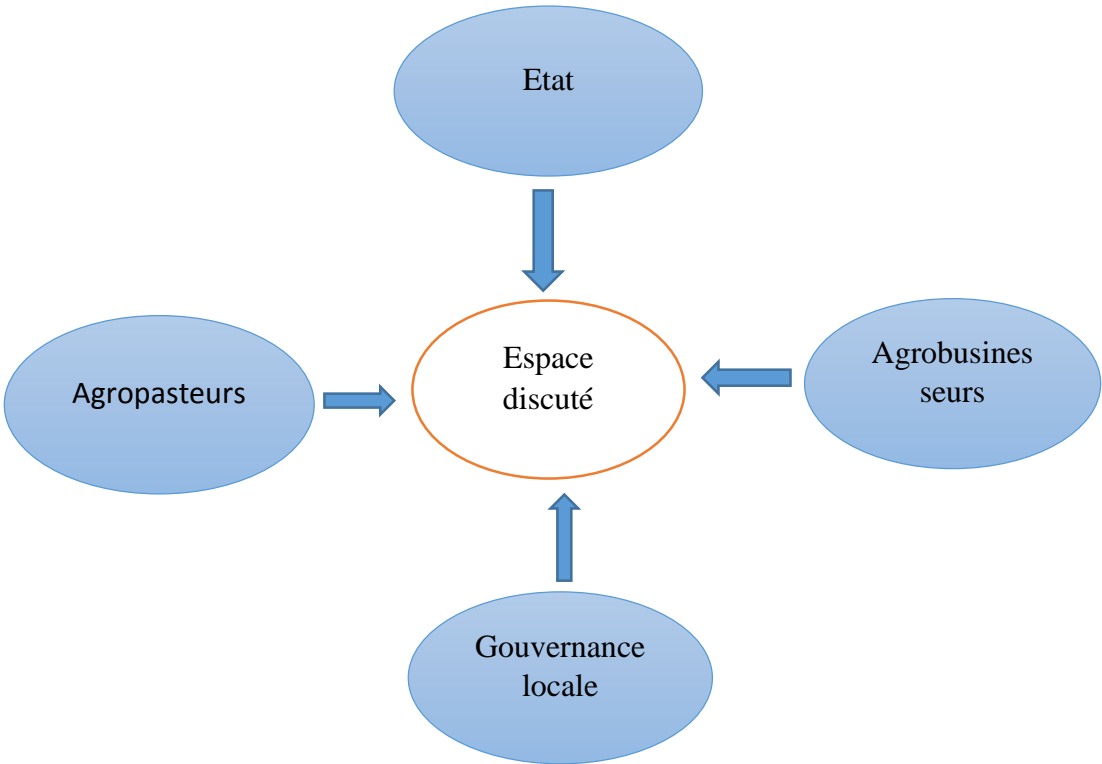
Le schéma qui suit illustre les rapports qu'entretiennent les acteurs qui tournent autour du foncier en tant que ressource rare en dispute dans la vallée du fleuve.

---

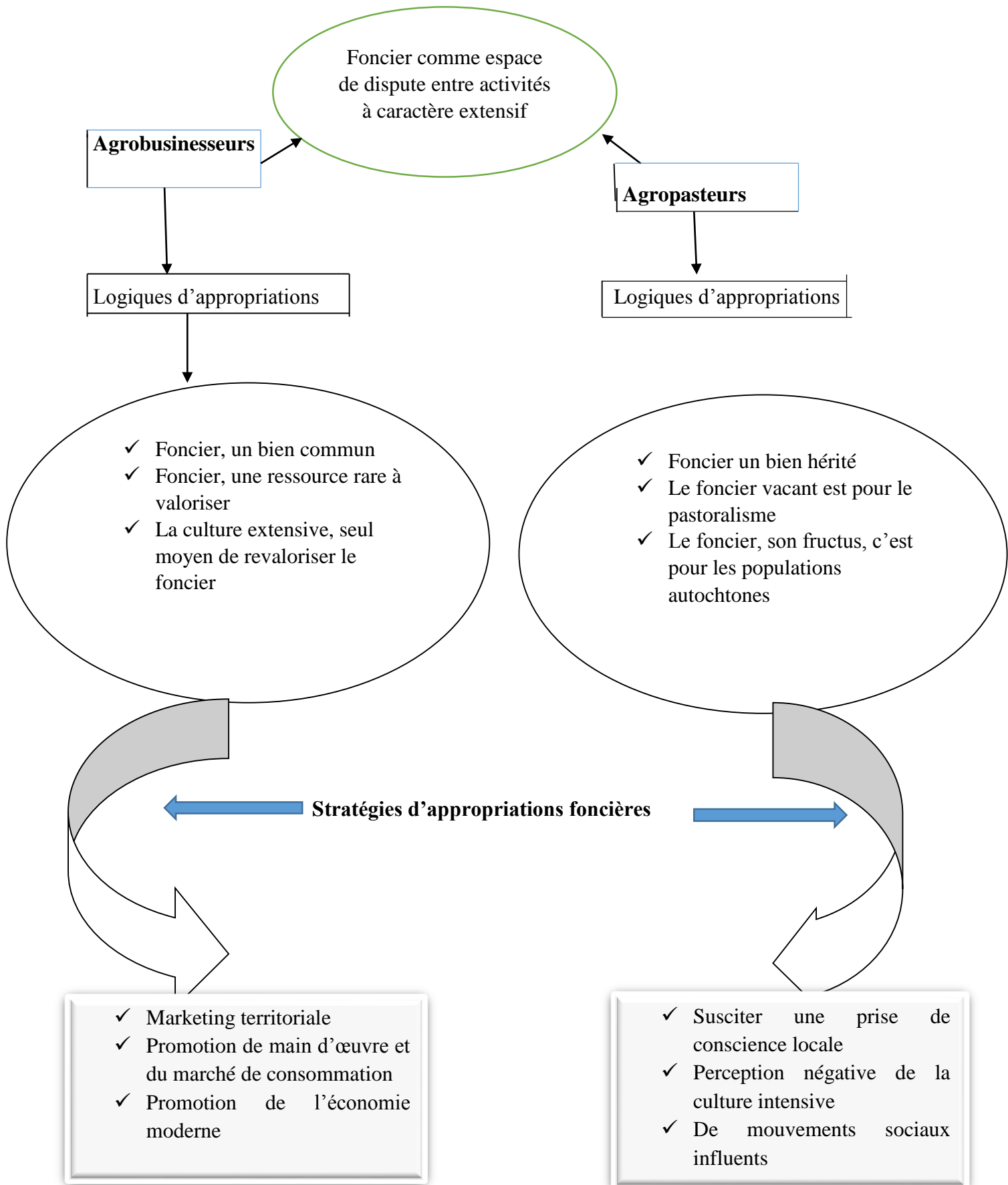
<sup>70</sup> GILLES FERREOL, « grands domaines et notions clés de la sociologie », éditions Armand Colin, Paris, 2010, p145-220p



Schéma 3.2. Le foncier, une ressource de dispute



**Schéma 3.3.** Le foncier pastoral à l'épreuve de la dynamique d'appropriation foncière



**Le schéma 3.3.** De modélisation montre les logiques et stratégies d'appropriations foncières qui sous-tendent les modes d'occupations déployées par les acteurs en dispute de l'espace foncier

**Tableau : 3.6.** Les principales parties prenantes dans les logiques d'appropriations





<b>Parties prenantes</b>	<b>Statut</b>	<b>Position</b>	<b>Responsabilité/Rôle</b>	<b>Capacité de nuisance</b>	<b>Intérêt/vision</b>	<b>Attentes</b>
Agropasteurs	Populations autochtones	Utilisateurs du foncier vacant	Acteurs du développement territorial	Faible voire inexistante	Réfractaires à l'innovation économique	Disponibilité de l'espace/ durabilité de l'espace
Les agrobusinessseurs	Populations allochtones	Recherche de terres fertiles	Marketing territorial	Forte	Revaloriser la terre par l'agriculture moderne	Des terres fertiles pour la culture intensive
Elus locaux	Intermédiaires entre agropasteurs, agrobusiness et Etat.	Mercantiliser la terre	Gestionnaires du foncier local	Forte	Rendre les terres prolifiques aux yeux des populations locales	Avoir la mainmise sur le foncier
Acteurs techniques/Etat	Intervenants inclusifs.	Interventions neutres	Promouvoir la compétence locale	Forte	Application politiques publique de l'Etat en cohérence avec les enjeux socioéconomiques locaux	La cohérence entre le développement locale et l'enjeu du foncier



## CHAPITRE 4 : Cadre méthodologique

### 4.1. Posture épistémologique et méthodologique

Dans la même logique de la première phase de ce Travail d'Etude de Recherche (TER) (Master 1), nous mettons l'accent sur une analyse de « *logiques des acteurs* ». En choisissant d'étudier les stratégies d'appropriation et réappropriation foncière, nous nous démarquons certes des théories critiques ou plaintives issues pour la plupart des pensées africaines modernes, mais nous cherchons aussi à soulever la problématique de l'interprétation des logiques d'acteurs et la représentation sociale des activités socioéconomiques.

Notre posture s'inscrit dans le paradigme de la « *compréhension des activités des acteurs* ». Vilfredo PARETO en s'inscrivant dans la théorie Wébérienne nous parle de l'action logique chez les acteurs. Il considère celle-ci comme une *action « adaptée au but poursuivi »* (Jean Pierre DELLAS et Bruno MILLY 2009 :50).

Dans le cadre de notre recherche, l'appropriation foncière constitue un but que les acteurs « *les pasteurs en contexte de vulnérabilité* » poursuivent en vue d'exister dans un environnement défavorable à leurs activités. Cela induit souvent de conflits perpétrés qui opposent souvent les acteurs du secteur agricole. Mais les conflits ne sont-ils pas quelque part de mécanismes de reconfiguration de nouveaux rapports sociaux ? C'est dans cette perspective que nous nous ambitionnons de mener un regard plutôt critique sur le rapport entre conflits de logiques des acteurs et les résultats qui en incombent enfin.

C'est une démarche constructiviste. Il s'agit d'une sociologie des acteurs, dans leur système. Ce qui nous amène à penser à la théorie de « *l'acteur stratège* » de Michel CROZIER. Cependant cette stratégie telle qu'elle a été théorisée chez Crozier mérite d'être recadrer. Dans la mesure où, les sociétés dites agraires, leurs stratégies ont d'autres logiques et représentations. L'enjeu épistémologique pour nous c'est de prendre en compte l'acteur « *pris dans un ensemble* ». Dans les communautés agraires comme celles pastoralistes, les logiques des acteurs sont à penser différemment des logiques des acteurs « *oeconomicus* » qui ont plus de la liberté individuelle.

Pour cela, les théories culturalistes comme celle de Hassan ZAOUAL (2002) nous ont beaucoup inspirées. Ces théories contrairement aux théories calquées sur les modèles « *occidentalistes* », nous enseignent une sorte de retour vers l'appréhension des modèles



socioculturels de sociétés africaines caractérisées par une forte intégration des individus dans un groupe. Ce dernier constitue même un train qui conduit les stratégies des acteurs.

ZAOUL, en parlant de « *sitologie* », cherche à reconsidérer l'importance d'un groupe dans les stratégies et prise de décisions d'un acteur dans un groupe. En évoquant la méthodologie des sites symboliques (Zaoual, H.1992-1996), il met en jeu les réalités des sociétés sociétaires comme celles africaines.

Cependant, la méthodologie des sites symboliques trouve sa pertinence en ce qu'elle a bien des points similaires avec la perspective de la socio-anthropologie du développement chère à J.P Olivier de Sardan (1995). Au plan purement épistémologique voilà ce qu'elle nous enseigne « *derrière les « beaux modèles » des sciences sociales nous découvrons le caractère relatif des logiques sociales ... » (Zaoual 1992 :15) ordinaires, celles qui sont encore empêtrées dans une conception mécaniste des univers sociaux »*

Dans cette perspective, Zaoual J.P. Olivier de Sardan fortifie tout le système des acteurs dans un système » de M. CROZIER qui en parlant de l'individu comme acteurs stratège, le pense non pas comme quelqu'un qui joue des rôles, mais comme quelqu'un qui agit<sup>71</sup>.

L'étude sur la dynamique d'appropriation foncière chez les agropasteurs sera certainement déterminant voir essayer de cerner le rapport entre les acteurs en conflits et, cela participera de mieux poser la question selon laquelle, les conflits ne sont pas de facteurs de reconfiguration de nouveaux rapports sociaux ?

## **4.2. Stratégies de recherche**

Pour mener à bien cette étude, nous comptons nous donner l'ensemble de moyens physiques et techniques bien organisés et coordonnés. Il s'agira pour nous d'étudier la dynamique d'appropriation foncière chez les agropasteurs en contexte de pression foncière. Dans ce Travail d'Etude de recherche (TER), nous faisons appel aux études de cas dans les Collectivités Locales (CL) de DIAMA, RONKH et GNITH pour essayer d'appréhender les enjeux de l'espace foncier en « dispute » dans les trois dites localités.

---

<sup>71</sup> M. CROZIER et Erhard FRIEDBERG, « *l'acteur et le système* » 1977



Epistémologiquement, nous sommes appelés à explorer beaucoup de domaines de recherches scientifiques et d'être fréquent sur le terrain d'étude en vue de participer aux interactions des acteurs cibles. Il ne s'agira pas seulement de nous limiter à d'informations fraîches et de données de secondes mains ou à des informations soi-disant fiables. Mais il s'agit pour nous en tant que chercheur d'aller sur le terrain dès les premiers jours où le sujet d'étude a été fécondé.

Etudier comparativement ces deux projets agricoles (Senhuile et SCL), nous permet de faire une évaluation de notre propre projet scientifique. Les deux cas cibles ont de communs certes d'être des projets agricoles modernes, mais ils ne se sont pas implantés dans un même site et n'ont pas connu de mêmes processus d'implantations.

Cette étude a connu un processus assez long. Cette étude entre dans le cadre d'achèvement des recherches entamées dans la première phase de ce mémoire de Master 2. Dans la première phase (Master1 nous avons analysé « *la vulnérabilité et les pratiques de résiliences de l'élevage pastoral en contexte d'agrobusiness à Diama et Gnith* ». Certes nous avons changé de problème, en vue de mieux saisir les rapports souvent conflictuels que les acteurs du secteur agricole entretiennent souvent dans les pays en développement surtout.

Néanmoins, les perspectives de cette étude restent dans la même logique que l'étude précédente. Notre curiosité scientifique cherche à dévoiler le rapport que le monde rural et ses acteurs en général entretiennent avec les économies de rente à caractère innovant comme l'agrobusiness.

C'est ainsi que des structures agissant dans le secteur agricole en général comme la SAED, l'ISRA, ENSA, le CIRAD...nous ont intéressées, en vue d'exploiter leurs documentations susceptibles de nous aider à comprendre notre thème d'étude. Cela a été suivi d'une part par des lectures générales sur l'enjeu du foncier pour l'activité agricole. Et d'autre part par des recherches documentaires à travers les PLD, Mémoires et POAS réalisés sur les deux CL cibles de notre étude.



### 4.3. Techniques et outils d'enquête

**Tableau 4.9.** Répartition des outils, leurs cibles et des données visées selon leurs intérêts.

Volets	Outils	Cibles	Type de données recueillies	Intérêt de l'outil utilisé
<b>Recherche documentaire</b>	POAS des CL de DIAMA, RONKH et GNITH et les PLD des trois CL	Les acteurs techniques et personnels administratifs des agrobusiness cibles	Données sur la répartition du sol dans les CL cibles, une connaissance précise sur les surfaces de ces CL, des valeurs de surfaces occupées par l'agrobusiness et des positions occupées par chaque type d'acteurs	POAS un outil sectoriel qui renseigne d'une façon exhaustive sur l'occupation des activités agricoles dans une localité
	Focus groupe avec les pasteurs locaux, les personnes ressources	Les agropasteurs des CL	Données issues d'une concertation participative des acteurs cibles	Le PLD est un outil capable de renseigner d'une façon systématique sur un continu socioéconomique d'un territoire



<b>Collecte des matériaux empiriques</b>	Guide d'entretien,	Les agropasteurs et personnes ressources	Données sociohistorique sur, l'implantation, l'occupation et l'enjeu socioéconomique	Sa souplesse dans la collecte de données qualitatives
	Observation	La situation socioéconomique des activités des acteurs dans les territoires d'étude		Contact direct avec le fait étudié



#### 4.4. Constitution et justification de l'échantillon

Le choix de l'échantillonnage est dicté par notre vécu sur les territoires d'étude. Notre population mère reste très difficile à identifier à cause de la non structuration des éleveurs pasteurs. Une approche qui consistait à procéder par échantillon était de partir de notre connaissance propre du terrain d'étude où les acteurs susceptibles de nous donner les informations dont nous voulons étaiènt déjà indentifiables.

Dans cette étude, ce ne sont pas les rapports entre aménagements d'agrobusiness-élevage pastoral qui nous intéresse mais les rapports pastoralisme et exploitations en cours. Dès lors des campements de pasteurs trouvant au sein des exploitations en cours nous ont intéressé dans les trois territoires d'études.

Cela nous a permis de faire un échantillonnage par **CHOIX RAISONNE** pour la collecte d'information. Et, grâce niveau de saturation, nous avons pu limiter la population à interroger. Ainsi nous nous sommes permis de faire un ciblage d'acteurs pour chaque campement de pasteurs retenu dans l'échantillon, pour chaque firme (et SCL et Senhuile) et pour chaque territoire.

**Tableau 4.7.** Répartition de tous les acteurs interrogés

<b>Statut</b>	Pasteur et/ou agropasteur	Personnel administratif des agrobusiness cibles	Autorités locales	Autres personnes ressources
<b>Nombre d'enquêtés</b>	24	Senhuile 03	05	05
		SCL 03		



**Tableau 4. 8.** Répartition des entretiens/ Campements de pasteurs

	<b>DIAMA</b>	<b>GNITH</b>	<b>RONKH</b>
Nombre de campements enquêtés	03	03	03
Nombre de pasteurs enquêtés	06	09	09

Le nombre d'acteurs par campement se justifie par l'effet de saturation. Dans les collectivités locales de GNITH et DIAMA, face à la dispersion et l'ampleur que les extensions de Senhuile ont prise ne nous permet d'interviewer un petit nombre de pasteurs. Car cela risquait de biaiser nos informations et cela nous a permis dès les entretiens exploratoires de cibler les acteurs susceptibles de nous donner les informations que nous cherchons.

Les pasteurs dans les différents campements visités n'avaient pas tous de réponses similaires, il fallait interroger autant que possible pour enfin atteindre la saturation.

Cependant, à DIAMA l'effet de saturation a été atteint dès les premiers entretiens avec les pasteurs. Cela s'explique par le rapprochement des exploitations de SCL. Tous les sites touchés par les cultures de SCL se trouvent côte à côte et cela nous a permis d'avoir la convergence des discours. Les trois sites d'implantation de SCL à DIAMA ont presque les mêmes caractéristiques sur les plans socio-économiques. Et, cela nous a permis d'avoir des réponses homogènes durant nos enquêtes.





#### **4.5. Modalités de transcriptions de données recueillies sur le terrain**

Les méthodes utilisées nous ont permis de collecter des informations diverses. L'exploitation de celles-ci nous permettra certainement d'avoir une idée plus ou moins précise sur le sujet étudié. Pour cette raison nous procédons à des décodages des logiques qui sous-tendent les informations reçues des acteurs interrogés.

A travers des entretiens réalisés avec les acteurs cibles, nous nous sommes efforcés de traduire ces informations recueillies en langues nationales (pulaar ou wolof) vers le français. Nous avons commencé d'abord à identifier les discours homogène, c'est-à-dire des discours qui semblent contenir les mêmes idées, ensuite nous avons ciblés des discours rares c'est-à-dire ceux-là prononcés rarement par des acteurs interrogés. Enfin nous avons interprété ces discours sous des angles soit offensif ou défensif des acteurs en *dispute* de l'espace foncier.

Cela nous a permis dans l'analyse et interprétation de donner de faire une classification de discours à travers nos différents chapitres. Chacun des chapitres qui composent la troisième partie de ce travail est composé de discours homogènes recueillis auprès des différents territoires d'études.



#### **4.5. Difficultés rencontrées et stratégies de contournement**

Pour cette étude, nous sommes confrontés à un problème épistémologique. De nos jours, les études scientifiques surtout celles des sciences sociales portent rarement sur des questions qui touchent les secteurs agraires comme le pastoralisme. De ce fait, nous sommes confrontés à un problème de référence socio historique et théorique.

Nous étions obligés de nous rabattre sur des études plutôt techniques. Celles-ci sont souvent des travaux réalisés par des vétérinaires et des spécialistes de la santé animale. Ces études par leur objectif et leur méthode d'élaboration renseignent peu sur l'INTELLIGIBILITE SOCIALE d'un système qui constitue un domaine de prédilection des sciences sociales comme la SOCIOLOGIE.

Dans cette étude, nous sommes confrontés à un autre problème lié à l'accès aux informations. La commune de GNITH où est installé Senhuile se situe à plusieurs Kilomètre de l'Université Gaston Berger. Pour avoir l'information, nous étions obligés de nous déplacer à chaque instant. En plus avec le changement administratif intervenu durant notre étude au niveau de Senhuile, un problème d'accès à la documentation s'était aussi posé.

La nouvelle administration s'était refermée sur elle-même, tout en instruisant aux personnels de ne pas donner des informations sur le projet agricole. La seule façon de recueillir des informations consistait à écrire une demande d'audience avec le Directeur Général, le seul habilité à donner certaines informations sur Senhuile. Cela nous a conduit ne pas avoir accès à certaines informations qui pourraient enrichir cette étude.

Concernant nos entretiens, il a été prévu de discuter avec l'administration de Senhuile sur les questions autour des exploitations annuelles, les exploitations effectuées depuis l'implantation de la firme. Mais face à la méfiance du personnel administratif et la non disponibilité permanente du Directeur, ces questions tardent à avoir des réponses et, il nous est toujours demandé par le personnel de nous adresser directement au Directeur, le seul ayant le droit de nous donner des informations autour des exploitations de Senhuile.

Et, dans le cadre de cette étude, nous avons eu à comparer deux cas dont les réalités socio territoriales sont différentes. SCL arrive loin derrière Sen Huile en termes de capacité



d'influence politico-économique. Ce qui fait que nous sommes confrontés à un problème d'appréciation de ces deux projets agricoles (Sen huile et SCL).

Autre problème auquel nous sommes confrontés est plutôt épistémologique. La transcription des données de terrain constituent un véritable casse-tête pour nous. Nos acteurs s'exprimaient en majorité dans les langues nationales (pulaar ou wolof), nous avons du mal à traduire le contenu du discours de nos acteurs en français. Et cela a créé une incohérence énorme dans la transcription des données de terrain

Et, la dispersion des campements est un des problèmes majeurs auquel nous sommes confrontés dans cette étude. Les habitats des agropasteurs sont très dispersés et très difficiles à repérer dans les trois zones de cibles (DIAMA, RONKH et GNITH). Mener des enquêtes entre les campements de pasteurs constitue une véritable épreuve. Les moyens de transports de notre terrain sont quasi inexistant. Le seul moyen de se déplacer entre campements d'agropasteurs constitue la marche à pied. Il nous arrive de ne pas respecter même les exigences de nos enquêtes. Durant nos entretiens, il nous arrivait de perdre le fil conducteur dans les méthodes de poser des questions.

Parfois nous sommes obligés de passer toute la journée avec un « berger » pour mieux avoir une discussion poussée. Celui étant très souvent préoccupait par l'épanouissement de son troupeau accorde souvent peu d'importance aux questions que nous lui posiez. Cette attitude nous amener des fois à remettre immédiatement en cause la viabilité des réponses que nous collectons.

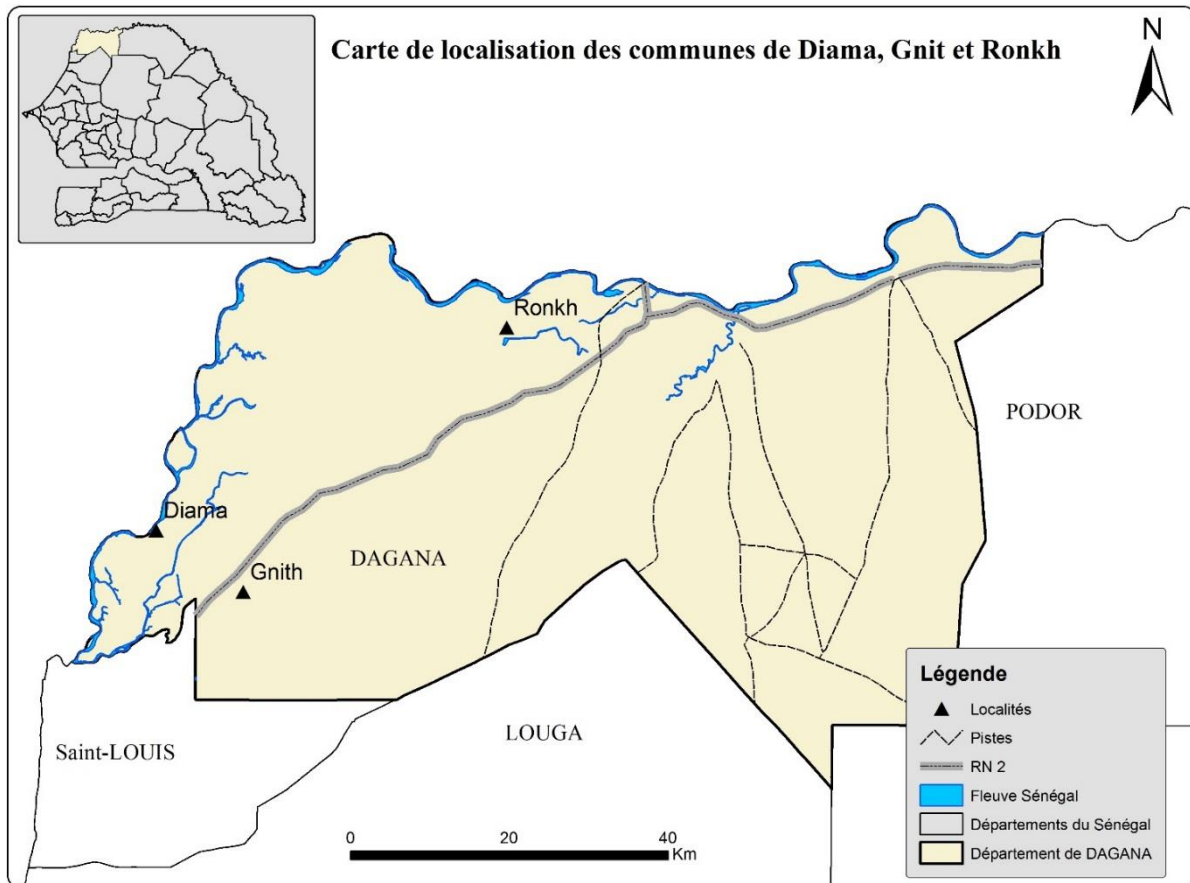
#### **4.6. Présentation des territoires d'études<sup>72</sup>**

**Schéma 4.4.** Carte de localisation des CL de DIAMA, GNITH et RONKH/ Saint Louis

---

<sup>72</sup> Chaque territoire est présenté en référence avec le PLD, POAS ou d'autres Plans sectoriels ou systémique susceptibles de nous offrir de données fiables. Chaque territoire ayant soumis à une réalité sociodémographique et/ou physique propre, les formes de présentation des territoires peuvent varier selon l'importance des informations à recueillir.





**Source : laboratoire LEIDI/UGB/2015**

#### **4.6.1. Présentation de la commune de GNITH**

La Commune de GNITH est située dans la zone du Lac de Guiers entre les Latitudes  $15,99^{\circ}$  Nord et  $16,38^{\circ}$  Sud et les Longitudes  $16,24^{\circ}$  ouest et  $15,84^{\circ}$  Est. Elle dépend de l'Arrondissement de Ndiaye, dans le Département de Dagana, et couvre une superficie d'environ 84000 Ha. Elle est limitée :

- au Nord par la Commune de Ronkh
- au Sud par les Communes de Fass et de Keur Momar Sarr
- à l'Est par le Lac de Guiers
- à l'Ouest par la Commune de Diama et la Commune de Ross-Béthio

Le territoire de la Commune de GNITH se subdivise en trois grandes zones agro-écologiques : la zone proche du Lac de Guiers ou *Walo* qui correspond aux terres inondables généralement exploitées pour l'Agriculture. La zone du *Diéri* qui correspond aux terres non inondables et qui couvre toute la moitié Sud de la Commune et la bande de terre comprise entre le *Walo* et la dépression du Ndiael.



### ❖ La Végétation

Le couvert végétal ne présente pas la même physionomie ; il varie selon qu'on s'éloigne du lac

- en bordure de lac, on observe une végétation aquatique dense dominée par *Typha australis* et *Phragmites australis* (roseau) et dont la densité gêne les activités agricoles, halieutiques, pastorales et domestiques;

- sur les zones plus éloignées du lac, la végétation est fortement dégradée du fait de la baisse de la pluviométrie, de l'avancée du front agricole et des actions anthropiques pour satisfaire les besoins en bois énergie et de service. Seules résistent les espèces des zones arides et semi arides. L'espèce ligneuse la plus représentée sur les deux rives du lac est le « soump » *Balanites aegyptiaca*, suivi de *Acacia radiana* pour la rive ouest et *Acacia Sénégal* pour la rive est. On note la présence de *Boscia senegalensis*, *Acacia seyal*, *Salvador persica*, *Zizyphus mauritiana* et *Prosopis* en progression énorme dans la zone, ainsi que le *Tamarix indiça*. Les espèces herbacées dominant

Les activités agraires à savoir l'agriculture familiale et le pastoralisme y connaissent un essor fulgurant, créant ainsi une sorte d'interconnexion d'activités entre agropasteurs<sup>73</sup>

#### 4.6.2. Présentation de la commune de RONKH

##### ❖ Situation géographique et administrative

Créée lors de la réforme administrative et territoriale de 2002 à la suite de l'érection de l'ancienne communauté rurale de Rosso Sénégal en commune, l'actuelle commune de Ronkh est située dans l'arrondissement de Ndiaye, département de Dagana, région de Saint-Louis. Elle est limitée au Nord par le fleuve Sénégal, au sud par la commune de GNITH, à l'Ouest par la commune de Diama et à l'Est par la commune de Richard-Toll et la commune de Mbane.

La population est estimée à 23 219 habitants en 2009 (source ANDS) pour une superficie de 687km<sup>2</sup> environ, soit une densité de 34 hts/km<sup>2</sup>. Les établissements humains sont classés en villages officiels et non officiel du fait de la non maîtrise des mouvements fréquents de certaines localités. Ainsi, 39

---

<sup>73</sup> Voir PLD GNITH, ARD/Saint Louis 2009



villages sont recensés dont 20 officiels et 19 non officiels répartis sur 7 zones : Diawar (5 villages); Kassack Nord (2 villages), Kassack Sud (7 villages), Ndiatène (6 villages), Pakh (10 villages), Ronkh (2 villages), Thiagar (7 villages)<sup>74</sup>.

#### ❖ **Végétation**

Les ressources végétales sont fortement dégradées avec la destruction des écosystèmes et de la biodiversité. La diminution des crues et la sécheresse persistante ont provoqué la disparition d'espèces comme les gonakiers (espèce la plus présente au niveau communautaire) surtout dans la partie littorale de la communauté rurale. En même temps, d'autres espèces ont progressivement fait leur apparition notamment *Prosopis juliflora*, *Acacia raddiana*, *Zizyphus mauritiana* et *Balanites aegyptiac*

### **4.6.3. Présentation de la commune de DIAMA**

#### ❖ **Historique**

Devenue commune avec l'Acte III de la décentralisation, l'ex Communauté Rurale de Diama a été créée par le Décret N° 2008-749 du 10 Juillet 2008 portant réforme administrative, territoriale et locale. Elle faisait partie de l'ex Communauté R de Ross-Béthio qui est divisée en trois collectivités locales: la Commune de Ross Béthio, l'ex Communauté Rurale de GNITH et l'ex Communauté Rurale de Diama.

#### ❖ **Situation géographique de la Commune de DIAMA**

La Commune de Diama fait partie des trois communes qui constituent actuellement l'arrondissement de Ndiaye dans le département de Dagana. Elle est située dans l'hémisphère Nord entre les longitudes 16°47' et 15°85'. Et, elle se situe en aval de la Vallée du fleuve Sénégal, à seulement quelques kilomètres de Saint Louis et en frontière avec la Mauritanie et couvre une superficie d'environ 1450 km Elle est délimitée au Nord et à l'Ouest par le fleuve Sénégal, au Sud par la communauté rurale de Gandon et à l'Est par les communautés rurales de Ngnith et de Ronkh. La CR compte 75 villages dont

---

<sup>74</sup> Ces données ne sont pas exhaustives et restent peu fiables car elles ont été recueillies par l'ARD de Saint Louis et la SAED depuis 2009. Cependant, elles peuvent faire l'objet de références dans la mesure où depuis la mise en l'avènement de l'Acte III de la décentralisation, les acteurs de développement ne détiennent pas encore de données réactualisées des Collectivités Locales du Sénégal.



67 officiels pour une population estimée à 35 915 habitants en 2009 (en extrapolation population 2002) et près de 54 hameaux.

#### ❖ **Le milieu physique**

L'espace géographique de la CR de Diama se trouve dans le vaste ensemble que constitue la Vallée du fleuve Sénégal, plus précisément dans le Delta qui constitue la zone en aval du bassin du fleuve Sénégal. On distingue deux zones éco-pédologiques qui se différencient au fur et à mesure que l'on s'éloigne du Fleuve Sénégal. Il s'agit du Walo et du Diéri dont les types de sols sont caractéristiques des zones respectives<sup>75</sup>.

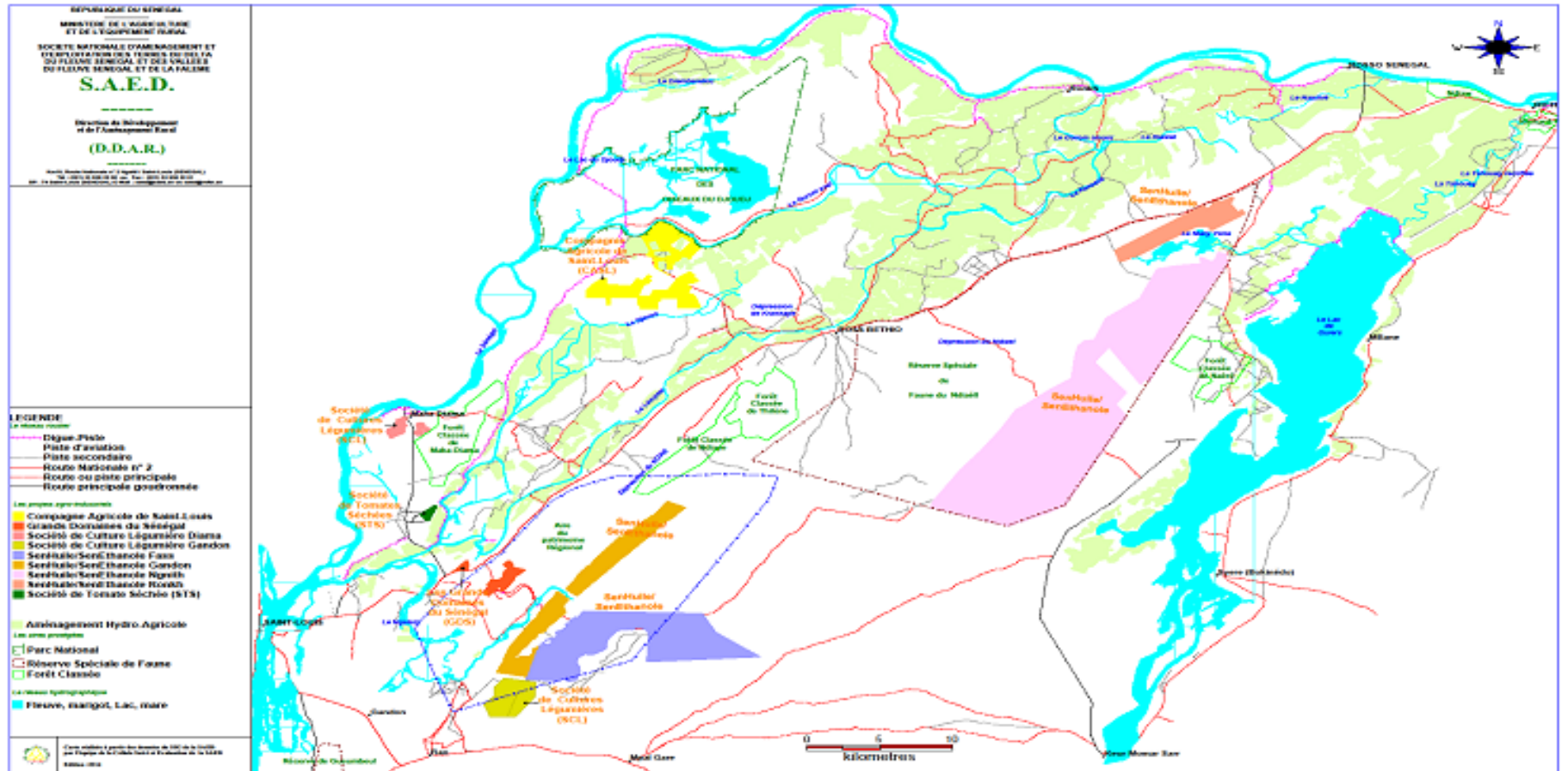
#### **Schéma 4.5.** Situation des projets agro-industries implantés dans le Delta du fleuve Sénégal

---

<sup>75</sup> Ces informations ont été recueillies au niveau de la Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) et de l'Agence Régionale de Développement (ARD)/Saint Louis



Carte n° : SITUATION DES PROJETS AGRO-INDUSTRIELS IMPLANTES DANS LE DELTA DU FLEUVE SENEGAL







# **TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS DE RECHERCHE**



Ici, l'objet est de proposer une analyse et interprétation de la dynamique d'appropriation foncière des agropasteurs. Pour cela, trois axes de réflexions ont été retenues en rapports avec les objectifs spécifiques des spécifiques de ce Travail Etude de Recherche (TER)

- ⇒ Axe 1 (Chapitre 5) : l'analyse et l'interprétation seront axées sur profil sociohistorique, dynamiques d'occupations foncières et incidences socioéconomiques de Senhuile et SCL dans les territoires d'implantation
- ⇒ Axe 2 (Chapitre 6) : l'analyse et l'interprétation seront axées sur les dynamiques d'appropriation foncière des agropasteurs des territoires cibles
- ⇒ Et Ax 3 (Chapitre 7), sera développée l'analyse de ce TER et les perspectives pour la coexistence durable des activités agricoles en contexte de l'économie de plus en plus moderniste à travers l'intensification et l'innovation technologiques des sous-secteurs agricoles. Cela, est gage d'un développement durable.



## Chapitre 5 : Senhuile et SCL : Profile sociohistorique, incidences socioéconomiques et dynamiques d'occupations foncières

### 5.1. Profile sociohistorique de Senhuile et SCL

Senhuile Sa est une entreprise cogérée par une co-entreprise entre Tampieri Financial Group, Italie et Senethanol Sa, basée à Dakar. Le projet Senhuile a connu un long processus d'implantation dans la vallée du fleuve Sénégal. Son démarrage a été non seulement controversée, mais aussi émaillée de conflits de représentations du projet agricole entre populations autochtones et celles allochtones.

Le processus d'implantation de Senhuile est marqué par de conflits sociopolitiques très rudes. De FANAYE jusqu'à la réserve naturelle de Ndiael comprenant les Collectivités Locales de GNITH, DIAMA et RONKH, l'implantation de Sen Huile a farouchement opposé les populations de ces zones et les porteurs du projet.

A travers des entretiens réalisés auprès des populations autochtones, nous nous sommes rendu compte qu'une des causes explicatives du conflit, est la représentation sociale et/ou environnementale de la firme. Sen huile-Sen Ethanol, deux concepts qui font allusion à la production de biocarburant, ressources jugées par les populations autochtones dangereuses pour l'environnement humain. Un pasteur rencontré à côté du projet avançait ces propos « *Sen huile n'a aucune utilité pour nous ; car nous ne savons même pas ce qu'on va cultiver avec ce projet agricole. Apparemment Sen Huile c'est pour la production du vin ? On n'en a pas besoin !* ».

On voit alors que le pasteur paysan a une perception négative et surtout erronée de la culture de Senhuile. Et, celle-ci est un construit *socialisé* chez les pasteurs qui tout en s'appropriant *l'usus* du foncier, brandit une raison selon laquelle, Senhuile reste un projet dont l'impact négative n'est pas qu'environnemental mais aussi psychosocial. Car elle affecte aussi collectivement les consciences des groupes sociaux.

Un des responsables administratif à Senhuile (chargée affaires sociales) affirmait ceci « *si nous étions là dès le début d'implantation du projet, nous allions procéder autrement avec les pasteurs pour apaiser leurs colères* ». On voit alors que sur le plan administratif, Senhuile rencontre de problème lié à sa gestion. Le personnel administratif n'est pas stable et les



ressources humaines sont souvent venues de l'étranger, maîtrisant moins les réalités socio-économiques voire politiques de la zone.

La représentation sociale de la firme Senhuile constitue donc la première source de conflits qui opposent les agropasteurs (populations locales) aux agrobusiness.

Les acteurs face à une présumée menace déploient des stratégies offensives et/ou défensives en vue de mieux résister à la prolifération des extensions à grande échelle de Senhuile et à sa progression sur le plan social et politique. Ici, l'objectif des agropasteurs ce n'est pas seulement de contraindre Senhuile sur le plan productivité mais aussi sur le plan social et politique. Car ce projet agricole est perçu comme un adversaire territorial le plus contraignant.

En contexte de Senhuile dans la réserve de NDIAEL et la perception négative des agropasteurs de Senhuile, les stratégies offensives et/ou défensives se résument en violences entre acteurs disputant le foncier. *« Le 26 octobre 2011, de conflits opposant les forces de l'ordre et la population locale, font un état de deux morts et plusieurs dizaines de blessés »*. Le projet fut donc suspendu à FANAYE par les gouvernants de l'époque.

Cependant, avec le changement de régime intervenu en 2012, le projet Sen Huile se voit transféré dans les Communes de GNITH et de RONKH plus précisément dans la réserve naturelle de NDIAEL qui se trouve à cheval entre les deux CL citées précédemment.

Quant au projet agricole SCL, même son démarrage a créé de remords auprès des pasteurs, on constate que grâce au processus par lequel il est installé à DIAMA, il projet agricole moins conflictuel dans le processus de son implantation.

Un des responsables dudit projet agricole (responsable affaires sociales) nous affirmait que *« tout au début, nous avons procédé à une démarche participative dans l'implantation de notre entreprise. Nous avons eu à impliquer le président du Communauté Rurale. Ce dernier aussi a impliqué les chefs de villages qui composent la CR de DIAMA »*. *« D'ailleurs après les discussions entre acteurs locaux et les bailleurs de SCL, un des chefs de villages disait qu'il avait un jour prié Dieu pour qu'un projet de telle envergure vienne s'implanter à DIAMA pour créer d'emplois et valoriser les terre de cette CR »*.

On note donc que contrairement à Senhuile, l'implantation de SCL a connu plus un processus inclusif qui est la source de sa stabilité tout au long de son implantation dans la vallée du fleuve Sénégal.



### 5.1.1. Senhuile à l'épreuve de sa gestion exclusive



**Photo 1:** Plaque matérialisant la présence de Senhuile dans la vallée du fleuve Sénégal

**Sources :** Samba Mamadou TER/M2/2015

L'autre facteur qui explique les conflits de logiques qui opposent les agropasteurs aux agrobusinessseurs à Senhuile est la gestion exclusive du projet agricole. Les vrais interlocuteurs locaux sont souvent mis en l'écart dans le processus de consolidation de l'implantation de Senhuile.

Une autorité de la commune de GNITH disait en ces propos « *même si nous étions impliqués au début de l'implantation de Sen Huile, nous nous rendons compte qu'actuellement le projet est sans interlocuteur dans la zone. Même le problème qu'il a eu avec les pasteurs nous si nous étions impliqués, on aller essayer au moins d'intervenir pour régler la situation conflictuelle imputable aux affrontements perpétuels entre éleveurs et force de l'ordre à Senhuile qui n'a que trop duré* ».

Et, un chef de village de Ndiourki 2, un village où les exploitations de Senhuile sont très importantes, confirme la gestion exclusive de Senhuile dans la zone d'implantation.

Il avance en ces termes « *tout ce que je sais c'est que Senhuile ne respecte les accords de principes qui ont été signés avec les populations locales. Cela prouve davantage la gestion*



*dans le catimini que les autorités de Senhuile nous ont habitué. Chaque jour nous assistons à de nouveaux aménagements dont nous ignorons le début et la fin.*

Dans la commune de RONKH plus précisément à Médina Mountaga, Nadiél 1 et Nadiel 2, les exploitations de Senhuile constituent de véritables obstacles à l'élevage pastoral qui n'a plus des terres de pâturages libres pour son épanouissement. Les pasteurs des villages cités précédemment s'inquiètent des dimensions prises par les aménagements de Senhuile. Un berger disait « *nous assistons à une colonisation de nos terres. Et ce qui étonne aussi est que Senhuile aménage sans consulter quiconque et sans dire quand est ce que ses aménagements vont s'arrêter ?* ».

On voit toujours que l'agropasteur considère le foncier comme étant un bien personnel et qu'il doit être informé de l'*abusus* du foncier. D'où les vraies causes de conflits de logiques qui existent entre agropasteurs et exploitants de la culture extensive comme Senhuile.

#### **5.1.2. SCL et le processus inclusif dans sa gestion du début**



**Photo 2:** Logo de SCL



**Sources :** Samba Mamadou TER/M2/2015

A la différence de Senhuile, SCL est un projet agricole dont les enjeux économique politique suscitent moins d'intérêts socio-économiques voire politique aux yeux des populations autochtones. C'est une exploitation agricole dont la dimension territoriale et économique est moins importante que celle de Senhuile.

Et, un des atouts qui font que ce projet ait connu moins de conflits est que tout au début de son implantation, sa gestion était plus inclusive. Un des responsables dudit projet agricole nous affirmait que *« tout au début, nous avons procédé à une démarche participative dans l'implantation de notre entreprise. Nous avons eu à impliquer le président du Communauté Rurale. Ce dernier aussi a impliqué les chefs de villages qui composent la CR de DIAMA »*. *« D'ailleurs après les discussions entre acteurs locaux et les bailleurs de SCL, un des chefs de villages disait qu'il avait un jour prié Dieu pour qu'un projet de telle envergure vienne s'implanter à DIAMA pour créer d'emplois et valoriser les terre de cette CR »*.

En résumé, on peut affirmer que contrairement à Sen Huile, l'implantation de SCL a connu plus un processus inclusif. Les populations locales dont les éleveur-pasteurs ont eu à être informées et leur avis a été demandé.

## **5.2. Senhuile, SCL et les incidences socioéconomiques à GNITH, RONKH et DIAMA**



**Photo 3:** Des aliments fourragers après les récoltes de Senhuile et profitant au cheptel des villages environnants





**Source :** Samba Mamadou SOW TER/2015

Les firmes d'agrobusiness de Senhuile et de SCL connaissent une ampleur sociopolitique très importante et régénèrent des incidences socioéconomiques de grande ampleur dans une bonne partie de la vallée du fleuve Sénégal.

Elles ont suscité un engouement à la fois sociétal et politico-économique d'une haute portée les au niveau des zones d'implantation. Sur le plan social, la présence de ces agrobusiness a fait naître de nouvelles logiques chez les pasteurs locaux qui voyaient le foncier comme une ressource dont l'usage est socioculturel.

Ces logiques constituent des valeurs que portent les groupes sociétaires caractérisés par une forte dynamique du groupe autour de la solidarité mécanique. La conscience collective de la perception du foncier fait que chaque individu intériorise les croyances et idéologie du groupe.

Dans le cadre de notre étude, la perception traditionnelle du foncier reste une des croyances les plus partagées. Ce qui occasionne ainsi les conflits de logiques entre agrobusiness et l'élevage pastoral en tant que deux activités dont l'épanouissement dépend de la disponibilité du foncier.

Et, politico économiquement, la présence des agrobusiness dans la vallée du fleuve Sénégal a quand même suscité l'intérêt que les bailleurs, pouvoirs étatiques ou même ONG ont porté sur ce territoire. Cela a participé à la promotion de l'emploi ce qui repositionne aussi la vallée comme un pôle qui attire davantage la main d'œuvre venant de tout le Sénégal.

Sen Huile et SCL sont des projets agricoles qui non seulement, ont participé à la promotion du développement territoriale des Collectivités Locales de GNITH, RONKH et DIAMA, mais ils ont participé à la dynamique territorial et le marketing de ces localités à travers l'importance que les chercheurs et les bailleurs de développement portent sur ce territoire.

Sen huile à ce qui le concerne a entrepris des initiatives allant dans le sens de booster le développement territorial. Parmi ces initiatives on peut noter l'aménagement des terres pour l'agriculture familiale et la disponibilité des canneaux d'abrevoirs pour le cheptel local.

Un responsable à Sen huile avançait ces propos « *nous avons eu à faire des réalisations allant dans le sens du développement local de la localité. Nous avons déjà aménagé 74 ha pour aider les agriculteurs locaux. Nous avons creusé des canneaux auxquels le bétail peut*



*profiter à n'importe quel moment. Et nous avons octroyé déjà 50 tonnes d'aliments bétail sans compter la paille que nous donnons aux éleveurs locaux en permanence ».*

Quant à SCL, sa participation au développement territorial des localités autour de DIAMA et ses œuvres dans le sens de promouvoir les activités motrices du développement locales comme l'élevage est une réalité palpable. La mise en place d'une ferme d'élevage intensif à DIAMA en est un exempl. Un des responsables de cette ferme disait que : « *nous envisageons de travailler avec les éleveurs locaux en vue de mieux prendre en charge leurs préoccupations. Nous voulons développer avec eux l'élevage moderne qui est plus productif pour le développement local* »

En plus, la main d'œuvre offerte par les deux sociétés agricoles ( SCL et Senhuile) couvre presque toute la vallée du fleuve. Le **tableau 5.10.** qui suit illustre l'importance de la main d'œuvre fournies par ces projets agricoles dans la vallée du fleuve Sénégal.

**Tableau 5.10.** Zones de provenance de mains d'œuvres de Senhuile et SCL

	Sen Huile		SCL
Zones d'implantation de Senhuile et SCL	GNITH	RONKH	DIAMA
Zones hors implantation de Senhuile et SCL	RICHARD TOLL ROSSO SENEGAL ROSS BETHIO		GANDON SAINT LOUIS

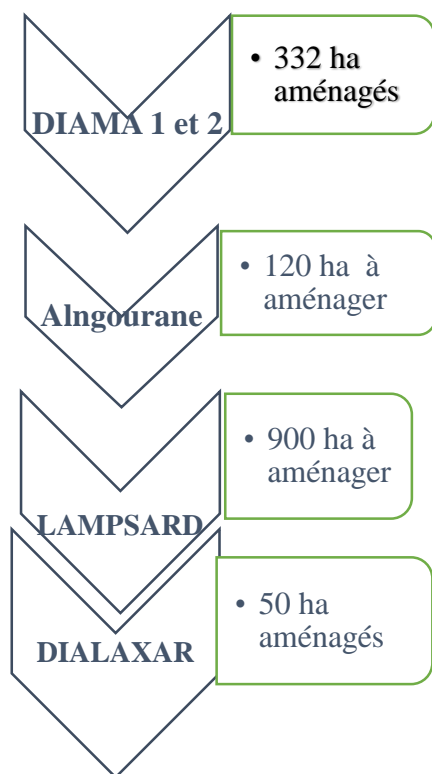
**Source :** Samba Mamadou SOW/TER 2015



Au delà de la promotion, de la dynamique et marketing territoriale, les projets agricoles Senhuile et SCL connaissent une perception négative vis-à-vis des populations installées dans les environs. Cela s'explique par les dynamiques d'occupations foncières des deux projets agricoles qui inquiètent davanatage les populations autochtones . Les Figures **5.6.** et **5.7.** suivantes illustrent les dynamiques d'occupations foncières des deux projets agricoles.



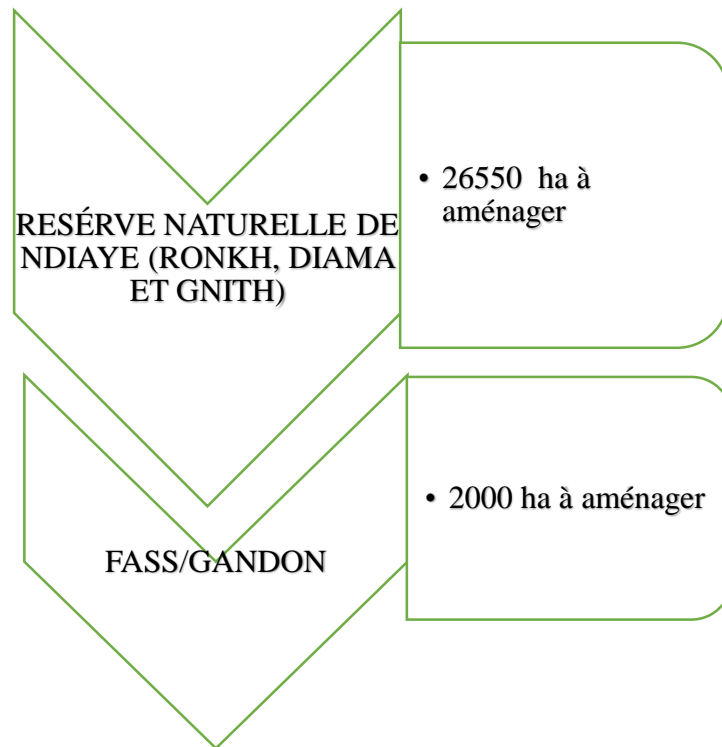
**Figure 5. 6:** Dynamique d'occupation foncière de SCL dans la vallée



**Source :** SCL et SAED



**Figure 5.7.** Dynamique d'occupation foncière de Senhuile dans la vallée



**Source :** SAED et Sen Huile

### **5.3. Les dynamiques d'occupations foncières de Senhuile et SCL dans l'arrondissement de NDIAYE**

Senhuile à SCL sont de nos jours parmi les exploitations agricoles modernes qui incitent plus de débat dans le milieu rural sénégalais. Implantés dans tout l'arrondissement de NDIAYE, ces firmes agricoles occupent des terres arables convoitées par les secteurs agraires comme l'élevage pastoral extensif et la culture familiale.



Les populations locales concernées par les exploitations de Senhuile et de SCL posent plusieurs questions sur les enjeux socioéconomiques et l'avenir de leurs activités agraires fortement dépendantes de la disponibilité foncière.

Néanmoins, Senhuile et SCL ne semblent pas se soucier des préoccupations des populations locales des zones où ils s'implantent. Au-delà des zones que ces agrobusiness aménagent et occupent, ces firmes continuent leurs extensions dans d'autres localités de la vallée, en vue de rendre prospère l'activité de l'agro-industrie dans la vallée du fleuve. Les points 5.3.1 et 5.3.2. suivants illustrent parfaitement les dynamiques d'extensions de ces projets agricoles dans la vallée du fleuve.

### 5.3.1. Senhuile à la conquête de la réserve naturelle de Ndiael

Avec 26550ha octroyés dans la réserve naturelle de Ndiaéle, Senhuile, est apparue une exploitation agricole accapareuse de terres. Senhuile en occupant d'énormes surfaces dans la réserve de Ndiaél (26550) fait l'objet de médiatisation et de critiques vis à des chercheurs, populations locales, des médias et même acteurs politiques.

Ce projet apparaît aux yeux de beaucoup de techniciens, acteurs locaux ou simples partenaires au développement comme un projet qui gaspille les terres arables à cause de ses extensions à grandes échelles.

**Tableau 5.11.** Quantité de terres occupées par Sen Huile dans la Communes de GNITH et de RONKH<sup>76</sup>

Quantités de terres des CL de GNITH et RONKH/ha	Site abritant les exploitations de Senhuile	Quantités de terres octroyées à Senhuile	(%) de terres prises dans les deux communes par Senhuile
152700 ha	Réserve de Ndiaél	26550 ha	17,3

#### ❖ Les superficies de la Communes de GNITH et de RONKH/ ha

GNITH : 84000ha et RONKH : 68700

<sup>76</sup> NB : Ces données statistiques ont été recueillies au niveau de Senhuile par Samba Mamadou SOW, dans le cadre d'une étude de recherche de mémoire de Master 1et 2/ 2014-2015



### 5.3.2. La dispersion de SCL dans la commune de DIAMA

Même si les surfaces allouées à SCL sont moins importantes que celles allouées à Senhuile, on note que SCL reste un projet agricole présent dans toute la commune de DIAMA. Avec des parcelles dispersées à Diama 1, Diama 2 et Alngourane, les implantations agricoles de SCL sont tout à fait visibles dans tout DIAMA.

**Tableau 5.12.** La part des terres occupées par SCL dans la CR de DIAMA

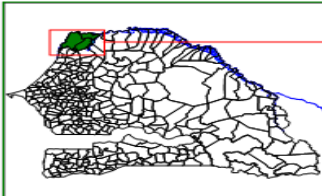
Surface totale de la Commune de DIAMA	Sites aménagés par SCL/ha	Nombre de surface aménagé/ha	Pourcentage (%)
149000	Diama 1	200	0,13
	Diama 2	132	0,9
	Alngourane	120	0,8

**Source :** Samba Mamadou SOW/ TER / 2014-2015

**Schéma 5.8.** Situation de Senhuile et SCL dans l'arrondissement de NDIAYE

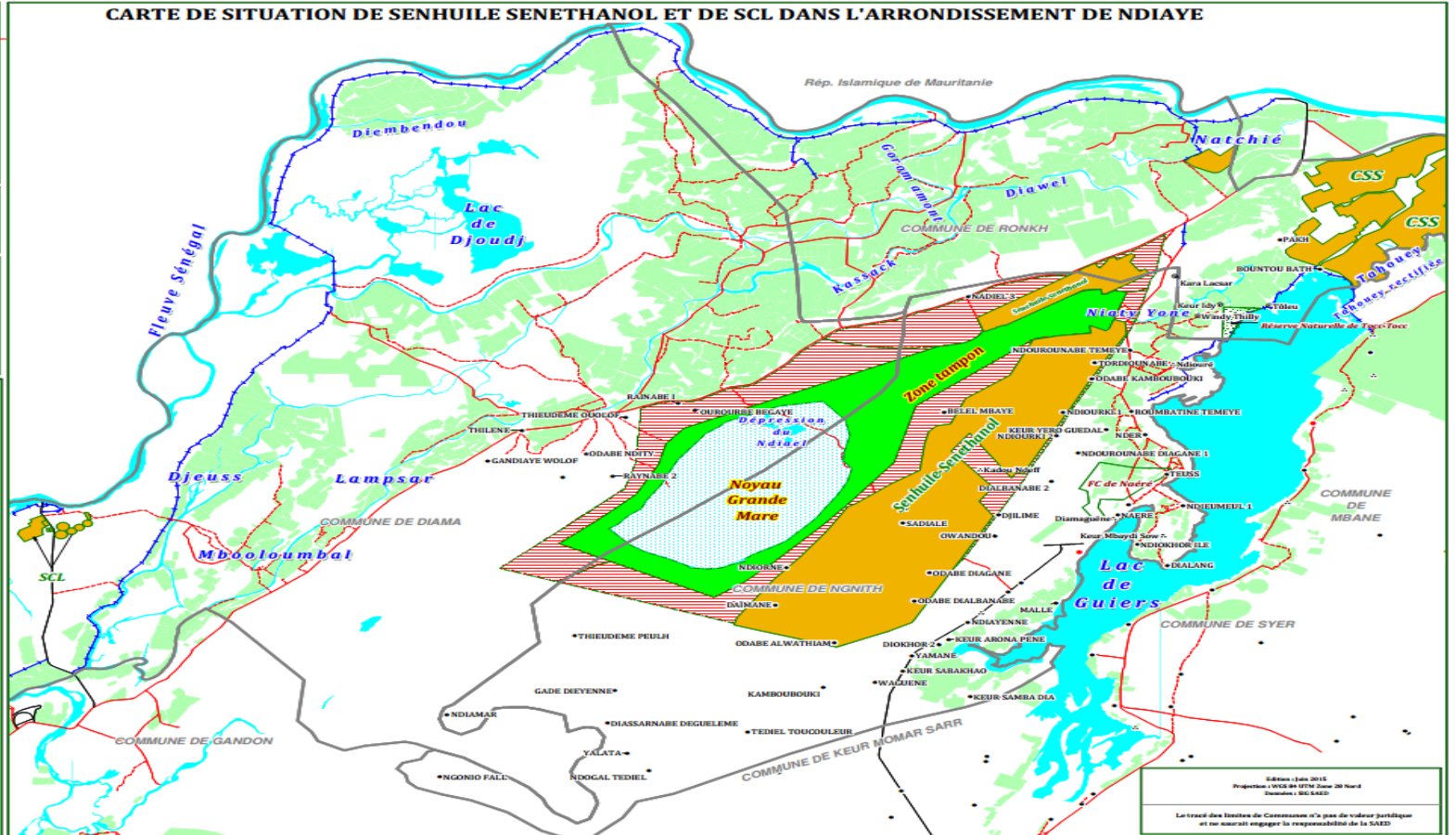


### CARTE DE SITUATION DE SENHUILLE SENETHANOL ET DE SCL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIAYE



#### LEGENDE

- Etablissements humains**
- Commune
- Village officiel
- ▲ Hameau
- Autres localités
- Réseau routier**
- Route Nationale n° 2
- Route principale goudronnée
- Route ou piste principale
- - - Piste secondaire
- Digue-piste
- Agriculture**
- PIP et PIV existants
- Agro-industrie
- Aire protégée**
- Réserve du Ndiael
- Zone tampon
- Zone périphérique
- Noyau Grande Mare
- Toc-Toc**
- Réserve Naturelle
- Forêt Classée
- Découpage administratif**
- Limites de Communes
- Réseau hydrographique**
- Fleuve, lac, marigot



Édition : Juin 2015  
 Propriété : ITCM de l'Etat du Nord  
 Rédaction : SAED  
 Le travail des Institut de Communes n'a pas de valeur juridique  
 et ne saurait engager la responsabilité de la SAED





#### 5.4. Sen Huile et SCL : Les extensions et les qualités de terres

Les exploitations agricoles modernes (Sen Huile et SCL) occupent dans la vallée du fleuve des de grands étendus appartenant souvent au foncier pastoral. Cela est source de conflits entre pasteurs et agrobusiness. L'élevage pastoral, par son caractère extensif, reste une activité dont l'épanouissement est inhérent à l'espace. Et, l'agrobusiness, étant aussi une activité qui dépend de la disponibilité de l'espace capable de lui garantir son épanouissement.

Cependant, force est de préciser que l'agrobusiness reste avantagé dans la mesure où, il a les moyens d'enrichir les sols pauvres avec les matières chimiques, de promouvoir le marketing territorial et d'offrir une main d'œuvre importante.

En effet, ce qui mérite d'être souligner à ce stade est que les espaces fonciers très souvent destinés à l'agrobusiness dans la vallée, ce sont des zones souvent propices à l'élevage pastoral. Dans les Communes de GNITH, et de RONKH Sen Huile occupe des surfaces de terres certes pauvres (selon les études menées par Senhuile) mais propices à l'extension de ses activités.

A DIAMA, SCL occupe la quasi-totalité des terres humides propices au maraichage. Ce projet agricole agissant spécialement dans la culture de légumes occupe une place stratégique pour promouvoir l'agriculture de rente. La Commune de DIAMA est une Commune dont les sols sont en grande partie salés, et SCL s'est implantée dans une zone où le degré de salinisation est moins important.

Cela constitue un obstacle majeur pour l'agriculture familiale qui par ses faibles moyens convoitent les sols moins salins pour sa survie. Avec la prolifération de SCL l'agriculture familiale devient de plus en plus vulnérable. Un agropasteur interviewé sur la situation des activités agraires à DIAMA n'a pas hésité de dénoncer la situation de vulnérabilité de l'agriculture familiale.

Il avançait ces propos «  *dans quelque années nous agropasteurs, allons tous disparaître au cause de la famine. Notre cheptel est en voie de disparition et la culture familiale n'est plus possible. SCL nous a piqué tous nos terres* ».

Alors, on constate que la menace de SCL à DIAMA ne concerne pas seulement l'élevage pastoral mais aussi elle concerne les cultures familiales. Les pasteurs de la vallée du fleuve étant des acteurs qui pratiquent très souvent et l'élevage et la culture pour répondre aux



besoins quotidiens d'alimentation croient être exposés aux extensions fulgurantes des agrobusiness.



## **Chapitre VI. Les dynamiques d'appropriation foncière chez agropasteurs de GNITH, RONKH et DIAMA et les types de stratégies qu'ils déploient en contexte d'agrobusiness**

L'appropriation foncière des pasteurs en contexte d'agrobusiness à DIAMA, GNOTH et RONKH connaît un dynamisme fulgurant. Les pasteurs dans leur dynamique d'appropriations foncières déploient des stratégies à la fois offensives et défensives pour contrer les implantations des agrobusiness en vue de se repositionner comme des acteurs de développement territorial.

Cependant, la dynamique d'appropriation foncière a évolué quand même selon les contextes et enjeux du foncier dans les différents territoires de notre étude. A travers des études précédentes menées sur l'enjeu du foncier en contexte de coexistence des activités à caractère extensifs (pastoralisme et agrobusiness), nous nous sommes rendu compte que la dynamique d'appropriation foncière chez les éleveurs pasteurs évolue selon l'évolution du mode d'occupation foncière par les firmes agrobusiness.

Etant réfractaires dès le début aux implantations de Senhuile et SCL dans leurs localités, les pasteurs, face à la puissance financière et l'ampleur d'implantations de ces agrobusiness, déploient des stratégies plutôt adaptées aux modes d'occupations foncières.

Le tableau **6.13** qui suit illustre bien les étapes qui résument en quelques sortes les actions et réactions des acteurs en contexte de dispute de l'espace foncier dans les territoires qui concernent ce TER. Ainsi à travers les sous points (**6.1. et 6.2.**) qui suivent nous allons procéder par une analyse interprétée et illustrée d'images de la dynamique d'appropriation foncière déployée par les éleveurs-pasteurs en contexte d'agrobusiness dans les territoires de GNITH, RONKH et DIAMA.



**Tableau.6.13.** Dynamique d’implantation d’agrobusiness à GNITH, RONKH et DIAMA en trois Etapes: Action et Réaction des acteurs en dispute d’espace foncier

Action /Réaction des acteurs	Agrobusinessseurs	Eleveurs pasteurs
<b>Etape 1</b>	Implantation Négociée avec les acteurs au développement territorial	Adoption d’agrobusiness dans la division des membres et volonté de développer les territoires concernées
<b>Etape 2</b>	Garantir l’exploitation	Volonté de pousser les négociations avec les agrobusiness
<b>Etape 3</b>	Extension des exploitations et non-respect des accords engagés avec les acteurs au développement	Volonté de renégocier avec les agrobusiness et l’exigence du respect des accords signés avec les agrobusiness

Le tableau 6. 13. Ci-dessus une illustration les types de stratégies déployées par les acteurs en dispute de l’espace foncier dans les territoires de notre étude. Les agropasteurs étant des acteurs en revendications permanentes déploient de stratégies souvent incohérentes et fondées sur la croyance et idéologie du groupe d’appartenance.

Avec des stratégies souvent mal planifiées et non maîtrisées des pasteurs, les bailleurs de l’agrobusiness en profitent pour mieux assoir leurs activités. Ils y vont avec des stratégies bien calculées avec un processus bine planifié. Ils cherchent à faire le marketing territorial en passent par les autorités locales et en faisant la promotion de l’emploi en offrant une main d’œuvre importante dans tous les territoires où ils se sont implantés.



## **6.1. La dynamique de l'élevage pastoral autour des exploitations de Senhuile et l'exigence des accords signés avec SCL**

La dynamique d'appropriation foncière en contexte d'agrobusiness dans les territoires de GNITH et RONKH est caractérisée par la coexistence de plus en plus pacifiée des activités pastorales et de l'agrobusiness. La première étant une des activités agraires qui prédominent dans la zone reste très pressante dans la dynamique socioéconomique des acteurs locaux. Cela amène les acteurs à l'adapter à n'importe quelle situation pour sa survie.

Suivant les sous points **6.1.1.**et **6.1.2** ci-dessous, nous allons analyser, interpréter et illustrer d'image la dynamique d'appropriation foncière chez les éleveurs pasteurs en contexte d'agrobusiness.

### **6.1.1. S'adapter pour mieux résister: Une nouvelles stratégie des éleveurs pasteurs de Ndiougoudou, Ndiourki 2 et Ndiourki 1**



**Photo 4:** Un lieu d'abreuvoir du bail des villages environnants alimenté par les équipements de Senhuile

**Source :** Samba Mamadou SOW/TER 2015

La cohabitation agrobusiness-élevage pastoral n'est pas que conflictuelle. Les deux activités étant des activités à caractères extensifs peuvent aussi coexister quelque part en vue de les pérenniser dans un même territoire. Les aménagements de Senhuile profitent davantage au pâturage des villages de Ndiourki 1 et Ndiourki 2 où les pasteurs ne considèrent plus Senhuile comme une menace mais un phénomène avec qui il faut s'adapter pour mieux régner. Et, les pasteurs semblent trouver de nouvelles stratégies qui leur permettent d'adopter les cultures extensives pour mieux résister aux éventuelles menaces de leurs espaces pastoraux.

Ce qu'il faut souligner, c'est que l'adaptation aux éventuelles menaces constitue une nouvelle approche dans l'appropriation foncière déployée par les pasteurs. A GNITH et RONKH par exemple, tout en restant avec les exploitations agricoles de Senhuile, les pasteurs profitent de ses aménagements qui offrent de l'eau et pâturage.

A côté d'adaptation, il y'a aussi le maintien des parcelles à double vocation aux côtés des exploitations de Senhuile. Celles-ci restent une des pratiques les plus anciennes et les plus pratiquées par les pasteurs. Face à l'enjeu du foncier qui devient de plus en plus pressant, les pasteurs se taillent des parcelles autour de leur environnement.

Un pasteur nous disait ceci, *« pour empêcher les agrobusiness d'occuper les quelques rares surfaces qui nous restent, nous sommes obligés de les déboursier et de les mettre en valeur c'est-à-dire en les cultivant. Et après les quelques moments que nous ne les cultivons pas, nous y pratiquons de l'élevage. C'est le seul moyen de résister aux accaparements de nos terres »*.

Les pasteurs en contexte de menace foncier pastoral restent donc des acteurs stratégés dans leur dynamique d'appropriation foncière. Défendre le foncier pastoral requiert plusieurs stratégies dont les plus efficaces sont celles qui garantiraient la pérennité de l'espace profitable aux activités de l'élevage pastoral. Ce qui fait que les pasteurs font aussi recours aux stratégies défensives comme la création des parcelles à double vocation.



Toutefois, force est de préciser que ces parcelles à double vocation ne pas fiables. Elles sont souvent occupées sans l'accord des autorités locales. C'est-à-dire que les parcelles à double vocation des pasteurs sont sans statut juridique. Ce qui fait qu'elles sont exposées aux menaces à tout moment. Elles peuvent être visées par les autorités locales ou être octroyées aux agrobusiness qui traitent souvent avec le gouvernement dans leurs processus d'aménagements.





L'appropriation foncière des pasteurs en contexte de Senhuile se négocie aussi. Les éleveurs pasteurs profitent des exploitations de Senhuile pour faire vivre leurs activités. A Ndiourki 1, les bergers profitent du canal PS3 de Senhuile qui alimente de l'eau au niveau des exploitations de maïs autour pour abreuver leur bétail.

Un berger trouvé sur place avançait ces propos « *ce canal nous permet d'accès à l'eau à n'importe quel moment et de pouvoir profiter des espaces aménagés mais encore on exploités par Senhuile. Cela nous rappelle le temps où Senhuile n'était implanté ici. Car nous nous promenions auparavant dans cette zone sans être inquiétés.*

*Maintenant il faut attendre à ce que les exploitations de Senhuile soient terminées pour avoir accès à ces zones ou profiter du canal pour y avoir accès »*

On constate alors que la dynamique d'appropriation foncière est processus discontinu dans sa dynamique. Les agropasteurs, même avec des espaces déjà aménagés déploient des stratégies pour légitimer leurs droits d'accès au foncier qu'il considère comme leurs propres biens à la fois socio-culturel et économique.

Cependant, le dynamisme d'appropriation foncière a évolué dans le cadre du rapport entre Senhuile et les populations autochtones. Celles-ci, au lieu de rester sur des stratégies offensives, sont présentement dans les types de stratégies dites défensives. Les populations locales utilisent des mécanismes leur permettant de profiter des retombées de Senhuile tout en restant hostiles au projet.

D'après les trois bergers (Pasteurs 1, 2, et 3) trouvés entre les villages de Ndiougoudou, Ndiourki 2 et Ndiourki 1, les stratégies offensives contre Senhuile n'ont plus de sens. Car ils savent ce n'est ni l'Etat, ni les gouvernant locaux qui vont voler à leurs secours. Donc la stratégie la plus efficace resterait celle défensive. Cette dernière leur permet de stabiliser leurs positions pour mieux résister face aux menaces de Senhuile.

Ainsi, les entretiens réalisés auprès de trois éleveurs des trois villages cités ci-dessus, nous avons des discours qui matérialisent la prégnance des stratégies défensives déployées par les agropasteurs.

**Le pasteur 1** disait : « *vous savez, tout n'est pas mauvais en Senhuile, ce projet nous aidé quelque part à obtenir l'aliment fourrager et il y'a des personnes qui y gagnent leurs pains. Le problème est que Senhuile ne respecte pas la population autochtone dans le cadre de ses activités. Ils travaillent dans le catimini et pire encore, ils emploient actuellement des personnes qui ne sont pas de la zone. Tout ce qu'ils nous*



*ont promis, ils ne le respectent plus. Raison pour laquelle, nous nous contentons de préserver notre cheptel en contexte Senhuile »*

**Le pasteur 2** affirme : *« moi qu'ils soit là ou pas (allusion à Senhuile), ça m'importe peu. Je surveille mon bétail et après leurs récoltes, je ferai tout pour profiter de l'herbe fraîche issue de la récolte.*

**Le pasteur 3** de dire que *« Même s'il me recrute je vais travailler avec eux. Mais leurs gestions est vraiment exclusive ».*

On en déduit alors que l'appropriation foncière chez les agropasteurs n'est pas toujours qu'offensive. Les éleveurs déploient d'autres stratégies pour mieux profiter des exploitations de Senhuile. Cela peut s'expliquer par la vulnérabilité avérée que connaît l'élevage pastoral. Celui-ci face à l'agrobusiness est contraint de s'adapter pour mieux résister.



**Photo 5:** Canal PS3 servant d'alimenter les exploitations de Senhuile autour des villages de Ndiourki 1, Ndiourki 2 et Ndiougoudou





**Photo 6:** De campement en extension vers l'Est pour éviter des exploitations de Senhuile

### **6.1.2. Diama 1, Diama 2 et Alngourane : Les agropasteurs en attentes pour le respect des accords partenariat signés avec SCL**

La dynamique d'appropriation foncière des agropasteurs de DIAMA tourne autour de revendication des accords signés avec SCL durant le processus d'implantation de celui-ci. Les populations locales, pour légitimer l'utilisation abusive de leurs terres par SCL, évoquent le non-respect des accords de principes signés avec les bailleurs de ladite société.

A Alngourane, un des villages où l'implantation de SCL est énorme 120 ha, les quelques agro-pasteurs (4) : **AP** avec qui nous nous sommes entretenus, nous constatons que la dynamique d'appropriation foncière chez les acteurs est orientée vers les revendications et stratégies de positionnement dans le tissu socioéconomique

**AP 1 :** avançait ceci, « *SCL ne nous respecte pas. Nous leur avons octroyé nos terres et ils ont trahi aux principes que nous avons retenus. Ces terres nous sont pourtant utiles,*



*mais nous les avons données pour enfin faire booster notre économie car avec SCL nous espérons travailler et ne pas vendre notre cheptel».*

**AP 2** : objecte en ces propos *« le jour où nous allons nous révolter, nos terres vont nous revenir. Nous ne pouvons pas sacrifier nos terres pour rien. Il faut que nous sentions concernés par ce projet »*. **AP 3**, tout en s'attaquant aux autorités de SCL, s'attaque aussi aux autorités étatiques qui ont eu à traiter avec les autorités de SCL. Il avance ceci, *« nos terres sont vendangées par SCL et les autorités étatiques restent muettes. Nous allons y remédier. Notre cheptel est en voie de disparition »*

Et **AP 4** interrogé, abonde dans le même sens que ses voisins en avançant ce ci *« nous pensons que le propriétaire de SCL est assez intelligent pour rester toujours muet face à nos revendications vis-à-vis de SCL. Nous savons qu'il ne se respecte pas et ne nous respecte pas aussi mais nous lui attendons sur les promesses non encore tenues »*

Et en focus groupe, les agropasteurs d'Alngourane interrogés accusent à l'unanimité aux autorités de SCL de ne pas avoir respecté les accords de principes sur son implantation dans leur zone. Et la dynamique d'appropriation foncière se réoriente davantage vers la revendication des retombées socioéconomiques qui justifieraient l'implantation dudit projet agricole leurs territoires selon les agropasteurs.

A travers les entretiens réalisés avec les agropasteurs de DIAMA, on peut en déduire que les stratégies d'appréciations foncières en contexte d'agrobusiness à DIAMA s'orientent vers les dynamiques plutôt conflictuelles. Les agropasteurs, pour s'approprier le foncier déploient des stratégies offensives en vue de mieux légitimer l'usus du foncier en leur faveur.

Ce que nous souhaiterais souligner ici est que contrairement pour Senhuile dont les rapports avec les pasteurs se pacifient davantage, SCL tend vers les de conflits dans ses rapports avec les populations autochtones.

De plus en plus, les populations locales semblent avoir un sérieux problème avec les exploitations de SCL. Pourtant, les études menées sur les stratégies offensives et défensives des éleveurs pasteurs et agrobusiness de l'année précédente avaient révélé de meilleurs rapports entre éleveurs pasteurs et agrobusiness.

En effet, une des interprétations que nous pouvons en déduire est que le non-respect des accords signés avec les éleveurs pasteurs ou agropasteurs est aujourd'hui un des facteurs qui animent plus la dynamique d'appropriation foncière à DIAMA.



## **6.2. Les types de stratégies défensives et offensives en contexte de Sen Huile et SCL dans les communes de GNITH, RONKH et DIAMA**

Les pasteurs en contexte de rareté foncier pastoral, déploient des stratégies leur permettant de faire face à l'agrobusiness qui selon eux constituent une véritable menace pour leurs activités socioéconomiques dont l'élevage qui intéresse particulièrement cette étude.

Dans les territoires de notre étude, les stratégies défensives et offensives sont des alternatives trouvées par les agropasteurs pour résister face aux extensions à grande échelles de Senhuile et de SCL.

Suivant le sous point **6.2.1** et **6.2.2** ci-dessous, nous allons analyser, interpréter et illustrer par images les stratégies offensives et défensives déployées par les pasteurs en contexte d'agrobusiness dans nos différents territoires d'étude.

### **6.2.1. L'association des agropasteurs pour la défense du foncier pastoral en contexte de Senhuile : les cas des villages de NDiourki 1, NDiourki 2, Médina Moutaga et Nadiél dans les CL de GNITH et RONKH**

L'implantation de Senhuile dans la réserve de Ndiaél a créé une dualité entre les agropasteurs locaux et les bailleurs de l'agrobusiness. Chacune des parties déploie des stratégies susceptibles de lui positionner comme un levier sûr du développement territorial de la zone de dispute.

Les pasteurs, avec leurs moyens économiques faibles, déploient plutôt des stratégies offensives et/ou défensives en vue de contrecarrer les exploitations agricoles modernes qu'ils considèrent comme de véritables menaces socio-économiques et environnementales.

Les stratégies offensives et défensives sont ainsi des causes de la situation conflictuelle qui prévaut dans les territoires où s'implantent les bailleurs d'agrobusiness. Ces derniers sont souvent en état de riposte face aux stratégies déployées par les agropasteurs qui sont de véritables adversaires dans l'occupation foncière.

S'agissant de la firme Senhuile, les stratégies déployées contre elles sont offensives et sources de tensions entre acteurs locaux. A Ndiourki 1 (un hameau à GNITH), un



éleveur-pasteur affirmait ceci : « *vue que ni l'état, ni les autorités locales ne nous garantissent pas la disponibilité du foncier pour notre bétail, nous sommes obligés de nous battre jusqu'au bout pour que Senhuile ne prenne pas toutes nos terres, seules ressources qui nous permettent de survivre* ». On voit que les stratégies offensives s'expliquent quelque part par la volonté des acteurs en menace de protéger leurs activités socioéconomiques.

Ainsi, les pasteurs dans la dynamique de lutte contre les exploitations agricoles modernes qui occupent des terres pastorales comme Senhuile, créent le comité des 37villages ( 2012) de Ndiaél. La fonction de celui-ci est de défendre les terres sensées abritées l'élevage pastorale qui constitue avec l'agriculture familiale les principales activités socio-économiques de a zone.

A Ndiourki 2, le chef du village et trois pasteurs réunis en focus groupe nous font savoir ceci : le chef du village « *le siège de l'association des éleveurs de la zone touchée par les exploitations de Senhuile dans la commune de GNITH se trouve ici* ». **Le pasteur 1** affirme « *Notre objectif est de parvenir à préserver quelques espaces pour notre bétail. Même si nous ne sommes pas catégoriquement contre l'implantation de Senhuile, nous sommes inquiets de ses extensions inavouées* »

**Le pasteur 2** réagit ainsi. « *Comment comprenez une exploitation qui aménage continuellement sans dire à qui que soit la limite prévue ou la destination future de ses exploitations ? On a l'impression que toutes les terres de la réserve de Ndiaél sont destinées à Senhuile? »*

**Le pasteur 3** et dernier intervenant de ce entretien, pour appuyer la peur de ses camarades objecte : « *Personnes ne peut dire où commence et où terminera ses aménagent ? Face à cette situation nous sommes obligés de rester sous nos gardes. Car nous aussi notre activité est dépendante de la disponibilité des terres* »

D'après ces discours émanant des agropasteurs, on peut en déduire que les extensions continues de Senhuile restent actuellement une des raisons qui font craindre la population autochtone. Celle-ci face à l'extension massive de Senhuile orientation sa stratégie d'appropriation dans le but de préserver le foncier pastoral comme étant une ressources inviolable.

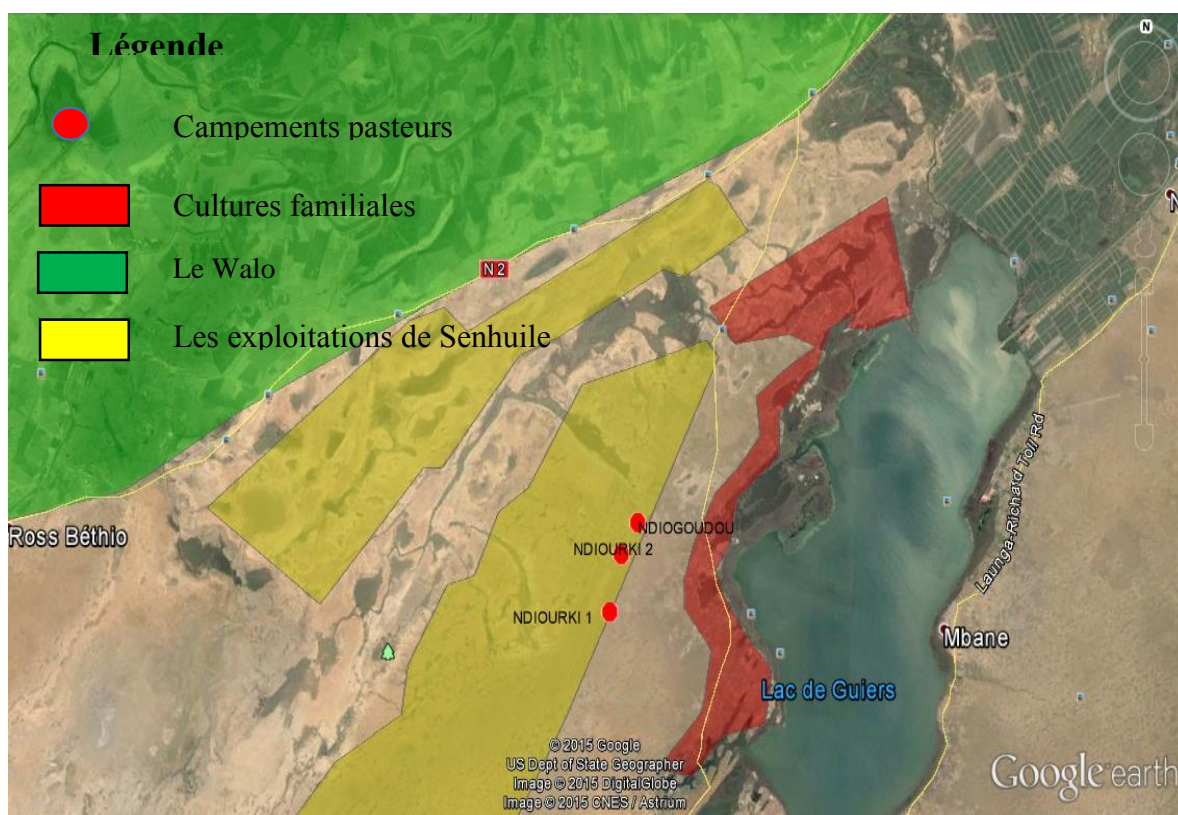




**Photo 7:** Champs de maïs en exploitation par Senhuile à Ndiourki 2



## Schéma 6.9. Le pâturage à l'épreuve de la pression foncière



Source : ISRA-BAME, 2015

Le schéma ci-dessus matérialise les pratiques de résilience des pasteurs des villages de Ndiougoudou, Ndiourki 1 et Ndiourki 2 dans la commune de GNITH. Les agropasteurs desdits villages, face à la menace foncière à laquelle l'élevage pastorale est confronté, s'approprient le foncier soit en se créant des flux alternatifs, leur permettant de contourner les exploitations de Sen huile soit en se créant des zones de tampon e vue de préserver le foncier pastoral en contexte d'agrobusiness.

Ces zones de tampons se trouvent essentiellement vers l'Est des villages concernés par les implantations de Senhuile dans la Collectivité Locale de GNITH. En nous référant au schéma 7.6. Ci-dessus, nous constatons de visu que les flux pastoraux susceptibles de servir d'alternance aux pastoraux se trouvent vers l'Est des villages de Ndiourki 1, Ndiourki 2 et Ndiougoudou.

Les éleveurs n'ayant que la direction de l'Est pour conduire leurs bêtes déploient des stratégies leurs permettant de coexister avec Senhuile dans leur territoire propre. Un pasteur interrogé nous répondait ceci, « *pour le moment nous n'avons que cette direction pour conduire nos bêtes. Car l'Ouest, Nord ou le Sud ne sont plus praticables* ».





*à causes de la progression des cultures familiales et des exploitations immenses de Senhuile ».*

Un autre pasteur interviewé répondait ceci « *nous savons que bientôt même cette direction nous sera pris par Senhuile. Ce projet agricole risque d'occuper même nos habitations. C'est un champ en perpétuelle progressions.* ».

*« Chaque jour nous sommes obligés d'accompagner notre cheptel vers l'Est. C'est vrai, que y'a les cultures familiales dans cette direction mais avec l'accompagnement des bêtes nous allons gérer. Car il vaut mieux avoir problème avec les exploitants de la culture familiale que d'en avoir avec Senhuile. Les exploitants dudit projet nous mettent en difficulté avec la justice et, le barbelé avec lequel le projet agricole est entouré exterminé chaque jour une partie de notre cheptel ».*

On voit alors qu'au-delà d'occupation du foncier pastoral, les exploitations de Senhuile créent aussi une peur liée à la vulnérabilité d'un pasteur paysan ignorant son droit et devoir devant la justice. Les Photos **8, 9, et 10** ci-dessous constituent les illustrations de flux pastoraux alternatifs vers l'Est des villages abritant les exploitations de Senhuile dans la CL de GNITH.

**Photo 8:** L'Est des villages de Ndiourki 1, Ndiourki 2 et Ndiougoudou : une alternative pour les parcours pastoraux



**Photo 9 :** De parcours pastoraux réorientés vers l'Est des campements abritant les exploitations de Senhuile



**Photo 10 :** De parcours pastoraux réorientés vers l'Est des campements abritant les exploitations de Senhuile





### **6.2.2. Des retombées socioéconomiques : un volet exigé à SCL par les agropasteurs de DIAMA 2 et ALNGOURANE dans la commune de DIAMA**

Les études que nous avons menées précédemment (MASTER1) dans la commune de DIAMA, ont révélé que les dynamiques d'appropriations foncières entre agrobusiness (SCL) et populations locales (agropasteurs) étaient non seulement moins intenses, mais aussi moins conflictuelles par rapport aux relations entre Senhuile et les populations autochtones.

Cependant, il convient de préciser que la dynamique d'appropriation foncière dans la commune de DIAMA a connu une autre tournure. Les agropasteurs face aux promesses non tenues par les agrobusinessseurs déploient des stratégies en vue de se réappropriier le foncier qu'ils considèrent comme une ressource rare qui leur appartient.

A **Diama 2 et Alngourane** (des villages où les implantations de SCL sont présentes), une des stratégies d'appropriations foncières consiste



**Photo 11:** A SCL, après récolte, les résidus de récoltes réutilisés pour la jachère

**Source :** Samba Mamadou SOW/2015





**Photo 12:** Résidus de récolte laissés pour la jachère à Senhuile



**Photo 13:** Un champ d'arachide exploité par SCL à Alngourane (DIAMA)



## **Chapitre VII : Dynamique d'appropriation foncière et dynamique territoriale à DIAMA, GNITH et RONKH**

L'usage du foncier est un des enjeux fondamentaux pour le développement territorial. Dans le cadre de notre étude, l'appropriation foncière dans les territoires de GNITH, RONKH et DIAMA est un facteur qui promeut la dynamique territoriale. Les éleveurs pasteurs constituant une couche très importante de la zone déploient de stratégies offensives et défensives qui suscitent davantage l'enjeu du développement territorial.

La reconstitution des comités de lutte et la prise de conscience de l'enjeu foncier constituent les deux volets qui redynamisent les mouvements territoriaux à GNITH, RONKH et DIAMA.

### **7.1. Le mouvement des éleveurs : un véritable cadre de redynamisation territoriale à GNITH et RONKH**

Les pasteurs des Collectivités Locales de GNITH et RONKH, face aux extensions de Senhuile s'érigent en de véritables acteurs en défense de la redynamisation socioéconomique des territoires. Cela à travers les mouvements contestataires qui non seulement s'insurgent contre l'occupation des terres mais promeuvent aussi la redynamisation territoriale à travers l'interrelation des activités socioéconomiques.

Ils justifient leurs positions contestataires en se fondant sur l'enjeu du foncier dans la promotion de leurs activités socioéconomiques. Les pasteurs des Communes de GNITH et de RONKH se sont constitués en comité appelé le comité des 37 villages de la réserve de Ndiael qui regroupe tous les villages qui gravitent autour de la réserve de Ndiael. Selon un pasteur « *l'objectif de ce comité est de veiller sur les terres de la réserve de Ndiael. Et, nous n'accepterons jamais l'implantation de Sen Huile dans notre localité* ».

La prise de conscience de l'enjeu du foncier est donc un des caractères forts de la redynamisation foncière. Les pasteurs face à la prolifération de l'agrobusiness constituent des groupements d'intérêts autour du foncier. L'objectif est davantage de



préserver les terres environnantes qui représentent un atout pour les secteurs agraires comme l'élevage pastoral et la culture familiale.



## 7.2. L'appropriation foncière pour un développement territorial durable à DIAMA

A DIAMA, l'appropriation foncière est un des facteurs qui promeuvent le développement durable des activités socio-économiques et politiques. Elle est réorientée vers des stratégies valorisant les ressources locales et la promotion des couches vulnérables comme les jeunes sans emplois et les femmes.

Les entretiens que nous avons eus avec quelques agropasteurs nous ont révélé que la dynamique d'appropriation foncière est processus dont l'enjeu socioéconomique et politique suit les intérêts dans le temps. Deux agropasteurs du village d'Alngourane, un des villages qui abritent SCL nous exposent leurs inquiétudes sur l'implantation de SCL par rapport au développement territorial durable de leur localité.

Le premier interrogé avançait ceci « *avec SCL nous souhaiterons faire de nos terres des terres de valeurs. Le propriétaire nous avait promis un canal pour que les personnes de troisième puissent pratiquer l'agriculture et maraichage* ». L'autre agropasteur d'augmenter ainsi « *Cela permet aux populations locales de mieux s'imprégner de techniques culturelles et de mieux participer au développement durable de notre territoire* »

On constate que, les pasteurs ou agropasteurs s'approprient aussi le foncier en vue de booster d'autres activités susceptibles de promouvoir le développement durable qui semble être une inquiétude qui secoue plus les agropasteurs de DIAMA.

En considérant le foncier local comme une ressource propre, les agropasteurs de DIAMA ne réfutent pas totalement la présence de SCL dans la zone mais revendiquent les retombées socioéconomique de l'entreprise. Et, face à la violation des accords de partenariat signés par SCL, les agropasteurs réorientent leurs stratégies d'appropriation vers des thèmes dont le fondement suscite l'enjeu du développement durable pour charmer l'opinion publique et pour mieux attirer les intérêts de toutes les populations environnantes.

Cela peut constituer un atout dans les stratégies d'appropriation foncière. Car les autorités locales en sentant la menace de SCL qui aurait hypothéqué le développement durable de leur territoire, peuvent réagir en de trouver un consensus avec les populations





locales. Et, le fait de susciter les intérêts des populations locales est un facteur qui pourrait redynamiser les stratégies d'appropriations foncières avec la masse populaire e cela peut engendrer.

A DIAMA, la pratique de l'élevage intensif est une autre alternative pour promouvoir la pratique de l'élevage en vue de mieux participer au développement durable du territoire.

Certains éleveurs pasteurs ont préféré donc réduire le cheptel et de se soumettre à la réalité environnementale. Celle-ci n'étant plus favorable au pastoralisme. Un pasteur dixit « *depuis que SCL s'est implanter dans notre localité, notre activité principale qui est l'élevage a connu son déclin. Le bétail n'a plus de porte pour sortir, tout est clôture et surveillé. Nous n'avons pas les moyens de nous débarrasser de ce gigantesque chantier agricole. Le seul moyen de pratiquer notre métier c'est de réduire au minimum le cheptel et de cesser l'élevage extensif pour afin adopter l'élevage intensif tant prôné par les bailleurs de SCL même* ».

**La photo 14** ci-dessous illustre parfaitement la mise en application de l'élevage intensif par SCL en collaboration avec les agropasteurs locaux dans la Commune de DIAMA. Les pasteurs locaux an collaborant ont apporté une main forte en donnant quelques bêtes pour leur stabulation.

**Photo 14** : promotion de l'élevage intensif par SCL à DIAMA



**Source** : Samba Mamadou SOW/2014



Cette étude a montré que les logiques d'acteurs ne sont pas que conflictuelles. Elles sont aussi des sources de partenariats entre acteurs en conflits d'intérêts. Dans la vallée du fleuve Sénégal plus précisément à DIAMA, GNITH et RONKH, les éleveurs pasteurs et les agrobusiness cohabitent en perpétuels conflits de logiques certes à cause d'intérêts qu'ils accordent tous au foncier mais ils tissent aussi de relation de partenariat qui redynamise davantage le développement territorial.

Les résultats de cette étude nous ont révélé que les conflits de logiques sont quelque part constructeurs et porteurs d'espoir pour un développement durable. Les agropasteurs étant des populations très souvent paysannes ont une perception erronée du foncier qu'ils considèrent comme un bien dont l'usus, abusus et/ou fructus relevé du droit traditionnel.

Cependant, avec l'émergence des agrobusiness, le droit du foncier occupe le centre des débats chez les agropasteurs qui jusque-là s'intéressaient peu à la législation foncière. Cette prise de conscience participe au renforcement de capacité des acteurs locaux. Ces derniers, face à la pression foncière dans leurs localités, s'intéressent davantage à la bonne gestion foncière.

En plus, les conflits de logiques entre acteurs en dispute de l'espace a favorisé une prise de conscience sur les enjeux environnementaux. Les acteurs locaux jusque-là considérant le foncier comme un bien dont l'usus, fructus et abusus sont foncièrement socioculturels commencent à prendre conscience de la nécessité de le préserver contre les menaces environnementales.



## CONCLUSION

Au terme de notre Travail d'Etude de Recherche (TER), tirons comme conclusion que l'émergence fulgurante des exploitations agricoles à grandes échelles comme les agrobusiness dans les pays en développement constitue souvent un facteur qui favorise l'antagonisme de logiques entre *acteurs développementalistes* et acteurs du monde rural souvent réfractaires aux économies modernistes.

. dans ce travail d'étude de recherche (TER) dont le sujet s'intitule l'analyse de la dynamique d'appropriation foncière des éleveurs pasteurs en contexte d'agrobusiness à DIAMA, GNITH et RONKH nous a servi de vitrine pour analyser en profondeur les relations souvent conflictuelles que l'élevage pastoralisme en tant qu'un système agraire à vocation extensive entretient avec l'agriculture à grande échelle et accapareuse de terres paysannes dont la vocation relève un statut à la fois socioéconomique et culturel pour un paysan.

Les pasteur-paysans, en contexte de vulnérabilités socioéconomique, voire politique, déploient des stratégies offensives et/ou défensives en vue de mieux s'adapter à leur milieu. Et leurs stratégies ne sont pas souvent statiques, mais dynamiques et réorientées selon les modes d'occupations foncières et contextes politiques d'occupation de l'espace foncier.

L'appréhension et l'interprétation de la dynamiques d'appropriations foncière des agropasteurs en contexte de l'agriculture à grande échelle constitue un questionnement majeur qui suscité notre curiosité dans cette étude. Le foncier en tant qu'espace de dispute entre acteurs en conflit de logiques constitue un enjeu stratégique pour le développement durable dans les pays du sud caractérisés souvent par la ruralité des populations. Les stratégies d'appropriation foncière entre acteurs en contexte de dispute foncière sont sous-tendues par des logiques différentes.

Chez les pasteurs, les stratégies orientées et ajustées selon les contextes et enjeux constituent les bonnes armes de guerre. Ils s'adonnent l'adaptation avec la réalité environnementale immédiate, aux maintiens de parcelles à double vocation, à la création des mouvements sociaux et politiques et ils se regroupent autour de la revendication du « *localisme* ». Les partisans de l'agrobusiness par leur capacité d'offrir



une main d'œuvre locale et nationale se positionnent en force aux yeux des acteurs du développement. Par la même occasion ils profitent de la faiblesse des autorités locales pour mieux s'implanter et assurer la sécurité de leurs exploitations. Cela fait qu'une des causes qui expliquent les conflits de logiques est que les bailleurs de l'agrobusiness négligent plutôt l'effet de groupe dont l'agissement est un processus qui affecte tous les membres.

Face à la question de développement qui devient plus en plus urgente au sud comme le Sénégal, la conciliation entre pasteurs et bailleurs de l'agrobusiness semble être davantage compromise à cause de l'incompréhension des logiques d'acteurs.

Toutefois force est de préciser que le couple agrobusiness-pastoralisme pourrait bien sûr un levier sur lequel, le développement territorial de GNITH, RONKH et DIAMA pouvait s'appuyer. Néanmoins, au terme de cette étude, nous pouvons avancer que le rapport souvent conflictuel entre activité à caractère extensif comme le pastoralisme et l'agrobusiness est plus imputable aux intérêts socio-économiques voire politique. Les acteurs de l'élevage pastoral, dans leur dynamique d'appropriation foncière réorientent leurs actions selon les modalités d'occupation foncière par les agrobusiness.

La question fondamentale ne reste plus celle qui s'appesantit sur le rapport que le paysan entretient avec le foncière en tant que ressource qui garantit l'épanouissement de ses activités socio-économiques, mais, celle qui porte sur le rapport entre le pasteur paysan et politique de développement souvent extraverties. Et, la question devient plus élargie car touchant plusieurs acteurs territoriaux. En parlant de développement extraverti, le rapport entre acteurs en dispute foncier devient plus complexe. Celui n'inclut pas que les pasteurs et agrobusinessseurs en tant que deux types d'acteurs en front, mais il touche aussi tous acteurs territoriaux qui sont tous intéressés par le développement durable de leurs localités.

Cela sous-entend que les élites, autorités locales et/ou tout autre acteur du territoire mériteraient de mettre au-devant de la scène en vue de mieux cerner le dynamisme du développement tout court. Ainsi, notre TER peut constituer en quelque sorte une vitrine par laquelle les politiques de développement peuvent s'appuyer pour favoriser le développement économique des territoires qui ne sont pas du tout homogènes.



Notre problématique soulevant les questions de sources de conflits entre acteurs en dispute de l'espace foncier redynamise l'enjeu des recherches en socio-anthropologie qui s'intéressent plutôt aux aspects socio-économiques, politiques et/ou culturels. Ces derniers constituent des éléments fondamentaux pour rendre dynamique et cohérent le processus de développement des territoires. Méthodologiquement, nos outils rendent fiable et pertinente notre étude. Ayant conscience de la réalité socio culturelle de nos acteurs cibles, l'entretien nous a aidés à mieux comprendre les logiques qui sous-tendent la dynamique d'appropriation foncière à DIAMA, GNITH et RONKH.



## BIBLIOGRAPHIE GENERALE

### ŒUVRAGES CLASSIQUES

**ASIEDU J.J.** « *La transformation des produits agricoles en zone tropicale* », éditions Karthala, 1991 335p

**Ba Cheick Omar.** «

**BELL Stéphane,** « *La recherche scientifique et le développement en Afrique* », éditions Karthala, 2008, 274p

**BREMAN.H. et SISSOKO. K.,** 1998, « *l'intensification agricole au Sahel* », éditions KARTHALA 996p

**BOUTRAIS Jean,** « *Hautes terres d'élevage au Cameroun* », OROSTOM éditions 1996, 1302p

**CROUSS Bernard et al.** 1986, « *Espaces disputés en Afrique noire* », éditions KARTHALA, 426p

**De France Henry.,** 2001, « *précis d'économie agricole pour le développement* », *le primat des logiques paysannes*, éditions Karthala, 321p

**De Sardan Jean-Pierre Olivier,** 1995, *Anthropologie et développement*, éditions, Marseille : APAD; Paris, Karthala, Éditeur, 221 pp. Collection : Hommes et sociétés.

**DIAKHATE Mouhamadou Mawloud,** 2008, Giradel cahiers n5 décembre 2008 « *Ressources Territoriales et Décentralisation au Sénégal* » 379p

**DIA Djiby,** 2009, Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, « *Les territoires d'élevage laitier à l'épreuve des dynamiques politiques et économiques : Éléments pour une géographie du lait au Sénégal* »

**DIAGNE Mayacine.,** 2011, « *La relance du développement local au Sénégal* », éditions Karthala-Sénégal, 467p

**DIOP Momar-Coumba.,** 2013, « *Sénégal 2000-2012), les institutions et politique publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale* », éditions, CRES et KARTHALA, 2013, 836p.



**Diop, Momar Coumba.,** (éd) (2002), « *Le Sénégal contemporain* », Paris, Karthala, 655 p.

**Diop Momar. Coumba.,** 2002, « *la société sénégalaise entre le local et le global*», éditions Karthala, (hommes et sociétés), 723p

**DELVILLE Philippe Lavigne.,** 1998, « *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ?* », *réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, éditions Karthala et coopération française, 744p

**DELVILLE Philippe Lavigne.,** 2000, « *gérer le foncier rural en Afrique de l'ouest* », éditions Karthala, 357p

**DUMONT René.** (1962). « *L'Afrique noire est mal partie* ». Paris : Seuil, 287 p.

**ELA J.Marc,** 1982, « *l'Afrique des villages* », éditions Kharthala, 228p

**DUPREE Georges.,** 1991, « *savoirs paysans et développement* », éditions KARTHALA-ORSTOM, 524p

**GASTELLU. Jean Marc et MARCHAL Jean Yves,** 1997 « *la ruralité dans les pays du sud à la fin du XXème siècle* », éditions ORSTOM, 768p

**GOSSELIN Gabriel,** 2002, « *sociologie interprétative* », éditions L'Harmattan, 380p

**HATZFELD. Hélène et SPIEGLSTEIN. Jackie.,** 2001, « *Méthodologie de l'observation sociale* », *Comprendre, évaluer, agir*, éditions DUNOD, 188p

**HERVE Gumuchian et PEQUEUR Bernard,** 2007. « *La ressource territoriale* », éditions ECONOMIA, 252p

**LAPIERRE Jean William,** 1992, « *l'analyse de systèmes* », *l'application aux sciences sociales*, éditions Syros, 229P

**KHERDJEMIL.B.et al.**1998, « *Territoires et dynamiques économiques* », *au-delà de la pensée unique*, éditions Le Harmattan, 228p

**LEBRIS Emil et al.** 1991 « *L'appropriation de la terre en Afrique noire* », *Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière*, éditions Karthala, 359p



**Le ROY Etienne et al.** 1996, « *La sécurisation foncière en Afrique pour une gestion viable des ressources renouvelables* », éditions Karthala, 388p

**MACE Gordon,** 2004, « *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales* », éditions de boeck, 134p

**PAILLE Pierre et MUCCHILLI Alex,** 2008. « *L'analyse qualitative et sciences humaines et sociales* », éditions Armand Colin, deuxième édition 315p

**PAMARD Chantal Blanc et CAMBREZY.,** 1995, « *dynamiques des systèmes agraires* », terre, terroir, territoire les tensions foncières, éditions ORSTOM, 427p

**PETIT Michel et al.** « *Libéralisation agricole et pays en développement* », éditions Harmattan, 248p

**SCOONES. Ian.,** 1999, « *Nouvelles orientations du développement pastoral en Afrique* », éditions Karthala et ACT, 362p

**YUNG et ZASLAVSKY.,** 1992, « *pour un prise en compte des stratégies des producteurs* », Document Systèmes agraires N°18, CIRAD-SAR, Montpellier

**ZAOUAL Hassan.,** 1987, « *Du rôle des croyances dans le développement économique* », éditions l'Harmattan, 263p





## **ARTICLES, REVUES, RAPPORTS :**

**Ancey Véronique et Monas Georges.**, *Le pastoralisme au Sénégal, entre politique « moderne » et gestion des risques par les pasteurs*: In: Tiers-Monde. 2005, tome 46 n°184.  
La question alimentaire en Afrique : Risque et politisation (sous la direction, de Pierre Janin et Charles-Edouard de Suremain) pp. 761-783

**Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au sahel, 1970-2012**

**Cesaro, Jean-Daniel.**, Mémoire de MASTER I Carthagéo, « Mobilité pastorale et accès aux marchés: Le cas des éleveurs du forage de Niassanté Nord du Ferlo, Sénégal

**Colloque** « *Eléments de stratégie pour le développement agro sylvo-pastoral au SAHEL* », éditions F.A.P.S (Formation en Aménagement Pastoral Intégré au Sahel), Dakar Décembre 1989, 117p

**D'Aquino, Patrick**, 2002. Géographe, CIRAD, « *Le local entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante* »

**Desseix, Charlotte**, 2010. « *Stratégie de sécurisation pastorale et conditions de vie des familles au Ferlo : Le cas de la CR de Téssékéré* », Université Paris Sud-Faculté Jean Monnet Année universitaire 2009-2010 64p

**Guillon Marie et al**, 2008, « *LES DEFIS DU PASTORALISME : Echanges d'expériences innovantes pour un développement durable d'avenir en montagne* ». EUROMONTANA 2 place du Champ de Mars 1050 Bruxelles Belgique, Mars, 104p

**MAGRIN Géraud et al**. 2011, « *L'élevage pastoral au Sénégal entre pression spatiale et mutation commerciale* », UMR PRODIG (Université Paris 1, CNRS) 17p

**Merlin PIERRE**, « l'Afrique peut gagner », éditions Karthala, 2001, 197p



**NDIAYE Sambou.**, 2012, « *Les acteurs du développement local : typologie et logiques d'action* », 46p

**Ndiaye Sambou.**, « La territorialisation des politiques publiques: enjeux, conditions et risques »

**Plan Sénégal Emergent (PSE)**, « Plan d'Actions Prioritaires 2014-2018)

**TOURE Oussouby**, 1997, « *Espace pastoral et dynamiques foncières au Sénégal* », PRASET / PADLOS (CILSS) ATELIER REGIONAL SUR LE FONCIER PASTORALE, Niamey (NIGER), 15p

**TOURE Oussouby**, 2014, « *Etat des lieux de la problématique du foncier pastoral au Sénégal* », 17p



## SITOGRAPHIE

<http://www.agriculture.gouv.sn/> <http://www.ansd.sn/>

<http://www.bameinfopol.info/> <http://www.cse.sn/>

<http://www.cse.sn/galleaynabe/index.html>

<http://developpementdurable.revues.org/index3292.html>

<http://www.eco-consult.com/ferlo/spip.html>

<http://www.environnement.gouv.sn/>

<http://epe.cirad.fr/>

<http://www.gouv.sn/spip.php?article198>

<http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/lead/sipsa/docs.html>

<http://www.papelsenegal.org/>

<http://www.ppzs-esp.ucad.sn/index.php?la=eng>

<http://www.sap-senegal.net/>



## **GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES LOCALES ET AGROPASTEURS DES COMMUNES DE GNITH ET RONKH**

- **Guide d'entretien adressé aux autorités locales des communes de GNITH et RONKH**

**Thème I** : Modalité d'implantation de Sen huile

**Thème II** : Qualité de terres allouée à Sen huile par la communauté rurale

**Thème III** : Position des agropasteurs dans le processus de legs des terres

**Thème IV** : Termes de conventions

- **Guide d'entretien adressé aux agropasteurs locaux**

**Thème I** : Place de Senhuile dans le développement de leurs activités socioéconomiques

**Thème II** : stratégies et dynamiques d'appropriation foncière

**Thème III** : Place de l'élevage pastoral dans les activités à vocation socioéconomique

**Thème IV** : fonctions des stratégies de contournement de Senhuile



# **GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES LOCALES ET AGROPASTEURS DE LA COMMUNE DE DIAMA**

- **Guide d'entretien adressé aux autorités locales de la commune de DIAMA**

**Thème I** : Modalité d'implantation de SCL

**Thème II** : Qualités de terres allouées à SCL dans la commune de DIAMA

**Thème III** : Les raisons d'implantation de SCL à DIAMA

**Thème IV** : Termes de conventions

- **Guide d'entretien adressé aux agropasteurs**

**Thème I** : Place socioéconomique de SCL

**Thème II** : Appréciations de SCL

**Thème III** : Les mécanismes d'adaptation avec le projet SCL

**Thème IV** : Les stratégies de contournement



## **FOCUS GROUPE AVEC PASTEURS DE GNITH ET RONKH**

### **Problème 1**

Implantation de Senhuile

### **Problème 2**

Les aménagements de Senhuile

### **Problème 3**

Les modes d'appropriation foncière des pasteurs



## **FOCUS GROUPE AVEC PASTEURS DE DIAMA**

### **Problème 1**

Implantation de SCL

### **Problème 2**

Les aménagements de SCL

### **Problème 3**

Les modes d'appropriation foncière des pasteurs



**QUESTIONNAIRE POUR PERSONNEL ADMINISTRATIF DE SCL**

**Section I : Profil sociohistorique de Senhuile**

1) Contexte d'implantation de SCL dans la vallée du fleuve Sénégal

.....  
.....  
.....

2) Quelle année SCL s'est implanté dans la vallée du fleuve ?

3) Quels sont les acteurs impliqués dans le processus d'implantation de SCL?

.....  
.....  
.....

4) Qualités de terres ciblées par SCL à DIAMA

Très riches

Riches

Assez riches

Pauvres

Très pauvres

Autres à préciser

.....  
.....  
.....

5) Quantités de terres prises et dynamique d'exploitation/an





.....  
.....  
.....

**Section II : Incidences socioéconomiques**

6) Citez les services sociaux de base offerts par SCL à DIAMA

.....  
.....  
.....

7) Citez les actions de SCL en matière de soutien aux couches vulnérables à DIAMA

.....  
.....  
.....  
.....

8) La main d'œuvre offerte par SCL à DIAMA

.....  
.....  
.....

9) Les différents hameaux ou localités concernés par la main d'œuvre de SCL

.....  
.....  
.....

10) La qualité de la main d'œuvre offerte par SCL

.....  
.....  
.....

11) Citez les différentes actions de Senhuile pour la promotion de l'élevage pastoral



.....  
.....  
.....

**Section III : Rapports avec les acteurs territoriaux**

12) L'appréciation de SCL des acteurs territoriaux

.....  
.....  
.....

13) Degré d'intégration des acteurs territoriaux

.....  
.....  
.....

**Section IV : Contraintes**

14) Quelles sont les principaux obstacles au processus d'implantation de SCL?

.....  
.....  
.....

15) Quelle est la demande sociale qui constitue plus un obstacle pour SCL?

.....  
.....  
.....

16) Quelles sont les demandes économique et politique les plus pressantes pour SCL?

.....  
.....  
.....

17) Quelles sont les contraintes liées à la productivité de SCL ?



.....  
.....  
.....  
.....  
.....



**QUESTIONNAIRE POUR PERSONNEL ADMINISTRATIF DE SENHUILE**

**Section I : Profil sociohistorique de Senhuile**

1) Contexte d'implantation de Senhuile dans la vallée du fleuve Sénégal

.....  
.....  
.....

2) Quelle année Senhuile s'est implanté dans la vallée du fleuve ?

3) Quels sont les acteurs impliqués dans le processus d'implantation de Senhuile ?

.....  
.....  
.....

4) Qualités de terres ciblées par Senhuile à GNITH et RONKH

- Très riches
- Riches
- Assez riches
- Pauvres
- Très pauvres
- Autres à préciser

.....  
.....  
.....

5) Quantités de terres prises et dynamique d'exploitation/an



.....  
.....  
.....

**Section II : Incidences socioéconomiques**

6) Citez les services sociaux de base offerts par Senhuile à GNITH et RONKH

.....  
.....  
.....

7) Citez les actions de Senhuile en matière de soutien aux couches vulnérables à GNITH et RONKH.....

.....  
.....  
.....

8) La main d'œuvre offerte par Senhuile dans la réserve de Ndiaél

.....  
.....  
.....

9) Les différents hameaux ou localités concernés par la main d'œuvre de Senhuile

.....  
.....  
.....

10) La qualité de la main d'œuvre offerte par Senhuile

.....  
.....  
.....

11) Citez les différentes actions de Senhuile pour la promotion de l'élevage pastoral



.....  
.....  
.....

**Section III : Rapports avec les acteurs territoriaux**

12) L'appréciation de Senhuile des acteurs territoriaux

.....  
.....  
.....

13) Degré d'intégration des acteurs territoriaux

.....  
.....  
.....

**Section IV : Contraintes**

14) Quelles sont les principaux obstacles au processus d'implantation de Senhuile ?

.....  
.....  
.....

15) Quelle est la demande sociale qui constitue plus un obstacle pour Senhuile ?

.....  
.....  
.....

16) Quelles sont les demandes économique et politique les plus pressantes pour Senhuile ?

.....  
.....  
.....

17) Quelles sont les contraintes liées à la productivité de Senhuile



.....  
.....  
.....  
.....  
.....



## QUESTIONNAIRE POUR LES AGROPASSEURS/ RESERVE DE NDIAEL

### Section I : Perception du foncier local

1) Selon vous d'usus foncier local ? cochez devant votre réponse de choix

- Les natifs de la localité
- Les ayants la légitimité
- Les autorités locales
- L'Etat
- Autres à préciser

2) Selon vous qui a le droit d'abusus du foncier local? Cochez devant votre réponse

- Seuls les habitants locaux
- Toute personne ayant demandé l'aval des populations autochtones
- Toute personne ayant demandé l'aval des gouvernants locaux ou l'Etat
- N'importe qui peut avoir le droit d'abusus du foncier local
- Autres à préciser

3) Selon vous qui a le droit fructus du foncier local ? Cochez devant votre réponse de choix

- Seuls les natifs de la localité
- Les gouvernants locaux
- L'Etat
- Autres à préciser

4) Selon vous le foncier pastoral doit-il être règlementé ? Cochez devant la réponse de votre choix

**Oui**                      **ou**                      **Non**

Si oui donnez votre argument





.....  
.....  
.....

**Section II : Rapport avec le foncier**

5) Citez vos principales activités qui dépendent de la disponibilité foncière

.....  
.....  
.....

6) Quelle est l'activité qui dépend plus de la disponibilité foncière dans votre localité ?

Cochez devant votre réponse de choix

- Elevage
- Culture familiale
- Pêche
- Autres à préciser

7) Selon vous le foncier paysan doit-il rester un foncier au service des activités agraires ou doit-il servir d'autres activités comme l'agrobusiness ? donnez votre réponse et argument

.....  
.....  
.....

**Section III : Perception de l'agrobusiness**

8) Quelle appréhension avez-vous de Senhuile ?

- Un projet agricole
- Un projet business
- Un projet accapareur de terres
- Autres à préciser

.....  
.....  
.....



9) Pensez-vous que Senhuile peut apporter quelque chose de positif dans votre localité ?

Cochez devant la réponse de votre choix

Oui            Ou            Non

Si Oui argumentez

.....  
.....  
.....

10) Selon vous l'implantation de Senhuile constitue une entrave pour les activités agraires comme l'élevage ou l'agriculture familiale ?

Oui                            ou                            Non

Si Oui donnez votre argument

.....  
.....  
.....

**Section IV : Rapport avec agrobusiness**

11) Etiez-vous impliqués dans le processus d'implantation de Senhuile dans votre localité ?

Cochez devant votre réponse de choix

**Oui**            ou            **Non**

Si Oui donnez des éléments d'appréciation

.....  
.....  
.....

12) Avez-vous de relations particulières avec les bailleurs de l'agrobusiness ? Cochez devant votre réponse de choix

Oui                            ou                            Non

Si Oui dans quel cadre





.....  
.....  
.....

16) Avez-vous des stratégies contraignantes vis-à-vis des extensions de Senhuile ?

Citez-les

.....  
.....  
.....





This work is licensed under a  
Creative Commons  
Attribution – NonCommercial - NoDerivs 3.0 License.

To view a copy of the license please see:  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>

This is a download from the BLDS Digital Library on OpenDocs  
<http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/>